

Les illustrations figurant dans ce rapport sont les œuvres de Basma HADAOUI, Mourad HARBAOUI, Sahbi CHTIOUI et Mejid BEN HAMIDA, exposées lors de l'édition 2010 de BIATexpo.

Crédits photos : Firas Ben Khelifa





Profil et Stratégie de la BIAT

1. Activité et résultats

- 1.1 Exposé sur l'activité, la situation et les résultats de la société
- 1.2 Evolution de la banque et ses performances au cours des cinq dernières années
- 1.3 Evolution prévisible et perspectives d'avenir
- 1.4 Activités en matière de recherche et développement

2. Participations et Groupe BIAT

- 2.1 Groupe BIAT
- 2.2 Evolution du portefeuille participations

3. Actionnariat

- 3.1 Renseignements relatifs à la répartition du capital et des droits de vote
- 3.2 Conditions d'accès à l'Assemblée Générale

4. Gouvernance

- 4.1 Conseil d'Administration
- 4.2 Direction Générale
- 4.3 Comités
- 4.4 Commissaires aux comptes

5. L'action BIAT en bourse

- 5.1 Evolution du cours de l'action BIAT
- 5.2 Actions de communications financières effectuées

6. Affectation des résultats

- 6.1 Dispositions statutaires concernant l'affectation des résultats
- 6.2 Tableau d'évolution des capitaux propres et des dividendes versés

7. Contrôle des comptes

8. Gestion des ressources humaines

- 8.1 Gestion, formation et développement du capital humain

9. Eléments sur le contrôle interne

- 9.1 Système de contrôle interne
- 9.2 Gestion des risques

10. Métiers de la Banque

- 10.1 Pôle Banque de Détail
- 10.2 Pôle Banque Commerciale
- 10.3 Pôle Banque de Financement et d'Investissement
- 10.4 Communication Externe/Interne

11. États Financiers Individuels 2009

12. États Financiers Consolidés 2009

13. Assemblée Générale Ordinaire

- 13.1 Rapport général des commissaires aux comptes
- 13.2 Rapport spécial des commissaires aux comptes
- 13.3 Rapport général des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés
- 13.4 Résolutions de l'assemblée générale ordinaire



MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'année 2009 a été globalement une année très positive pour la BIAT. En effet, malgré un environnement défavorable qui a été marqué au niveau national par une forte baisse des taux d'intérêt et un ralentissement de la croissance et au niveau international par une crise financière et économique majeure, notre banque a pu consolider ses fondamentaux, renforcer ses fonds propres et améliorer sensiblement sa rentabilité.

Cela a été d'ailleurs bien reconnu par le marché boursier puisque la capitalisation boursière de la BIAT a plus que doublé d'une année à l'autre.

Au-delà des réalisations chiffrées de l'année 2009, bien étayées dans le présent rapport, je voudrais aborder 3 points qui me paraissent importants à savoir :

- Le positionnement actuel de la BIAT ;
- Les ambitions et les objectifs de développement de la banque pour les années à venir;
- Et les moyens que nous mettons en place pour y parvenir.

Concernant le premier point, tout le monde s'accorde à dire qu'aujourd'hui **la BIAT jouit d'une position de choix au niveau du secteur bancaire tunisien**. Elle est reconnue comme leader incontestable du secteur parmi les banques privées. Première de la place en matière de PNB et de dépôts, elle bénéficie également d'une forte notoriété et d'une excellente image de marque auprès de la clientèle comme l'attestent les différentes enquêtes entreprises à cet effet.

Cependant, nous sommes aussi conscients que la BIAT doit se développer sur certains aspects liés en particulier à la maîtrise des risques et des charges ainsi qu'à la croissance du PNB.

Dans ce cadre, nous avons fixé des objectifs concrets tenant compte des intérêts conjugués des Actionnaires, des Clients et des Employés.

Envers nos actionnaires, nous allons œuvrer à :

Améliorer encore la rentabilité de la banque en dégagant annuellement un résultat net suffisamment consistant pour permettre une bonne rémunération du capital et un renforcement – toujours dans l'intérêt de l'actionnaire - des fonds propres ;

Améliorer les fondamentaux et les ratios de gestion à travers une bonne maîtrise des risques et des charges.

Envers nos clients, nous voulons :

Etre une banque proche qui va vers ses clients et non le contraire. Il s'agit là d'un changement important de mentalité mais sur lequel nous sommes entrain de bien avancer.

Etre une banque qui soutient ses clients et qui les accompagne tout au long de leur vie – dans leurs projets personnels et professionnels- et ce, à travers une offre de produits et de services de qualité ;

Développer de nouvelles activités comme le renforcement des activités de banque d'investissement et le service de conseil spécialisé.

Envers le personnel de la banque, son plus important capital, nous aurons à :

Développer les compétences et faire en sorte que la formation continue, tout au long de la vie, devienne un outil de développement personnel, de motivation et d'évolution de carrière pour chacun.
Instaurer une culture du mérite en faisant évoluer les situations du personnel en adéquation avec l'amélioration des résultats de la banque et sur la base de l'effort et de la performance de chacun.

En ce qui concerne les moyens dont nous nous sommes dotés pour atteindre ces objectifs, nous avons tout d'abord élaboré en 2008, une nouvelle stratégie de développement claire. Nous avons par la suite, dans le cadre de la mise en œuvre de cette stratégie, démarré la réalisation de plusieurs projets dont je vais citer 6 à titre particulier :

1- La refonte du Système d'Information qui mobilise actuellement plusieurs équipes au sein de la banque dans le but d'aboutir d'ici 2011 à la mise en place d'une solution informatique reconnue internationalement ;

2- la construction de la deuxième tranche du siège social dont les travaux viennent de démarrer et qui, une fois achevés, permettront à la BIAT de se doter d'un siège fonctionnel, digne de sa réputation et dont les retombées favorables sur la qualité des services rendus à la clientèle se feront certainement sentir en liaison avec l'amélioration attendue des conditions du travail des employés ;

3- la mise en place –dans le cadre de la maîtrise des risques- d'une nouvelle organisation basée sur **la séparation entre l'activité commerciale et l'activité risque**- avec des schémas de décision adaptés, des outils d'aide à la décision et des mécanismes de suivi rapproché de l'activité. Des avancées importantes ont été déjà enregistrées dans cette orientation ;

4- la mise en place d'une organisation adaptée et d'une approche commerciale structurée et proactive.

Ce projet commence à donner des fruits, mais il verra ces résultats se mettre en place progressivement sur les 2 ou 3 prochaines années ;

5- le projet d'amélioration de l'efficacité opérationnelle qui vise à améliorer la qualité de nos prestations ainsi que la productivité interne. A titre indicatif, en matière de délais d'octroi et de déblocage des crédits, un grand travail est entrain d'être effectué pour alléger nos processus et améliorer ces délais de plus de 30% ;

6- la mise en place d'un système de gestion des ressources humaines avec comme principal objectif d'assurer une adéquation entre les compétences et les postes d'emplois à travers un accompagnement du personnel et le renforcement de la formation. A signaler à ce propos, qu'un Centre de Développement des Compétences a été créé en 2009 et a été récemment certifié ISO 9001.

Dans le cadre de ce projet, nous travaillons également sur la mise en place d'une gestion dynamique des carrières et sur l'instauration de la mobilité en tant que vecteur d'enrichissement du parcours professionnel de l'employé.

Il apparait clairement que ces objectifs que nous nous sommes fixés sont assez ambitieux. Toutefois, fort des acquis importants réalisés par notre banque depuis sa création, de l'abnégation et de la persévérance qui ont toujours animé ses Dirigeants et Employés

anciens ou nouveaux, je suis personnellement convaincu que nous saurons gagner le pari de les réaliser dans les meilleures conditions.

À ce propos, je rends un grand hommage posthume à feu Habib Bourguiba Jr pour sa contribution déterminante à la création de la BIAT et pour les éminents services qu'il lui a rendus, sur la voie de l'expansion, durant plus de trente ans. Que Dieu le Tout Puissant accorde à Si Lahbib son Infinie Miséricorde et l'accueille dans son éternel Paradis.

Par ailleurs et tenant compte de l'amélioration observée au niveau du résultat net de la Banque, le Conseil d'Administration a proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire la distribution d'un dividende de 2 dinars/action au titre de l'exercice 2009, soit plus du double de l'année dernière (0,9 D), proposition qui a été bien accueillie par les actionnaires ;

En conclusion, je voudrais exprimer ma profonde gratitude et mes vifs remerciements au Président de la République –et à travers lui à toutes les autorités de tutelle - pour la grande sollicitude et le grand soutien dont il ne cesse d'entourer notre banque.

Je voudrais également réitérer mes remerciements :

À l'ensemble des Actionnaires, pour leur confiance en la BIAT et pour le soutien qu'ils ont constamment apporté à son développement, soutien sur lequel je compte beaucoup pour que notre banque puisse relever les défis de l'avenir ;

Ensuite à tous nos Clients pour la confiance qu'ils nous témoignent ;

Enfin à l'ensemble des Cadres et Employés pour les efforts et le travail importants qu'ils ne cessent de consentir pour que la BIAT puisse jouer pleinement son rôle dans le financement et le développement de l'économie nationale.

Ismail MABROUK





MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'année 2009 se termine bien avec :

- Un résultat de 60,1 MD, en forte progression, + 78,1% par rapport à l'exercice précédent.
- Un titre valorisé à 80 Dinars aujourd'hui qui s'est apprécié de plus de 110% par rapport à la situation de Décembre 2008, faisant de la BIAT la première capitalisation boursière bancaire (1346 MD au 19/05/2010), tout juste derrière Poulina (1395 MD).
- Une proposition de dividende de 2 Dinars/action, contre 900 millimes en 2008, comme vient de l'annoncer Monsieur le Président du Conseil d'Administration.

Depuis plusieurs années, la BIAT avait pour objectif primordial la consolidation de ses assises financières et la poursuite de son développement. Une stratégie maintes fois défendue devant votre Assemblée et qui montre toute sa pertinence, aujourd'hui.

En effet, la BIAT arrive au terme de cette année exceptionnelle à :

- Faire baisser ses taux de CDL, au dessous du seuil de 10%, à 9,4%.
- Provisionner ses CDL, au-delà du seuil de 70%, à 70,3%.
- Maîtriser sa charge de risques qui ne consomme plus désormais que le 1/3 de son RBE, contre les 2/3 les années précédentes.
- Améliorer sensiblement ses ratios de rentabilité :
 - Résultat / PNB : 22,9% en 2009 contre 13,8% en 2008.
 - ROAE : 12,8% en 2009 contre 7,8% en 2008.
 - ROAA : 1,02% en 2009 contre 0,65% en 2008.

L'année 2009 n'a pas pour autant été facile, avec :

- Un ralentissement de l'activité économique
 - Croissance du PIB de 3,1% en 2009 contre 4,6% en 2008.
- Le repli du commerce extérieur et de l'investissement direct étranger :
 - 16% au niveau national pour le commerce extérieur,
 - 1240 MD ou -34,5% (2357MD en 2009) pour les IDE.
- Une surliquidité abondante sur le marché.
- Une baisse des taux, en dinar et en devise, impactant défavorablement l'évolution du PNB des banques. La baisse enregistrée sur le dinar a quasiment atteint les 100 points de base, 4,30% en 2009 contre 5,23% en 2008. Elle a été encore plus accentuée sur les devises, ce qui a affecté substantiellement le revenu de nos placements en devises (9 MD en 2009 contre 22,5 MD en 2008).
- Une baisse des revenus de la salle de change de 3,2 MD ou -11,9% (24 MD en 2009 contre 27,2 MD en 2008).
- La baisse du taux d'intérêt excessif qui réduit davantage les marges des banques.

Tous ces éléments défavorables n'ont pas empêché la BIAT de poursuivre son développement, en :

- Portant son total bilan à 6171 MD, en accroissement de 10,7%.
- Mobilisant des dépôts de 5310,6 MD, en progression de 10,4%, confirmant ainsi sa position de leader sur le marché, avec une part de marché de 16,4%.
- Améliorant la structure de ses dépôts, avec une composante dépôts à vue et épargne représentant les 2/3 de ses dépôts.
- Accroissant ses crédits de 17,5% à 3825 MD, volume qui la situe désormais au troisième rang des banques, avec une part de marché de 11,7%.
- Réalisant un PNB de 262,5 MD, s'inscrivant malgré la baisse des taux, en hausse de 2,4 MD ou 0,9% et la situant toujours en première position.
- Affichant un résultat de 60,1 MD, désormais conforme à son rang, bien que l'exercice ait supporté une charge exceptionnelle de provisions pour congés payés de 8,8 MD.

Ces provisions pour congés payés ont été comptabilisées en frais de personnel qui accusent de ce fait une progression de 13,7% à 109,2 MD portant nos frais

d'exploitation à 155,5 MD qui enregistrent ainsi un accroissement de 11,7%. Par conséquent, le coefficient d'exploitation de la banque s'est détérioré de 5,7 point à 59,1%. Hors cette charge exceptionnelle, et non récurrente, le coefficient d'exploitation se serait situé à 55,8%, en détérioration tout de même de 2,4 point, résultat d'une trop faible évolution du PNB.

La Direction Générale de la banque est consciente de cette insuffisance et compte y remédier dans les années qui viennent, avec la mise en œuvre de son programme de transformation qui la fera converger à l'horizon 2012 vers un ratio de l'ordre de 50%.

Malgré un contexte difficile en 2009 et probablement en 2010, la BIAT croit fermement en l'avenir et poursuit son programme de transformation, un programme qui a touché durant cet exercice plusieurs projets à la fois, dont vient vous parler Monsieur le Président du Conseil d'Administration.

Parallèlement, la BIAT a poursuivi son développement, avec :

- L'ouverture de 10 nouveaux points de vente en 2009 et il est prévu d'en réaliser autant en 2010, portant le réseau à 131 puis 141 agences.
- Le transfert et le réaménagement de 4 points de vente en 2009.
- La déclinaison du plan marketing pour la période 2009-2012 couvrant l'enrichissement de l'offre, des plans de segmentation clientèle et des budgets de communication appropriés.
- Le renforcement du capital humain de la banque, par des recrutements ciblés et la création d'un centre de développement de compétences, certifié ISO 9001 en 2010.
- La mise en œuvre d'un système de notation des entreprises, la formalisation d'une politique de crédit, la conception de nouveaux outils de pilotage des risques et l'élaboration de plusieurs études sectorielles orientant la banque dans ses financements.
- La réorganisation du Département recouvrement contentieux qui devient progressivement un centre de profit, avec des réalisations de 38 MD en 2009 contre 29,4 MD en 2008, en amélioration de 30% et des reprises de provisions s'élevant à 13,2 MD en 2009 contre 8,5 MD en 2008, en progression de plus de 55%.

Le volet risques qui représentait le talon d'Achille de la banque est aujourd'hui maîtrisé et devient source de résultats pour la banque, puisque, faute d'évolution suffisante du PNB, le résultat de cette année a été réalisé par le bas du compte d'exploitation.

Ce même effort de transformation se poursuivra en 2010, de manière à :

- Soutenir la production qui évoluera en moyenne à 12 et 13%.

- Poursuivre la maîtrise des risques, avec des objectifs de CDL inférieur à 9% et une amélioration de la couverture à 71-72%.

- Asseoir la rentabilité de la banque avec :
 - Un PNB qui évoluerait mieux qu'en 2009.
 - Des résultats toujours en progression.

Les prévisions, depuis la crise et les mouvements de taux observés sur les marchés, deviennent un exercice de plus en plus difficile, mais nous pensons pouvoir réaliser de meilleurs résultats en 2010.

Plusieurs indices positifs le laissent penser :

- La production, durant ces cinq premiers mois, progresse à un rythme soutenu, 12,4% aussi bien en dépôts qu'en crédits.
- La structure des dépôts s'améliore encore cette année, au profit des dépôts à vue notamment.
- Les taux, depuis Mai, ont tendance à remonter, 4,40% en Mai contre 4,13% durant les quatre premiers mois de l'année, grâce aux ponctions successives réalisées par la BCT.
- Le commerce extérieur reprend et les revenus de la salle de marchés s'améliorent au fil des mois (1,8 MD en Janvier, 2 MD en Février, 2,2 MD en Mars, 2,1 MD en Avril et probablement plus de 2,5 MD en Mai).

Je voulais terminer, avec cette note optimiste, pour rassurer nos actionnaires. La BIAT est sur la bonne voie. Son résultat 2009 n'a rien d'exceptionnel et elle améliorera, année après année, ses fondamentaux, son assise financière, sa rentabilité pour accompagner son développement. Elle en a, aujourd'hui, les moyens avec un ratio de solvabilité de l'ordre de 12%, un réseau qui s'étoffe, un système d'information qui se modernise et un plan de transformation qui monte en charge progressivement.

La dynamique enclenchée par le plan stratégique, défini en 2008, se poursuivra en 2010 et dans les années qui viennent pour accélérer notre développement sur notre marché et nous préparer à une éventuelle évolution de place, avant d'envisager un développement à l'international.

Pour conclure, juste un mot sur les résultats consolidés du groupe qui évoluent de 72,3% à 63,7 MD, dans le sillage de la maison mère qui voit ses résultats progresser de 78,1%.

Slaheddine LADJIMI



PROFIL ET STRATÉGIE DE LA BIAT

La BIAT, première banque de la place en matière de collecte de dépôts et de génération de PNB, est organisée en trois pôles d'activité : Banque de détail, Banque Commerciale et Banque de Financement et d'investissement.

Elle compte :

- Près de 2450 collaborateurs au service de près de 350 mille clients ;
- Plus de 450 mille comptes ;
- Un réseau de 131 Points de Vente répartis sur l'ensemble du pays et une représentation à Tripoli - Libye ;
- 142 distributeurs automatiques de billets (DAB) ;
- Un réseau de correspondants internationaux composé de près de 1400 banques.

Pour accroître sa participation au développement du pays, améliorer la qualité de ses prestations et asseoir son image, la BIAT a défini une stratégie à l'horizon 2012 privilégiant 3 axes :

- Un développement sur l'ensemble de ses marchés.
 - La maîtrise de ses risques.
 - L'excellence opérationnelle, avec une optimisation des moyens et la recherche d'une meilleure efficacité
- de manière à :
- Conforter sa position de leader sur le marché domestique, tout en devenant une référence en termes d'efficacité opérationnelle, de service client et de professionnalisme de ses collaborateurs;
 - Se hisser à des niveaux de performance lui permettant d'asseoir son développement futur.







1. ACTIVITÉS ET RÉSULTATS

ACTIVITÉS ET RÉSULTATS



1.1 Exposé sur l'activité, la situation et les résultats de la banque

1.1.1 Environnement économique

Au niveau international

La conjoncture internationale a été marquée en 2009 par la poursuite des retombées de la crise financière mondiale à des degrés variables d'une région à une autre. Les difficultés du système financier, en particulier la faillite de plusieurs institutions bancaires et financières et le manque de liquidité, outre la perte de confiance des investisseurs et des consommateurs, se sont répercutées sur le rythme de l'activité économique et la demande internationale. Il en a résulté une récession -sans précédent depuis la fin de la seconde guerre mondiale- des économies des pays industrialisés et un ralentissement de la croissance dans les pays émergents et en développement, notamment ceux fortement dépendants de l'exportation et de la production de produits de base.

La croissance économique a toutefois enregistré un début d'amélioration dans les principaux pays industrialisés à partir du troisième trimestre de 2009, grâce à la conjugaison des efforts des gouvernements et des principales banques centrales à travers, la mise en place d'importants programmes de soutien financier et de relance de l'activité économique et l'assouplissement des politiques monétaires.

Dans ce contexte, les dernières estimations du Fonds Monétaire International font état d'une récession de l'économie mondiale de 0,8% en 2009 et d'une croissance de 3,9% pour l'année 2010.



Au niveau national

L'économie nationale a enregistré, au cours de l'année 2009, des résultats relativement satisfaisants et ce, en dépit des effets négatifs de la crise mondiale sur la production, sur les exportations, sur les secteurs du tourisme et du transport aérien, outre la baisse des prix des produits exportés, notamment le pétrole brut et le phosphate et ses dérivés. L'économie tunisienne a réussi à réaliser un taux de croissance de 3,1%, à préserver les équilibres globaux et à maîtriser le niveau de l'inflation et ceci grâce à l'amélioration du niveau de la production agricole et à la poursuite de la progression des activités de services.

Chiffres clés	2007	2008	2009
PIB (à prix constants en MD)	23 942,8	25 064,8	25 829,2
Croissance	6,3%	4,6%	3,1%
Taux d'inflation	3,1%	5,0%	3,5%
Epargne nationale (en % du RNDB)	23,1%	23,4%	23,1%
Déficit courant (en % du PIB)	2,6%	4,3%	3,0%
Déficit du Budget (en % du PIB)	3,0%	1,1%	3,8%
Croissance des exportations de biens	24,8%	21,8%	-17,1%
Croissance des importations de biens	22,2%	23,7%	-13,1%
Services de la dette / Recettes courantes	11,7%	7,8%	11,4%
Recettes touristiques (en MD)	3 077,3	3 390,2	3 459,0
Croissance	8,9%	10,2%	2,0%
Total investissements (en MD)	10 907,1	12 519,8	13 842
Croissance	12,7%	14,8%	10,6%
Taux d'investissement	24,2%	24,9%	25,9%
Concours à l'économie (en MD)	28 675	32 689	35 794
Croissance	–	14,0%	9,5%
Masse monétaire M2 (en MD)	28 199	32 288	35 809
Croissance	–	14,5%	10,9%



1.1.2 Environnement bancaire et financier

Le système bancaire

En dépit de la situation économique et financière défavorable au niveau international, le secteur bancaire tunisien a poursuivi son développement et a préservé sa stabilité et sa rentabilité. Cette performance est redevable à la non dépendance des banques tunisiennes du marché financier international et à la poursuite de la croissance au niveau de l'investissement domestique et de la consommation intérieure.

Les dépôts de la clientèle

Les dépôts de la clientèle du système bancaire ont enregistré, au 31 décembre 2009, une progression de 12,5%, s'établissant à 32602,5MD.

Toutes les catégories de dépôts ont contribué à l'accroissement observé, avec des évolutions de 16,7%, 12,5% et 9,2% respectivement pour les dépôts à vue, dépôts d'épargne et dépôts à terme.

Les dépôts à vue ont représenté 32,4% de l'ensemble des dépôts, gagnant ainsi 1,2 point par rapport à l'année 2008 au détriment des dépôts à terme.

Évolution des dépôts de la clientèle en MD



Les crédits à la clientèle

Les crédits à la clientèle au niveau du système bancaire ont totalisé, au terme de l'année 2009, 32256,4MD, en accroissement de 10,1% comparativement à l'année dernière.

Cette augmentation est redevable exclusivement au portefeuille escompte lequel a augmenté de 15,7%.

Pour leur part, les comptes débiteurs se sont inscrits en baisse de 9,3%.

L'augmentation des crédits accordés a profité au secteur des services et aux particuliers suivis des secteurs de l'industrie et de l'agriculture.

Évolution des crédits à la clientèle en MD





Le marché monétaire

L'excédent de liquidité ayant prévalu sur le marché monétaire, tout au long de l'année 2008, s'est consolidé en 2009.

Le placement net sur le marché monétaire de l'ensemble des banques s'est établi en moyenne à 1031,1MD, soit quasiment le double de celui observé en 2008.

Placement sur le marché monétaire
En termes sur le soldes mensuels moyens



Taux d'intérêt

Dans un contexte marqué par l'excédent des trésoreries bancaires, le taux d'intérêt au jour le jour a clôturé l'année 2009 à 4,30%, en baisse de près de 100 points de base comparativement à l'année 2008 (5,22%).

La baisse des taux interbancaires est notamment due à la décision du Conseil d'administration de la Banque Centrale du 17 février 2009 de baisser son taux directeur de 75 points de base pour le ramener de 5,25% à 4,50%.

Marché boursier

Contrairement aux prévisions, l'année 2009 a été euphorique pour la Bourse de Tunis qui a engrangé un gain annuel de 48,4%, battant ainsi sa performance record de 2006 (+43%). Cette performance s'est traduite par une capitalisation au dessus des 12000MD, soit 22% du PIB contre 17% en 2008.

La croissance des bénéfices des sociétés cotées (+11%) entre les semestres 2008 et 2009 a réellement défié toutes les appréhensions et endigué les craintes des retombées de la crise.

Le marché a été dynamique malgré la faiblesse du rythme des introductions en bourse. L'année s'est soldée par seulement deux introductions : une sur la marché principal avec la société « Les Ciments de Bizerte » et l'autre sur le marché alternatif avec la société SERVICOM.

1.1.3 Faits marquants 2009

La banque a engagé en 2009 plusieurs projets structurants avec :

- la refonte du système d'information;
- le projet d'efficacité commerciale;
- le projet d'efficacité opérationnelle;
- le plan de continuité de l'activité (PCA);
- Le plan de reprise de l'activité (PRA).

La conduite de ces projets s'est faite en adéquation avec la mise en œuvre de sa stratégie, soit :

- L'ouverture de 10 nouveaux Points de Vente;
- L'enrichissement de l'offre, avec les produits «Tounesna» pour le segment TRE, «BIATNET Business Pack» et «carte salaire» pour les entreprises, «cartes rechargeables» pour les particuliers, professionnels et TRE;
- La définition et déclinaison d'un schéma directeur Marketing pour la période 2009-2012 incluant un plan de segmentation clientèle, des offres de produits et services par segment et des plans de communication;
- Un budget Marketing et Communication renforcé, permettant à la banque de se repositionner dans les médias, avec l'organisation d'une campagne institutionnelle et des plans de communication produits;
- La mise en place d'une structure Animation Commerciale.

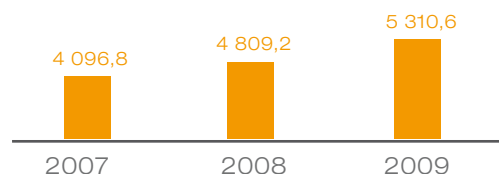
Afin de pouvoir soutenir la réalisation de ses grands projets, la BIAT a créé en 2009 un Centre de Développement des Compétences qui a également pour objectif de :

- Favoriser l'intégration des nouvelles recrues;
- Développer les compétences internes;
- Accompagner le Top Management et préparer les futurs responsables de la BIAT.

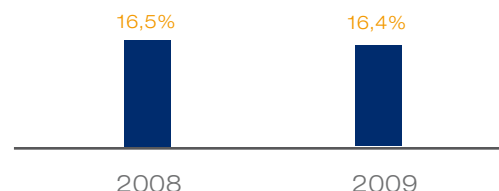
1.1.4 Les dépôts de la clientèle

Avec un volume de dépôts collectés de 5310,6MD au terme de l'année 2009 conforme aux prévisions, en augmentation de 10,4% par rapport à fin 2008, la BIAT confirme sa position de leader sur le marché avec une part de marché de 16,4%.

Évolution des Dépôts de la clientèle en MD



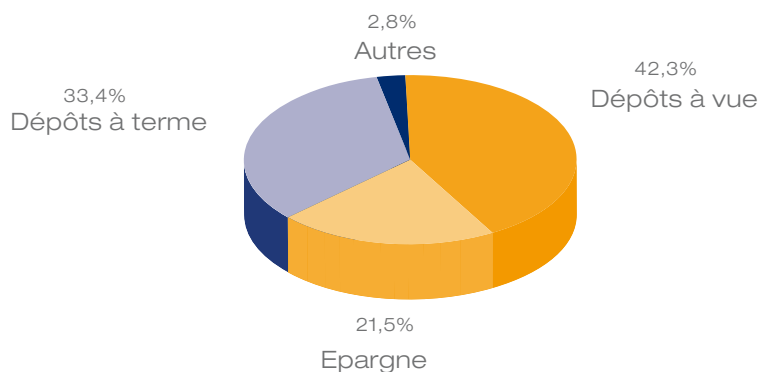
Évolution de la part de marché des dépôts de la clientèle en MD





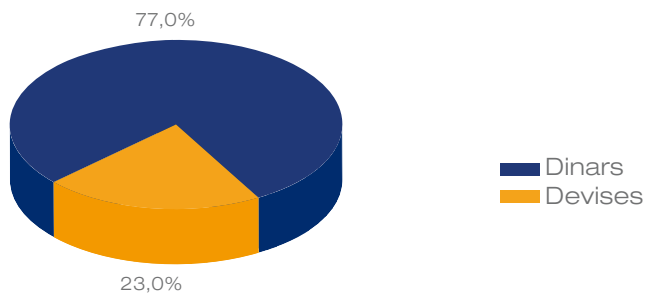
Les dépôts à vue faiblement rémunérés représentent à fin décembre 2009, 42,3%. La banque se place en première position de cette catégorie de dépôts avec une part de marché de 21,5%.

Structure des dépôts de la clientèle en 2009



Représentant 23% des dépôts de clientèle, les dépôts en devises se sont situés au titre de l'année 2009 à 1228,5MD, faisant de la BIAT un acteur de poids avec une part de marché de 26,4%.

Répartition des dépôts en dinars et en devises en 2009





1.1.5 Les crédits nets à la clientèle

La BIAT a réalisé au 31/12/2009 un encours global de 3522,0MD, en évolution de 17,7% et en dépassement franc des prévisions, améliorant ainsi sa part de marché à 11,7%.

La progression des crédits à la clientèle s'explique essentiellement par :

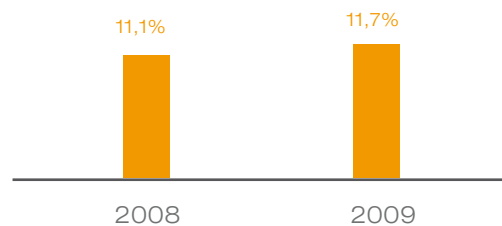
- La hausse des crédits commerciaux et industriels de 353,5MD à 2123,2MD au 31 décembre 2009;
- L'accroissement des crédits immobiliers acquéreurs de 127,7MD à 573,0MD;
- L'augmentation des crédits agricoles de 54,7MD à 212,0MD.

De leur côté, les créances douteuses ont très faiblement évolué de 0,9% s'établissant à 430,2MD. Les provisions sur crédits à la clientèle ont augmenté, quant à elles, de 15,5% à 303,3MD.

Évolution des crédits nets à la clientèle en MD



Évolution de la part de marché des crédits à la clientèle en MD

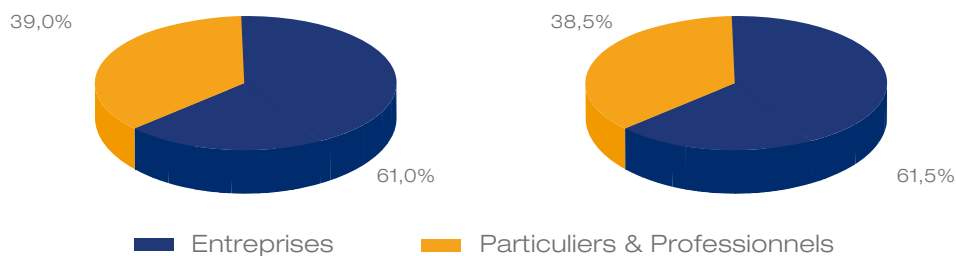




La répartition des crédits à la clientèle entre dinars et devises montre une nette relance des crédits en devises avec une progression de 177,9MD contre 23,3MD au terme de l'exercice écoulé.

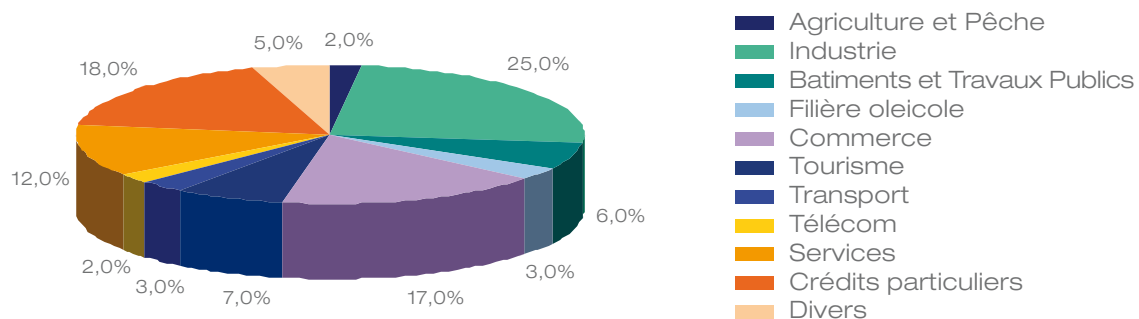
Sur un autre plan, la part des crédits octroyés aux particuliers et professionnels se situe aux alentours de 39%.

Structure des Crédits à la Clientèle



La répartition par secteur des engagements est dominée par l'industrie avec 25%, le commerce avec 17% et les services avec 12%.

Répartition des engagements par secteur en 2009



1.1.6 Les engagements par signature

À l'issue de l'année 2009, les engagements par signature se sont accrus de 15,8%, s'établissant à 1415,1MD.

Cette augmentation a concerné aussi bien les engagements en faveur de la clientèle (+10,9%) que les engagements en faveur d'établissements bancaires et financiers (+26,6%).

Évolution des engagements par signature en MD



1.1.7 Le portefeuille titres de l'Etat

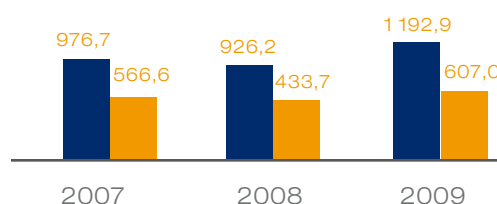
Les titres de l'Etat souscrits par la banque ont enregistré au titre de l'année 2009, un accroissement de 28,8% à 1192,9MD par rapport à fin décembre 2008.

La part de marché de la BIAT s'est ainsi consolidée de 3,8 points à 19,3%.

La partie cédée à la clientèle a affiché une hausse de 40% s'établissant à 607,0 MD.

■ Bons de trésor souscrits
■ Bons de trésor cédés

Évolution du portefeuille titres de l'Etat en MD



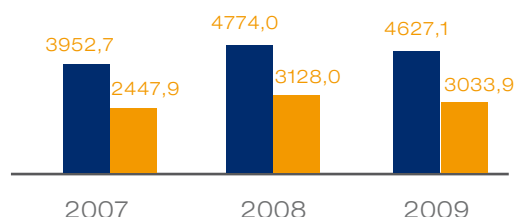
1.1.8 Les opérations avec l'étranger

Le volume global des opérations traitées par la BIAT avec l'étranger s'est situé au terme de l'année 2009 à 7661,0MD, accusant une baisse de 3% qui demeure toutefois nettement inférieure à celle enregistrée au niveau du commerce extérieur du pays (-16%).

Cette baisse a concerné aussi bien le volet recettes (-3,1%) que la partie dépenses (-3,0%).

■ Recettes
■ Dépenses

Évolution des opérations avec l'étranger en MD



1.1.9 L'activité salle de marché-change

Le volume des transactions au comptant et à terme de la salle des marchés s'est situé à 8514MD au 31 décembre 2009, en régression de 13,4% comparativement à l'année 2008.

Cette régression est en relation notamment avec l'évolution du commerce extérieur du pays.

Évolution du volume des transactions de la salle de marché-change en MD

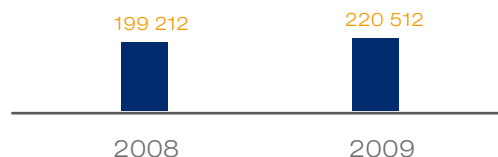


1.1.10 La Monétique et la Télématic

Le nombre de cartes émises a atteint 220512 unités à fin 2009, en augmentation de 10,7% par rapport au niveau enregistré à fin 2008.

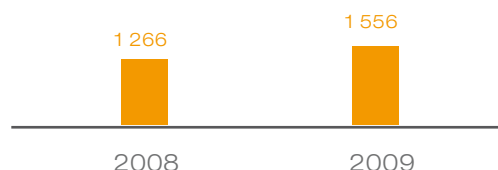
La part de marché de la BIAT s'est ainsi située à 16% hors l'Office National des Postes.

Évolution du nombre de cartes



Dans le même intervalle de temps, le nombre d'affiliés est passé de 1266 en 2008 à 1556 en 2009.

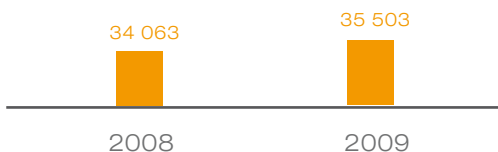
Évolution du nombre d'affiliés



En ce qui concerne la Télématic :

- Le nombre d'abonnements «Messagis» s'est inscrit, au terme de l'année 2009, en hausse de 4,3% à 35503 par rapport à fin décembre 2008.

Évolution du nombre d'abonnements «Messagis»



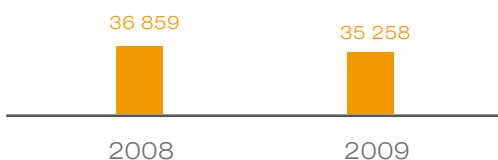
- Le nombre d'abonnements «BIATNET» a pour sa part enregistré un accroissement de 27,3%, s'établissant à 9710 au 31 décembre 2009.

Évolution du nombre d'abonnements «BIATNET»



- En raison du développement des produits «Messagis» et «BIATNET», le nombre d'abonnements à «BIATOFIL» s'est situé en baisse de 4,3% à 35258 à fin 2009.

Évolution du nombre d'abonnements «BIATOFIL»

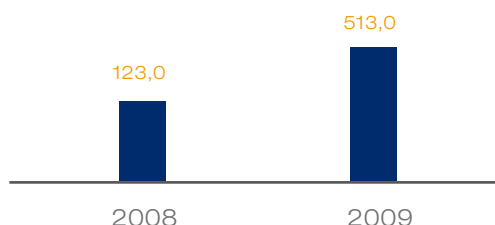


1.1.11 Le marché monétaire

À l'instar du système bancaire, La BIAT a clôturé l'exercice 2009 par un placement net sur le marché monétaire de l'ordre de 513,0MD, nettement supérieur à celui enregistré au terme de l'exercice écoulé (123,0MD).

En termes d'encours quotidiens moyens, la banque a placé un volume de 281,1MD sur le marché monétaire contre 258,5MD une année auparavant.

Placement sur le Marché Monétaire
en termes de soldes de fin d'année en MD



Placement sur le Marché Monétaire
en termes de soldes quotidiens moyens en MD



1.1.12 Résultats d'exploitation

Produit Net Bancaire

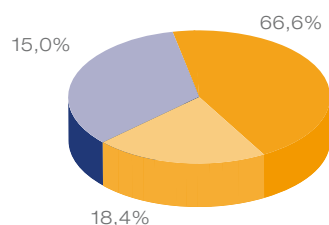
Au terme de l'année 2009, le Produit Net Bancaire a atteint 262,9MD, s'inscrivant en hausse de 2,4MD ou +0,9%.

Cette évolution est imputable à l'augmentation de 1,9% de la marge en intérêts et à l'amélioration de 4,3% de la marge sur commissions.

Évolution du Produit Net Bancaire en MD

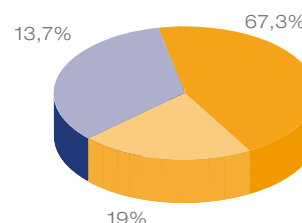


La structure du PNB est ventilée comme suit :



2008

■ Marge en intérêts
■ Marge sur commissions
■ Autres revenus non bancaires



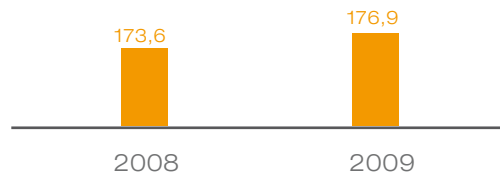
2009



Marge en intérêts

Représentant 67,3% du PNB, la marge en intérêts s'est établie à fin décembre 2009 à 176,9MD, en accroissement de 1,9% et ce malgré la baisse du TMM et des produits de placement.

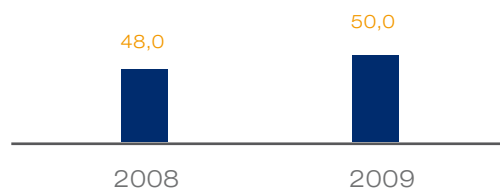
Évolution de la marge nette en intérêts en MD



Marge sur commissions

La marge sur commissions a enregistré une progression de 4,3% pour s'établir à 50,0MD. Sa part dans le PNB s'est située à 19% à fin décembre 2009.

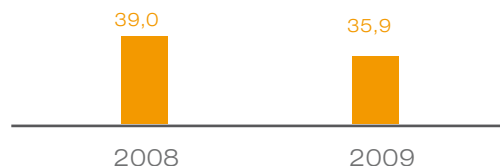
Évolution de la marge nette sur commissions en MD



Autres revenus non bancaires

Les autres revenus non-bancaires se sont inscrits en baisse de 7,9%, en raison de la régression de 10% du gain net sur opérations de change, et ont représenté 13,7% du PNB.

Évolution des autres revenus non bancaires en MD

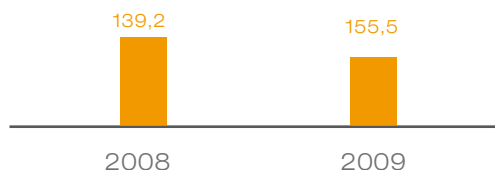


Frais d'exploitation

A l'issue de l'année 2009, les frais d'exploitation ont enregistré une hausse de 11,7% s'établissant à 155,5MD. Cette évolution résulte de l'augmentation des frais de personnel de 96,0MD à 109,2MD. Ces frais incluent en 2009 une charge exceptionnelle de dotations aux provisions pour congés payés de 8,8MD. Hors cet impact, les frais de personnel augmentent de 4,6% et les frais d'exploitation enregistrent une hausse de 5,4%.

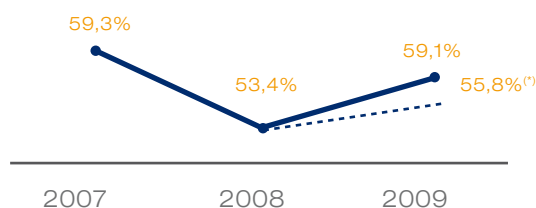
Les charges générales d'exploitation et les dotations aux amortissements ont pour leur part augmenté en 2009 respectivement de 7,8% à 31,4MD et de 2,7% à 14,9MD.

Évolution des frais d'exploitation en MD



Le coefficient d'exploitation a été porté de 53,4% en 2008 à 59,1% en 2009. Hors impact des dotations aux provisions pour congés payés, ce coefficient se situe à 55,8%.

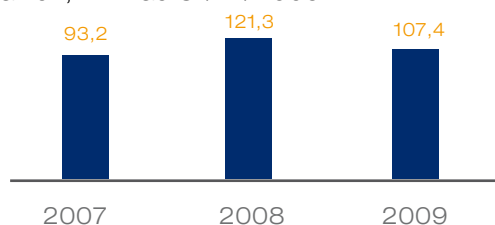
Évolution du coefficient d'exploitation



Résultat Brut d'exploitation

Conséquence de l'évolution du produit net bancaire et des frais d'exploitation, le résultat brut d'exploitation s'est inscrit en baisse de 11,4% à 107,4MD au 31/12/2009.

Évolution du RBE en MD



(*) : hors impact des dotations aux provisions pour congés payés.

Résultat d'exploitation

Le Résultat d'exploitation a enregistré un accroissement de 49,7% à 71,3MD grâce notamment à la baisse de la dotation aux provisions sur créances de 50,7%.

Évolution du Résultat d'exploitation en MD





Résultat net

Le Résultat Net a enregistré une évolution remarquable de 78,1% d'une année à l'autre pour s'établir à 60,1MD à fin 2009.

Évolution du Résultat net en MD

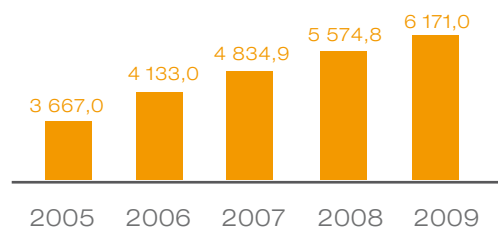


1.2 Evolution de la banque et ses performances au cours des cinq dernières années

1.2.1 Total Bilan

Le total du Bilan s'est inscrit en hausse moyenne de 14,0% au cours des cinq dernières années pour s'établir à 6171,0MD à fin décembre 2009.

Évolution du Total Bilan en MD



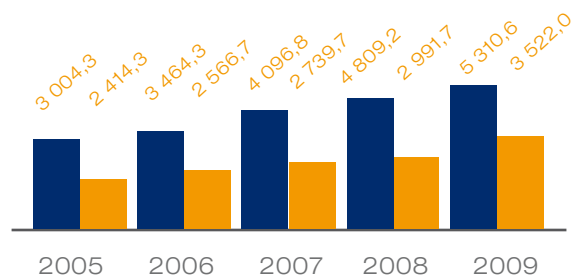


1.2.2 Dépôts et Crédits Clientèle

- Les Dépôts de la Clientèle se sont élevés à 5310,6MD à fin 2009, en augmentation moyenne de 15,3% au cours des cinq dernières années.
- Les Crédits nets à la Clientèle se sont établis à 3522,0MD à fin 2009, en accroissement moyen de 10,0% au cours de la même période.

■ Dépôts clientèle
■ Crédits nets à la clientèle

Évolution des dépôts et crédits clientèle
en MD

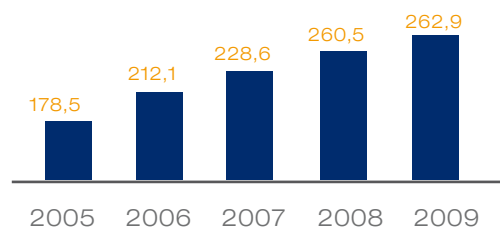




1.2.3 Produit Net Bancaire

Le Produit Net Bancaire a enregistré une augmentation annuelle moyenne de 10,2% au cours des cinq dernières années pour s'établir à 262,9MD à fin 2009.

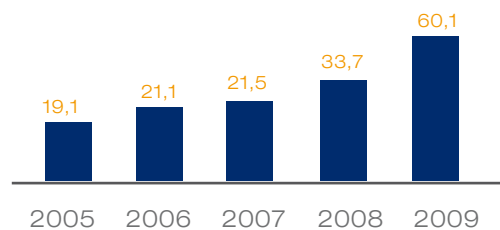
Évolution du Produit Net Bancaire en MD



1.2.4 Résultat Net

Le Résultat Net est passé de 19,1MD en 2005 à 60,1MD en 2009, soit une croissance annuelle moyenne de 33,3%.

Évolution du Résultat Net en MD



1.2.5 Ratios

Les ratios de la banque se sont nettement améliorés en 2009.

Ratios de struture

	2005	2006	2007	2008	2009
Crédits nets / Dépôts	80,4%	74,1%	66,9%	62,2%	66,3%
Taux global de liquidité (Dépôts / Crédits bruts)	110,6%	119,2%	132,6%	142,2%	138,9%

Ratios de rentabilité

	2005	2006	2007	2008	2009
Résultat net / PNB	10,7%	9,9%	9,4%	13,0%	22,9%
Résultat net / FP moyens (ROAE)	7,2%	6,3%	5,3%	7,8%	12,8%
Résultat net / Actif moyen (ROAA)	0,55%	0,54%	0,48%	0,65%	1,02%

Ratios de productivité

	2005	2006	2007	2008	2009
Dépôts / employé	1 371,2	1 513,4	1 738,9	2 002,2	2 164,1
Crédits nets / employé	1 101,1	1 121,3	1 162,9	1 245,5	1 435,2
PNB / employé	82,8	92,6	97,0	108,5	107,1

En mD

Ratios réglementaires

Les fonds propres et le ratio de couverture des risques

	2005	2006	2007	2008	2009
Capital	120,0	132,5	170,0	170,0	170,0
Réserves	144,9	225,7	233,4	241,6	250,3
Bénéfice de l'année	19,1	21,1	21,5	33,7	60,1
Autres capitaux propres et résultats reportés	0,2	0,7	0,1	0,4	10,5

En MD

	2005	2006	2007	2008	2009
Actif net pondéré	2 934,0	3 128,7	3 438,6	3 658,0	4 315,7
Total capitaux propres nets de base	263,7	357,6	404,8	424,0	449,5
Ratios de couverture des risques (Tier 1)	8,99%	11,43%	11,77%	11,59%	10,41%
Fonds propres complémentaires	76,9	76,9	76,9	76,9	64,2
Total Fonds propres nets	340,6	434,5	481,7	500,9	513,7
Ratio global de couverture des risques	11,61%	13,89%	14,01%	13,69%	11,90%

Ratios de contrôle des risques

Norme 1: a- Les risques individuels dépassant 5% des Fonds Propres Nets (FPN) ne doivent pas excéder globalement 10 fois les FPN de la banque.

déc-05	déc-06	déc-07	déc-08	déc-09
2,2*FPN	1,7*FPN	1,6*FPN	1,7*FPN	2,6*FPN

Norme 1: b- Les risques individuels dépassant 15% des Fonds Propres Nets (FPN) ne doivent pas excéder globalement 2 fois les FPN de la banque.

déc-05	déc-06	déc-07	déc-08	déc-09
0,5*FPN	0,5*FPN	0,5*FPN	0,7*FPN	1,5*FPN

Norme 2: Le risque encouru sur un même bénéficiaire ne doit pas excéder 25% des FPN de la Banque.

déc-05	déc-06	déc-07	déc-08	déc-09
0 client	0 client	0 client	0 client	1 client

Norme 3: Le risque global encouru sur les dirigeants, les administrateurs et les actionnaires (détenant plus de 10% du capital) ne doit pas dépasser 3 fois les FPN de la Banque.

déc-05	déc-06	déc-07	déc-08	déc-09
0,8*FPN	0,9*FPN	0,7*FPN	0,8*FPN	1,1*FPN

Ratio de liquidité

déc-05	déc-06	déc-07	déc-08	déc-09
112,30%	122,09%	129,82%	129,86%	124,14

Ratios de qualité des risques

	2005	2006	2007	2008	2009
Taux de CDL	13,9%	13,4%	13,2%	10,8%	9,4%

	2005	2006	2007	2008	2009
Taux de couverture des CDL(*)	53,9%	59,8%	62,8%	61,3%	70,3%

1.2.6 Rating de la BIAT (Notation sollicitée par la banque)

Moody's Investors Service **Décembre 2009**

Dépôts bancaires en dinars	Baa2/P-2
Dépôts bancaires en devises	Baa2/P-2
Solidité financière	D

(*) : le taux de couverture des CDL a été calculé sur la base des provisions pour créances clientèle (hors provisions pour risques et charges).

1.3 Evolution prévisionnelle et perspectives d'avenir

Les orientations

Le programme de transformation découlant de la stratégie adoptée depuis 2008, se poursuivra en 2010 avec des budgets et des moyens plus importants et concernera :

- La refonte du système d'information qui vise à doter la banque d'un outil performant et capable d'accompagner les évolutions futures ;
- La montée en charge des projets efficacité commerciale et opérationnelle, qui devait permettre une meilleure organisation des pôles Banques de Détail et Banque Commerciale et une amélioration des circuits et processus entraînant une maîtrise des risques opérationnels ;
- Le marketing et la communication dont l'effort portera sur un meilleur équipement de la clientèle ;
- L'extension du réseau avec l'ouverture de 10 nouveaux points de vente ;
- La réalisation de la deuxième tranche du siège social.

Parallèlement à la conduite de ces projets, les métiers poursuivront en 2010 :

- La pérennisation des acquis ;
- La poursuite des efforts de maîtrise et de contrôle des risques ;
- L'optimisation des coûts et de la tarification ;
- L'amélioration de la rentabilité.

Les hypothèses et les résultats

Le scénario de développement de la banque retenu pour l'année 2010 sera orienté vers un développement soutenu de la production, à même de renforcer ses parts de marché, de dégager un PNB permettant de couvrir ses charges d'exploitation, le coût de ses risques et de dégager une rentabilité des fonds propres en adéquation avec son niveau d'activité.

Ce scénario de développement a été élaboré sur la base des hypothèses suivantes :

- Une augmentation des dépôts de la clientèle de 11% en termes de soldes quotidiens moyens ;
- Une progression des crédits à la clientèle de 12,7% en termes de soldes quotidiens moyens ;
- Une évolution des Bons de Trésor souscrits de 8,0% en termes de soldes quotidiens moyens ;
- Un effort de commercialisation des produits et services mieux organisé et plus étoffé ;
- Une croissance des engagements par signature de 10% ;
- Une évolution des charges opératoires de 8,3%.

Ces hypothèses d'évolution des principaux indicateurs de la banque devraient se traduire à fin 2010 par des résultats d'exploitation en nette amélioration :

- Un résultat net en progression ;
- UN taux de CDL inférieur à 9% ;
- Un taux de couverture des risques en amélioration ;
- Une rentabilité des fonds propres et des actifs moyens en nette amélioration.

1.4 Activité en matière de recherche et développement

La refonte du système d'information

La réflexion stratégique engagée par la BIAT depuis début 2008 a permis de définir une politique ambitieuse de développement et a identifié les moyens nécessaires à l'atteinte de ses objectifs, notamment la mise en place d'un système d'information performant et capable d'accompagner ses évolutions.

Le lancement du projet «Challenge 24» s'est matérialisé par la signature d'un contrat avec la société Temenos fin 2008, pour un démarrage opérationnel prévu au cours du premier trimestre 2011.

Ce projet prioritaire pour la Banque demande un investissement humain d'environ 45 000 jours / hommes sur deux ans et demi et permettra à la BIAT de relever quatre principaux défis :

- La modernisation du système actuel pour répondre aux besoins des métiers et aux volumes d'activité croissants ;
- L'évolutivité et la cohérence avec les objectifs de développement définis par la banque ;
- La maîtrise des risques ;
- L'efficacité opérationnelle et la productivité.

Principales améliorations issues de la mise en place de T24

Suite à la phase d'analyse des besoins de la banque et leur adéquation avec les possibilités offertes par T24, les principaux apports attendus par la mise en place de ce GBS à la BIAT sont nombreux et se répartissent en trois axes :

- Une meilleure connaissance de la clientèle permettant de mieux la servir et de développer le portefeuille clients ;
- Une amélioration de la gestion du risque par notamment une automatisation des process et des contrôles ;
- Une génération de gains de productivité aussi bien dans le réseau que dans les services centraux



The background is a complex, multi-layered abstract painting. It features a variety of colors including earthy tones like ochre, sienna, and terracotta, as well as cooler blues, purples, and greens. The brushwork is visible and expressive, with some areas appearing more textured than others. There are several faces and figures integrated into the composition, though they are not clearly defined. Some faces are in the foreground, looking directly at the viewer, while others are more integrated into the background. The overall effect is one of a rich, textured tapestry of human forms and emotions.

2. PARTICIPATIONS & GROUPE BIAT

PARTICIPATIONS ET GROUPE BIAT



2.1 Groupe BIAT

2.1.1 Sociétés du groupe BIAT

Les états financiers des sociétés du groupe BIAT ont été consolidés conformément aux règles et aux principes comptables édictés par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et par les normes comptables tunisiennes relatives notamment aux opérations spécifiques aux établissements bancaires, à la consolidation des états financiers et aux regroupements d'entreprises. Outre la BIAT, le périmètre de consolidation regroupe les sociétés suivantes :

2.1.1.1 Pôle financier

SICAF BIAT

La société a été créée en novembre 2003. Son capital social s'élève à 19 millions de dinars à fin 2009. Son objet est la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières et opérations connexes. Elle détient la totalité du capital de la SGP, de la SIM et de la société TAAMIR.

Société Générale de Placement « SGP »

La société est entrée en exploitation en septembre 1992. Son capital actuel est de 9,0 millions de dinars. Son principal objet social est la gestion de participations financières.

Société d'Informatique et de Management « SIM »

La société a démarré ses activités en juin 1981. Son capital actuel est de 822,9 mille dinars. La société est présentement en liquidation.

Sicar Avenir

La société est entrée en activité en mars 2000. Son capital social s'élève à 23 millions de dinars à fin 2009. Son objet est la participation pour son propre compte ou pour le compte des tiers et en vue de sa rétrocession, au renforcement des fonds propres des petites et moyennes entreprises et notamment celles promues par les nouveaux promoteurs, implantées dans des zones de développement régional ou objet d'opérations de mise à niveau.



2.1.1.2 Pôle immobilier

Société TAAMIR

La société est entrée en exploitation le 8 novembre 1988. Son capital actuel est de 5,1 millions de dinars. Son objet est l'acquisition et la gestion d'immeubles ainsi que de droits de propriété dans d'autres sociétés.

Société de Promotion Immobilière Arabe de Tunisie « SOPIAT »

La société a démarré son activité en décembre 2000. Son capital actuel est de 5,0 millions de dinars. Son objet social est la promotion immobilière.

Société du Pôle de Compétitivité de Monastir Elfejja

Cette société a été créée en octobre 2006 avec un capital social de 1 million de dinars. A fin 2009, son capital a été porté à 15 MD. L'activité principale de la société est la réalisation et la gestion d'un pôle de compétitivité spécialisé dans le textile et autres industries.

Les pôles de compétitivité représentent une nouvelle génération d'espaces d'activités économiques composés de technopoles et de zones industrielles de soutien.

Palm Links Immobilière

La société est entrée en exploitation en 1999. Son capital actuel est de 200 mille dinars. Elle a pour objet la promotion immobilière sous toutes ses formes et dans tout le territoire de la Tunisie.

Société Tunisienne de Promotion des Pôles Immobiliers et Industriels «STPI»

La société a été créée en 2006. Son capital social s'élève 4 million de dinars à fin 2009. La société a pour objet la promotion immobilière et notamment l'aménagement de zones industrielles.

2.1.1.3 Pôle assurances

Société la Protectrice

La société est entrée en exploitation en décembre 1989. Son capital social s'élève présentement à 40 mille dinars. Son objet social est le conseil et le courtage en assurances.

Assurances BIAT

La BIAT a acquis une participation majoritaire dans cette société en 2002. Le capital social s'élève présentement à 10 million de dinars. L'objet de la société est la réalisation et la gestion de contrats et de conventions d'assurances et de réassurances.

2.1.1.4 Pôle gestion d'actifs

BIAT ASSETS Management

La société a démarré son activité en juin 2002. Son capital social s'élève à 0,5 million de dinars à fin 2009. Son objet social est la gestion des portefeuilles des OPCVM. La société est le gestionnaire de SICAV TRESOR, SICAV OPPORTUNITY, SICAV PROSPERITY et SICAV PATRIMOINE OBLOGATAIRE. La société gère également le Fonds Commun de Placement «FCP BIAT - Epargne Actions».

Sicav Opportunity

La société est entrée en exploitation en mai 2001. Son capital s'élève à 1,570 million de dinars en nominal à fin 2009. Son objet est la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières.

Sicav Trésor

La société est entrée en exploitation en 1997. Son capital s'élève à 633,703 million de dinars en nominal au 31/12/2009. Son objet est la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières.

Sicav Prosperity

La société est entrée en activité en mars 1994. Son capital actuel est de 1,457 million de dinars en nominal à fin 2009. Son objet est la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières.

Sicav Patrimoine Obligataire

La société est entrée en activité en avril 2007. Son capital initial s'élevait à 1 million de dinars. Au 31 décembre 2009, le capital a atteint 11,935 millions de dinars. La société a pour objet la gestion de portefeuille de valeurs mobilières.

Tunisie Titrisation

Cette société a été créée en décembre 2005 avec un capital social de 500 mille dinars. La société a pour objet la gestion de fonds communs de créances.

Fonds Commun de Créances « BIAT CREDIMMO 1 » :

Ce FCC a été constitué le 22/05/2006. Son objet est la copropriété pour l'acquisition exclusive des créances hypothécaires cédées par la BIAT en vue d'émettre en une seule fois des parts représentatives de ces créances. Le volume des créances cédées par la Banque a totalisé 50MD dans le cadre de cette opération.

Fonds Commun de Créances « BIAT CREDIMMO 2 » :

Ce FCC a été constitué le 28/05/2007. Son objet est la copropriété pour l'acquisition exclusive des créances hypothécaires cédées par la BIAT en vue d'émettre en une seule fois des parts représentatives de ces créances. Le volume des créances cédées par la Banque a totalisé 50MD dans le cadre de cette opération.

Fonds Commun de Placement BIAT - Epargne Actions :

Ce FCP a été constitué le 24/11/2006. Son capital s'élève à 0,333 million de dinars en nominal à fin 2009. Son objet est la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières par l'utilisation exclusive de ses fonds propres.

2.1.1.5 Pôle Tourisme

Société Tanit International « STI »

Elle a été créée en 1989. Son capital actuel est de 60 million de dinars. Son objet est le développement de l'hôtellerie, du tourisme et des stations thermales en Tunisie ainsi que la participation directe ou indirecte dans toute société visant le même but. La société a deux filiales : La Société de Promotion Touristique Mohamed V et la Société Touristique Sahara Palace.

Société de Promotion Touristique Mohamed V

La société a été créée en décembre 2006. Son capital social s'élève présentement à 12 million de dinars. La société a pour objet le développement de l'hôtellerie, de la restauration, du tourisme et des stations thermales.

Société Touristique Sahara Palace

La société a pour objet le développement de l'hôtellerie, de la restauration, du tourisme et des stations thermales. Elle est propriétaire de l'hôtel SAHARA PALACE à Nefta. Son capital social s'élève présentement à 8 millions de dinars.

Société Golf Sousse Monastir

La société est entrée en activité en février 1990. Son capital social s'élève à 6,5 million de dinars à fin 2009. La société a pour principal objet la réalisation et l'exploitation de terrains de golf et de centres de loisirs et de sports en Tunisie et particulièrement dans la région de Monastir.

Société de Promotion Touristique Salloum

La société est entrée en exploitation en novembre 1990. Son capital social s'élève présentement à 4 million de dinars. Son objet est la création, la promotion et l'exploitation d'une station touristique dans la zone de Salloum.

Société FAIZA

Elle a démarré le 6 août 1993. Son capital social s'élève à 1,280 million de dinars. Son principal objet est la construction, aménagement, achat, vente et exploitation de tout établissement à caractère touristique.

2.1.1.6 Autres activités

Compagnie Internationale Arabe de Recouvrement « CIAR »

La société est entrée en exploitation en décembre 2000. Son capital social s'élève à 1 million de dinars à fin 2009. Son objet social est le recouvrement des créances.

Financière de Placement et Gestion « FPG »

La FPG est un intermédiaire en bourse dont l'entrée en exploitation remonte à septembre 1995. Son capital social s'élève à 3 million de dinars à fin 2009.

Banque d'affaires de Tunisie « BAT »

Elle a été créée en 1997. Son capital actuel est de 3,7 million de dinars. Elle a pour objet l'exercice de toutes les opérations entrant dans la définition de l'activité des banques d'affaires telle que définie dans les textes législatifs et réglementaires. Son activité principale consiste dans le conseil et l'assistance en matière de gestion financière, d'ingénierie financière, et d'une manière générale tous les services destinés à faciliter la création, le développement et la restructuration des entreprises.

Organisation et services informatiques « OSI »

La société est entrée en activité en avril 1987. Son capital social s'élève à 20 mille dinars. Son objet est la commercialisation de bien et services ayant trait à l'organisation et à la gestion et traitement de l'information.

Institut Tunis Dauphine

La société a été créée en 2009 avec un capital social de 2,5 million dinars. La société a pour objet l'étude, la réalisation et l'exploitation d'un établissement privé d'enseignement et de formation.

Société Via Mobile

La société a été créée en 2009 avec un capital initial de 740 mille dinars. La société a pour objet le développement et l'exploitation de logiciels informatiques.

2.1.2 Résultats du groupe BIAT

Les principales données consolidées du groupe indiquent que le total bilan s'est situé à 6 906,8MD au 31/12/2009, en augmentation de 12,6%.

Le Produit Net Bancaire s'est inscrit en hausse de 0,6% à 312,8MD à fin 2009.

Le Bénéfice net a, pour sa part, enregistré un accroissement de 72,3% pour se situer à 63,7MD à fin 2009.

La contribution de chaque société consolidée dans le résultat consolidé du groupe s'analyse entre 2009 et 2008 comme suit :

Société consolidée	31/12/2009	31/12/2008
Société Mère : BIAT	65 991	30 419
SIM	-10	- 23
OSI	-45	107
TAAMIR	9	1 129
PROTECTRICE	-206	- 315
SALLOUM	-15	- 6
SGP	42	- 18
SICAV PROSPERITY	16	21
FAIZA	-	- 1
GSM	-645	- 517
FPG	313	16
ASSURANCE BIAT	735	1 142
SICAV TRESOR	1 331	1 170
SICAR AVENIR	404	- 416
CIAR	362	596
SOPIAT	297	- 236
SICAV OPPORTUNITY	30	36
BIAT ASSETS MANAGEMENT	-213	- 155
SICAF BIAT	1	17
PALM LINKS IMMOBILIERE	-8	5
BAT	49	48
STI	-5 713	2 348
TUNISIE TITRISATION	-15	- 103
EL FEJJA	-177	-
SICAV PATRIMOINE	34	49
FCC1	377	556
STPI	-1	-
FCP	7	9
FCC2	760	1 082
STPM V	50	-
INSTITUT DAUPHINE	-75	-
TOTAL	63 685	36 961



2.2 Evolution du portefeuille participations

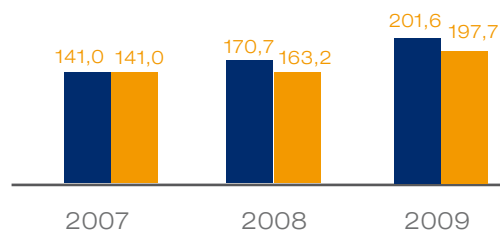
Au terme de l'année 2009, le volume brut des participations souscrites a atteint 201,6MD, en progression de 18,1% comparativement à l'année 2008.

Cette augmentation est en liaison avec les souscriptions au capital de plusieurs sociétés et à la création d'un nouveau fonds géré de 3MD.

Pour leur part, les cessions réalisées par la banque en 2009 ont porté sur un volume de 5,4MD.

■ Participations souscrites
■ Participations libérées

Évolution des participations en MD







3. ACTIONNARIAT

ACTIONNARIAT

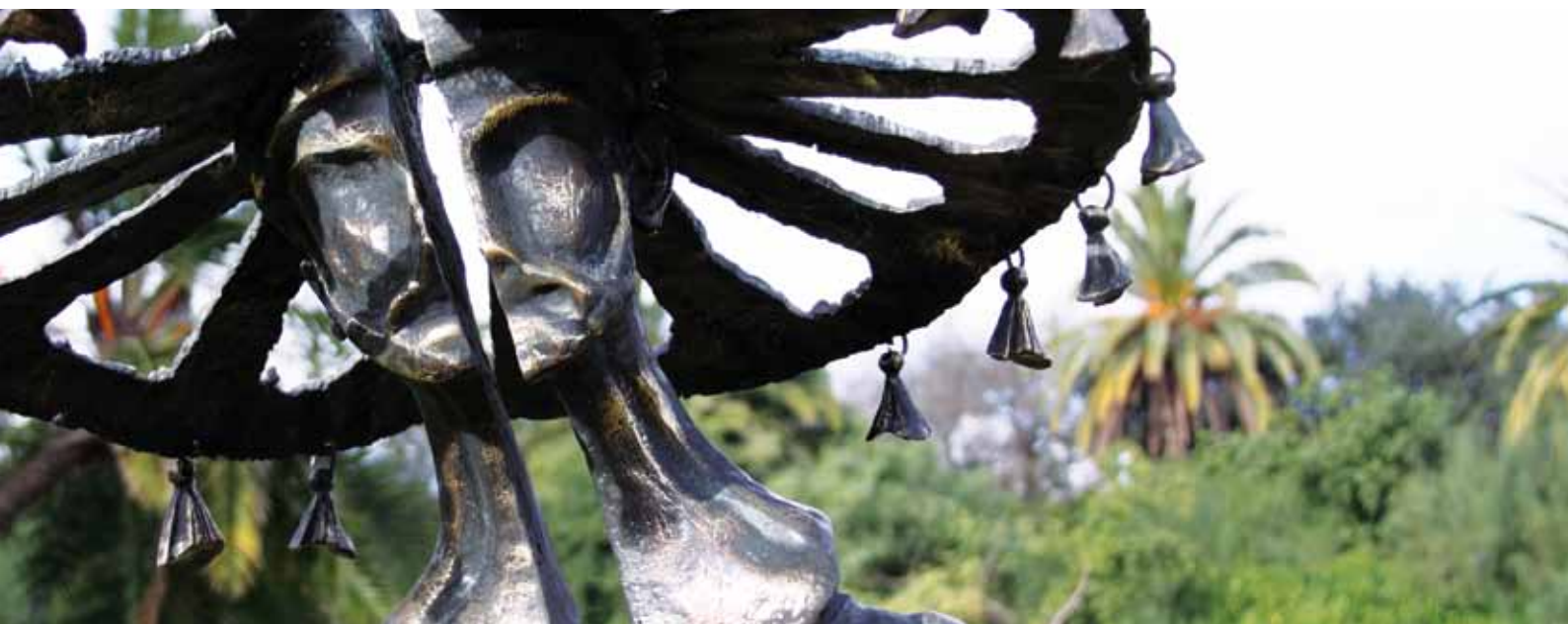


3.1 Renseignements relatifs à la répartition du capital et des droits de vote

3.1.1 Structure du capital au 31/12/2009

Actionnaires	Nombre d'actions	Part en %
A/ Actionnaires étrangers	2 914 006	17,14%
SOCIETE PAR ACTION SIMPLIFIEE SAS SIBP	1 152 050	6,78%
INTESA SANPAOLO S.p.A	953 787	5,61%
BANQUE POPULAIRE VAL DE France	323 000	1,90%
SOCIETE ITALIANA PER LE IMPRESE ALL'ESTERNO SIMEST	204 000	1,20%
THE NATIONAL COMMERCIAL BANK OF JEDDAH*	156 243	0,92%
AUTRES	124 926	0,73%
B/ Actionnaires tunisiens	14 085 994	82,86%
PERSONNES MORALES PARA-ETATIQUES	15 378	0,09%
PERSONNES MORALES PRIVEES	9 879 073	58,11%
PERSONNES PHYSIQUES	4 191 543	24,66%
Total	17 000 000	100,00%

(*) : la participation de la NCB a été cedée en avril 2010 à Maghreb Financière Holding (65 837 actions), GAT (20 549 actions), IFICO (20 549 actions) et à la société Jerba Beach Hôtel (49 308 actions).



3.1.2 Répartition des droits de vote

Les 17.000.000 actions représentant le capital de la banque comportent 17.000.000 de droits de vote.

Selon l'article 39 des statuts, chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions sans limitation sauf exception légale.

3.1.3 Changements majeurs opérés au niveau du capital social

L'année 2009 a été marquée notamment par les transactions suivantes :

- Le fonds BLAKENAY a vendu en mars, 564 826 actions BIAT ou 3,3% du capital.
- La banque NATIXIS a cédé en mars 272 000 actions BIAT ou 1,6% du capital à la société par actions simplifiée SAS SIBP du même groupe Banque Populaire.
- Le groupe Maghreb Financière Holding a acquis en mars 352 393 actions BIAT ou 2,07% du capital.
- Le groupe MILED a acquis en mars 196 367 actions BIAT ou 1,15% du capital.

3.2 Conditions d'accès à l'Assemblée Générale

Selon l'article 35 des statuts :

1/ Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent assister à l'Assemblée Générale, sur justification de leur identité, ou s'y faire représenter.

2/ Toutefois, l'Etat Tunisien et les collectivités publiques, si elles sont actionnaires sont valablement représentés par leurs représentants légaux; les sociétés sont valablement représentées soit par un de leurs gérants ou par un délégué de leur Conseil d'Administration, soit par un mandataire, les mineurs ou interdits, par leur tuteur, le tout sans qu'il soit nécessaire que le gérant, le délégué du Conseil, le mandataire ou le tuteur soit personnellement actionnaire.

3/ Le nu-propriétaire est valablement représenté par l'usufruitier et le droit de vote appartient à ce dernier pour toutes les Assemblées Ordinaires et Extraordinaires, sauf, ainsi qu'il est dit sous l'article 17 ci-dessus, entente contraire entre eux.

4/ La forme des pouvoirs et les lieux et délais de leur production sont sous toutes réserves de ce qui est dit à l'article 36 ci-après déterminés par le Conseil d'Administration.

Selon l'article 36 des statuts :

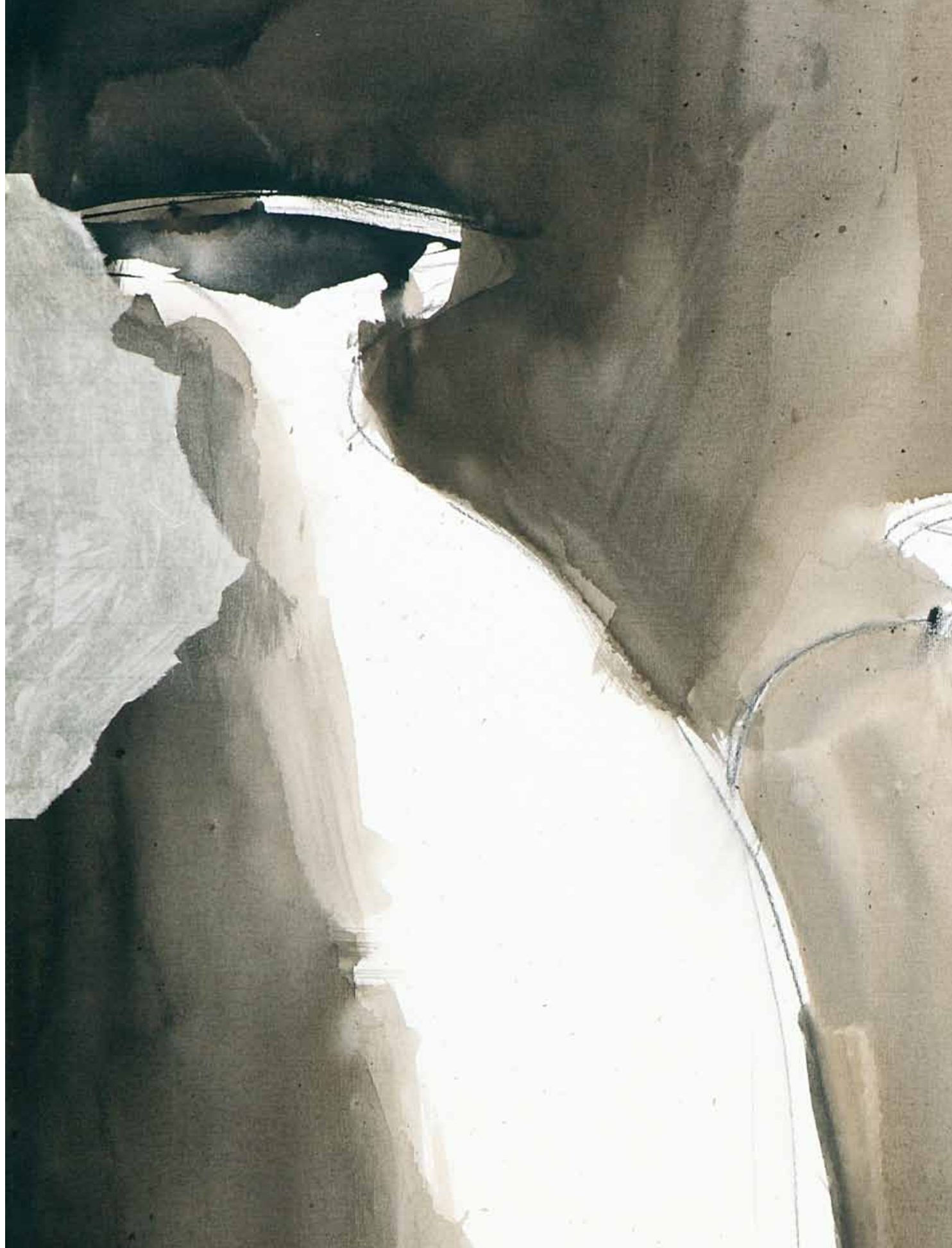
1/ Les propriétaires d'actions doivent, pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter aux Assemblées Générales, être inscrits sur les registres de la Société, huit jours au moins avant le jour fixé pour la réunion.

2/ Tout membre de l'Assemblée qui veut se faire représenter par un mandataire, doit déposer son pouvoir au siège trois jours avant la réunion.

3/ Toutefois, le Conseil d'Administration a toujours la faculté de réduire les délais et d'accepter les dépôts en dehors de ces limites.







4.GOUVERNANCE

GOVERNANCE



4.1 Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation de son président ou de la moitié de ses membres, aussi souvent que l'intérêt de la banque l'exige, et de droit, au moins quatre fois par an. En 2009, le Conseil d'administration a tenu 5 réunions.

4.1.1 Rôle

Selon l'article 24 des statuts de la banque, le Conseil d'administration a notamment les pouvoirs suivants:

- Il définit la politique et les orientations stratégiques de la banque et veille à leur mise en œuvre;
- Il arrête le budget annuel et veille à sa mise en œuvre;
- Il approuve les projets d'investissement ou de désinvestissement stratégiques et toutes les opérations d'acquisition, de cession ou de prise de participation;
- Il arrête et établit les états financiers de la banque conformément à la loi relative au système comptable des entreprises.

4.1.2 Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres

Les membres du conseil d'administration sont nommés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires pour une durée de 3 ans renouvelable.

En cas de vacance d'un poste au conseil d'administration, suite à un décès, une incapacité physique, une démission ou à la survenance d'une incapacité juridique, le conseil d'administration peut, entre deux assemblées générales, procéder à des nominations à titre provisoire.

Cette nomination est soumise à la ratification de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire. L'administrateur nommé en remplacement d'un autre ne demeure en fonction que le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur.



4.1.3 Composition

Le Conseil d'administration de la BIAT est composé actuellement de onze membres suite au décès du regretté Mr Habib BOURGUIBA Jr.

Par décision du Conseil d'Administration réuni le jeudi 25 juin 2009, Mr Ismaïl MABROUK a été nommé Président du Conseil et ce, en remplacement de Mr Tahar SIOUD qui poursuit ses fonctions en tant qu'Administrateur.

Composition du Conseil d'Administration au 31 décembre 2009

M. Ismail MABROUK, Président

M. Mokhtar FAKHFAKH, Président Honoraire

M. Tahar SIOUD

M. Marwan MABROUK

M. Aziz MILED

M. Hédi DJILANI

M. Mohsen HACHICHA

M. M'hamed DRISS

M. Jean MESSINESI

M. Guido OTTOLENGHI, Représentant d'Intesa Sanpaolo SpA

M. Michel FARRUGIA, Représentant de Natixis

Secrétaire du Conseil : **M. Abdelfatteh YAHIA**

Les membres du Conseil sont nommés pour un mandat de trois ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2010.

4.2 Direction Générale

4.2.1 Rôle

Le Directeur Général de la BIAT, désigné par le Conseil d'Administration, assure sous sa responsabilité la direction générale de la banque. Il représente la société dans ses rapports avec les tiers.

Sur proposition du Directeur Général, le Conseil d'Administration peut désigner un ou plusieurs directeurs généraux adjoints pour assister le Directeur Général.

4.2.2 Composition

Monsieur Slaheddine LADJIMI assure la fonction de Directeur Général de la banque par décision du Conseil d'Administration du 29 mai 2007.

Monsieur Sahbi BEN AISSA a été nommé, par décision du Conseil d'Administration du 15 décembre 2009, en tant que Directeur Général Adjoint, en charge du Pôle Banque de Financement et d'Investissement (B.F.I.).

Composition de la Direction Générale

M. Slaheddine LADJIMI, Directeur Général

M. Sahbi BEN AISSA, Directeur Général Adjoint en charge du pôle B.F.I.

4.3 Comités

4.3.1 Comité Permanent d'Audit Interne

Ce Comité a été institué par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 26 avril 2007 en application de la loi n°2001-65 relative aux établissements de crédit et de la circulaire BCT n° : 2006-19. Ce comité se compose de trois membres au moins dont un président choisi par ses pairs et se réunit au moins quatre fois par an.

Principales missions

- Révision et avis sur le rapport annuel y compris les états financiers de l'établissement avant sa transmission au Conseil d'Administration pour approbation ;
- Examen de tous placement ou opération susceptible de nuire à la situation financière de l'établissement et portés à sa connaissance par les commissaires aux comptes ou les auditeurs externes ;
- Revue de tout relevé de la Banque avant sa transmission aux autorités de supervision;
- Agrément de la nomination du responsable de la structure d'audit interne ainsi que des auditeurs ;
- Proposition de nomination des commissaires aux comptes et des auditeurs externes et donne un avis sur le programme et les résultats de leur contrôle;
- Rend compte régulièrement au Conseil d'Administration de l'exercice de sa mission.



Composition

- **M. Tahar SIOUD**, Président
- **M. Mokhtar FAKHFAKH**
- **M. Hédi DJILANI**
- **M. Guido OTTOLENGHI**

4.3.2 Comité Exécutif de Crédit

Ce Comité a été institué par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 26 avril 2007 en application de la loi n° : 2006-19 modifiant et complétant la loi n°2001-65, relative aux établissements de crédit et de la circulaire BCT n°2006-07. Ce comité est présidé par le Directeur Général et se réunit au moins quatre fois par an.

Principales missions

- Contrôle à posteriori et donne son avis sur un certain nombre de crédits octroyés par la banque;
- Examine l'activité de financement de la banque et s'assure du respect de la politique définie par le Conseil d'Administration;
- Présente des recommandations pour la révision de la politique de financement de la banque;
- Soumet de façon régulière au Conseil d'Administration un rapport détaillé sur son activité.

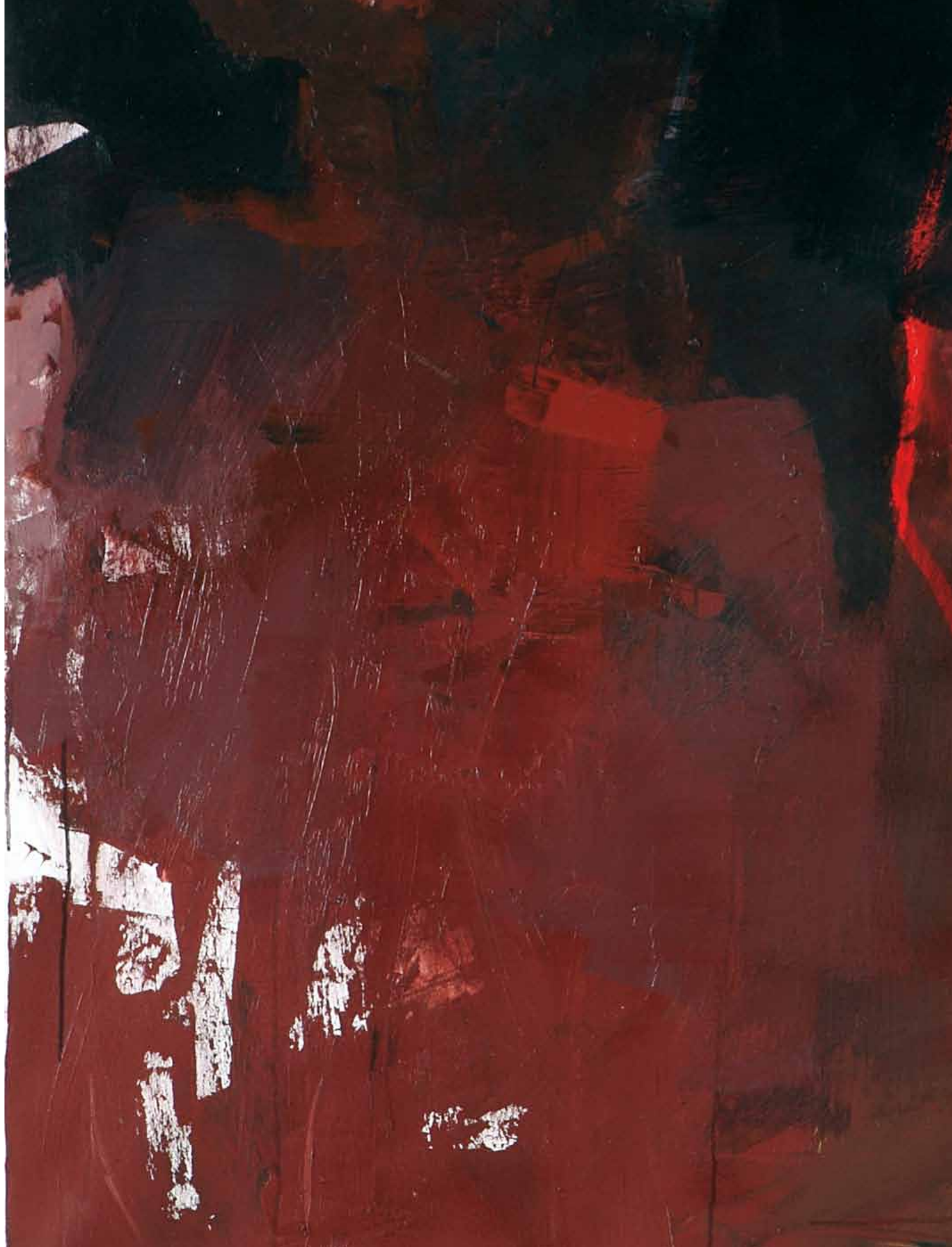
Composition

- **M. Slaheddine LADJIMI**, Président
- **M. Mohsen HACHICHA**
- **M. Michel FARRUGIA**, représentant de Natixis
- **M. Fethi MESTIRI**

4.4. Commissaires aux comptes

Les deux commissaires aux comptes de la BIAT ont été nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 mai 2007 pour une période de 3 ans, expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire, statuant sur les comptes de l'exercice 2009.

Ces deux commissaires aux comptes sont:
ORGA-AUDIT représenté par M. Mohamed Salah BEN AFIA
FINOR représenté par M. Fayçal DERBAL



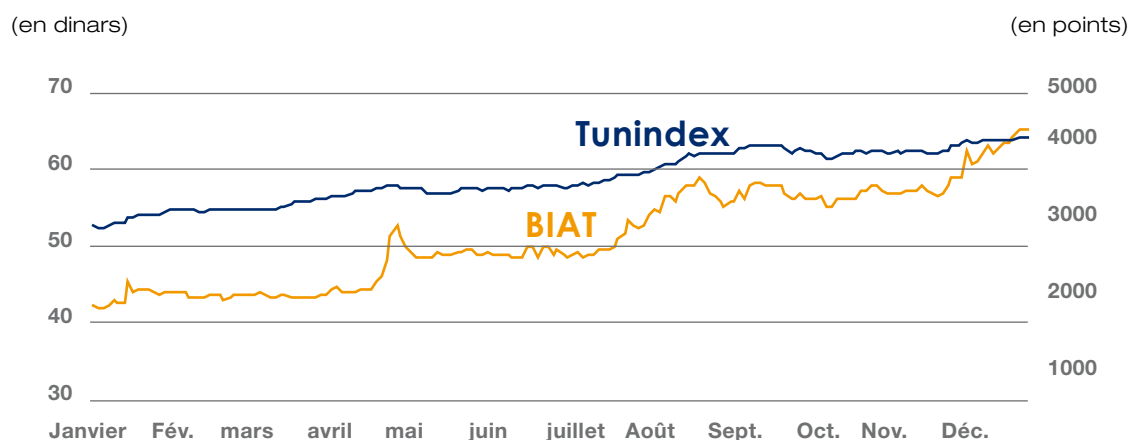


5. L'ACTION BIAT EN BOURSE

L'ACTION BIAT EN BOURSE



5.1 Evolution du cours de l'action BIAT en 2009

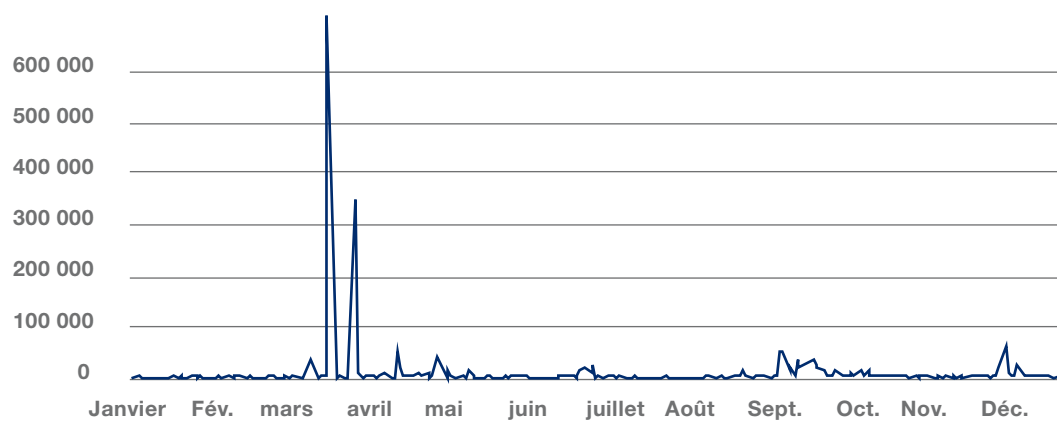


Le titre BIAT a connu un excellent parcours boursier sur l'année 2009, clôturant à 64,100 D, ce qui correspond à un taux de rendement de 74% contre seulement 1,1% en 2008. Sa capitalisation s'est située à la fin de l'année 2009 à 1089,7MD.

Actionnaires	2007	2008	2009
Capital social			
* En nombre d'actions	17 000 000	17 000 000	17 000 000
* En millions de dinars	170,0	170,0	170,0
Cours plus haut/ plus bas (en dinars)	44,000/35,980	43,900/34,170	64,500/37,020
Cours de clôture (en dinars)	38,000	37,400	64,100
Bénéfice par action (en dinars)	1,256	1,985	3,535
P.E.R	30,1	18,8	18,1
Dividende par action (en dinars)	1,000	0,900	2,000
Capitalisation boursière (en MD)	643,0	635,8	1 089,7



Evolution du nombre de transactions de l'action BIAT en 2009



L'action BIAT a été l'un des titres les plus dynamiques sur le marché en 2009 avec 1 923 469 de titres échangés pour toute l'année.

5.2 Actions de communication financière effectuées

Conformément à sa stratégie de communication, la BIAT a tenu durant l'année 2009, plusieurs séances de communication financière dont notamment :

- Deux séances à Tunis dans le cadre de l'activité de l'Association des intermédiaires en bourse : le 26 mai et le 8 octobre 2009.
- Une séance à Londres, lors d'un forum organisé du 16 au 17 juin 2009, portant sur l'investissement en Tunisie. L'intervention de la BIAT à cette occasion a porté sur l'historique de la Banque, sa stratégie de développement, ses résultats en 2008 et au 1^{er} trimestre 2009, son Business Plan 2008-2012 et ses challenges futurs.

Parallèlement à ces actions, la BIAT a continué en 2009 à communiquer avec ses actionnaires à travers la diffusion de deux numéros de la lettre à l'actionnaire : une éditée en mai 2009 et l'autre en septembre 2009.









6. AFFECTATION DES RESULTATS

AFFECTATION DES RESULTATS



6.1 Dispositions statutaires concernant l'affectation des résultats

Les produits nets, déduction faite de toutes les charges y compris amortissements et provisions constituent les bénéfices.

1/ Sur les bénéfices nets ainsi établis, il est d'abord prélevé :

a- toutes réserves légales que la Société est tenue de constituer dans les conditions prévues par la législation en vigueur;

b- toutes sommes que l'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter à des fonds de réserves généraux ou spéciaux, ou de reporter à nouveau;

c- un intérêt de 5 % du montant libéré et non amorti des actions sans qu'en cas d'insuffisance de bénéfices pour effectuer ce paiement, il puisse être fait un précompte sur les résultats de l'exercice ultérieur;

d- une somme de 10 % des bénéfices à attribuer à un fonds social ou à l'association amicale du personnel de la Banque.

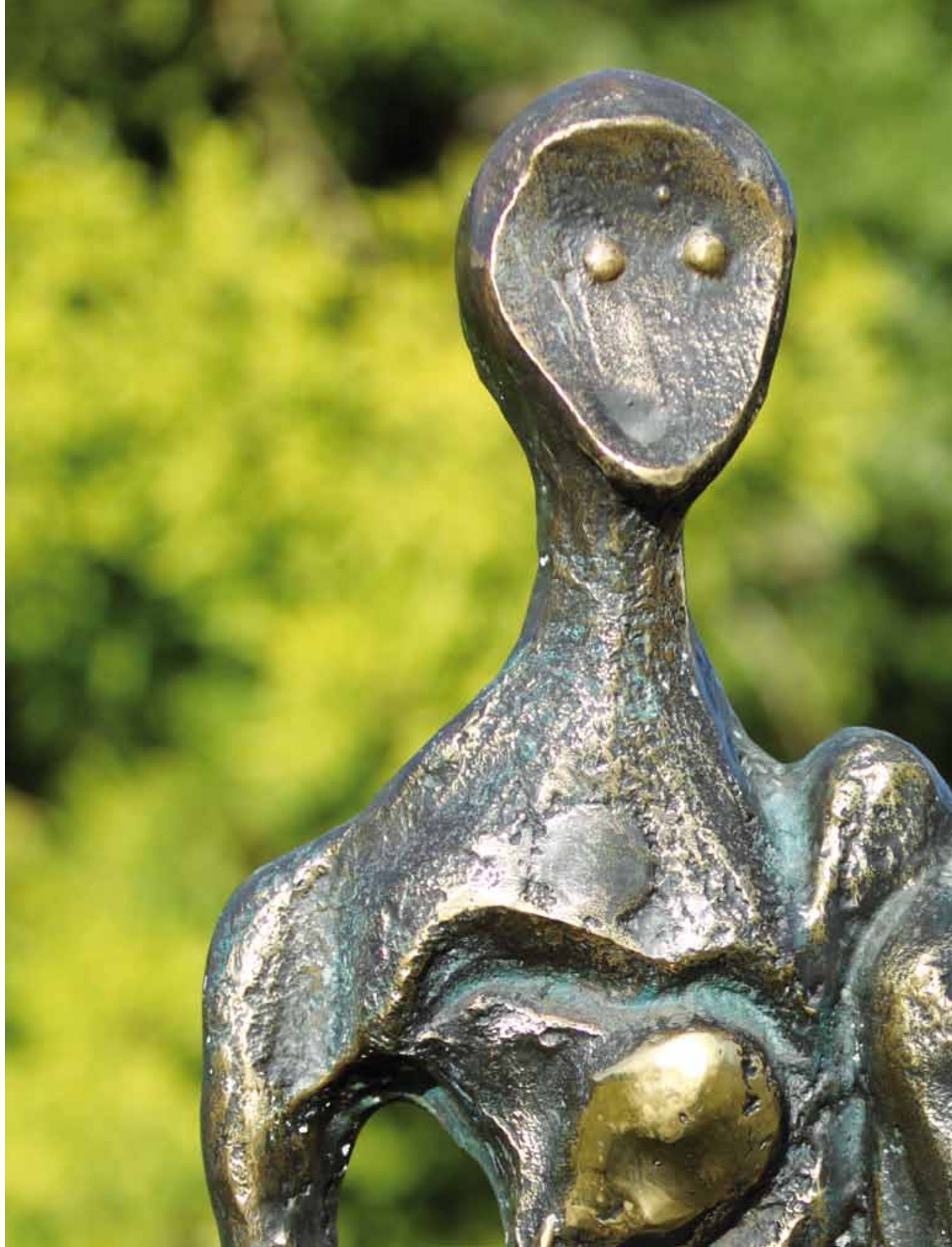
2/ Le reliquat augmenté des reports bénéficiaires des exercices antérieurs sera affecté comme dividende supplémentaire.

6.2 Tableau d'évolution des capitaux propres et des dividendes versés

	Capital Social	Prime d'émission	Ré-serves légales	Réserves ordinaires	Autres réserves				Autres capitaux propres	Report	Résultat de la période	Total
					Fonds social	Rés parti (1)	Rés exo (2)	Autres capitaux				
Capitaux Propres au 31/12/2007 avant affectation	170 000	141 760	12 038	35 866	33 938	9 213		561	31	28	21 503	424 939
Affectation AGO du 29/05/2008			1 077	3 500	2 150	1 247				280	-8 253	
Dividendes et Superdividendes											-13 250	-13 250
Transfert des Réserves				544		-544						
Capitaux Propres au 31/12/2007 après affectation du Résultat	170 000	141 760	13 115	39 910	36 088	9 916		561	31	308	-	411 689
Capitaux Propres au 31/12/2008 avant affectation	170 000	141 760	13 115	39 910	36 549	9 916		378	80	308	33 744	445 759
Affectation AGO du 28/05/2009			1 703		3 374	3 211				10 156	-18 444	-
Dividendes et Superdividendes											-15 300	-15 300
Transfert des Réserves				2 102		-2 102						-
Capitaux Propres au 31/12/2008 après affectation du Résultat	170 000	141 760	14 818	42 012	39 923	11 026		378	80	10 463	-	430 459
Capitaux Propres au 31/12/2009 avant affectation	170 000	141 760	14 818	42 012	40 455	11 026	-	230	47	10 463	60 091	490 901
Affectation AGO du 28/05/2010			2 182		6 009	1 690	3 150			13 060	-26 091	-
Dividendes et Superdividendes											-34 000	-34 000
Transfert des Réserves				954		-954						
Capitaux Propres au 31/12/2009 après affectation du Résultat	170 000	141 760	17 000	42 966	46 464	11 762	3 150	230	47	23 523	-	456 901

(1) Réserves pour plus values sur cession de titres de participation

(2) Réserves pour réinvestissements exonérés



The image features a bronze sculpture of a person's head and neck, positioned on the left side. The sculpture is highly detailed, showing the texture of the metal and the contours of the face and neck. The background is a soft, out-of-focus green, suggesting a natural setting. The title '7. CONTRÔLE DES COMPTES' is overlaid on the right side of the image in a bold, dark blue font.

7. CONTRÔLE DES COMPTES

CONTROLE DES COMPTES



7.1 Activité du Comité Permanent d'Audit Interne concernant le contrôle des comptes

Le Comité Permanent d'Audit Interne, tenu le 18 Août 2009, a examiné et discuté les principales rubriques du compte d'exploitation, arrêtés au 30 Juin 2009, la variation en valeur et en pourcentage par rapport à la même période de l'année 2008 et les taux de réalisation des prévisions 2009. Il a passé en revue tous les éléments et facteurs ayant engendré l'évolution du PNB entre Juin 2008 et Juin 2009.

Un rapport sur les résultats provisoires de la banque relatifs à l'exercice 2009 a été présenté au Comité Permanent d'Audit Interne lors de sa réunion tenue le 09 Mars 2010. Les états financiers définitifs relatifs à l'exercice 2009 ont été examinés et validés en présence des Commissaires aux Comptes par le Comité Permanent d'Audit Interne du 14 avril 2010.

7.2 Décision du Comité Permanent d'Audit Interne concernant la désignation de nouveaux commissaires aux comptes

Extrait du PV de la réunion du comité permanent d'audit du 9 mars 2010

Après examen de la liste des cabinets des Commissaires aux Comptes qui lui a été présentée sur la base de la structure de chaque cabinet, de ses références dans le secteur financier en général et de ses expériences dans le domaine de l'audit bancaire en particulier, le Comité a retenu la désignation du cabinet «ECC MAZARS» et du cabinet «les commissaires aux comptes associés MTBF» pour assurer l'audit légal des comptes de la BIAT pour les trois prochains exercices 2010, 2011 et 2012.





The background of the slide is a photograph of a person wearing a white lab coat, likely a healthcare professional, standing in a clinical or laboratory setting. The person is partially visible, with the focus on their torso and arms. The lighting is soft, and the overall tone is professional and clean.

8. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES



8.1 Gestion, formation et développement du capital humain

Dans un environnement de plus en plus compétitif, les ressources humaines sont un facteur clé du développement de la BIAT.

Le développement des ressources humaines a pour objectif de relever plusieurs défis :

- Accompagner les projets stratégiques de la banque ;
- Répondre aux attentes des salariés en termes de formation, de développement des compétences et de gestion de carrières;
- Appuyer la stratégie de la banque en termes de recrutement et d'intégration.

**2 454 salariés
dont 33% de femmes**

**1 553 salariés formés
en 2009**

144 nouvelles recrues

**335 contrats
de performance**

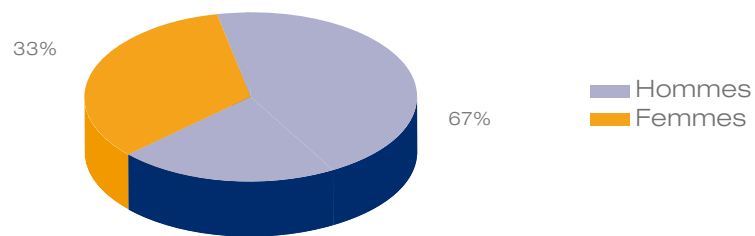
8.1.1 Effectif

En 2009, la BIAT a consolidé la structure de son effectif en alignement avec la stratégie de la banque.

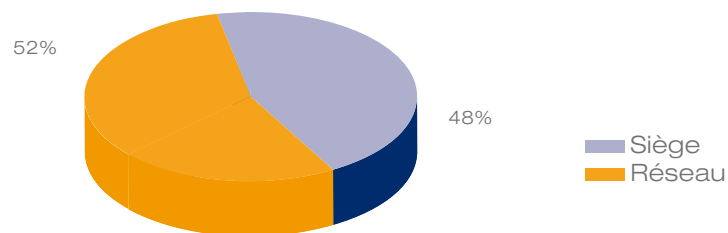
Le taux d'encadrement de la banque est parmi les meilleurs dans le secteur bancaire.

Total Effectif **2 454**

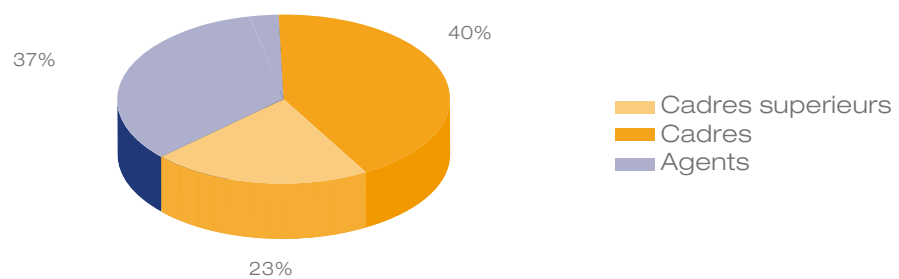
Répartition de l'effectif par sexe



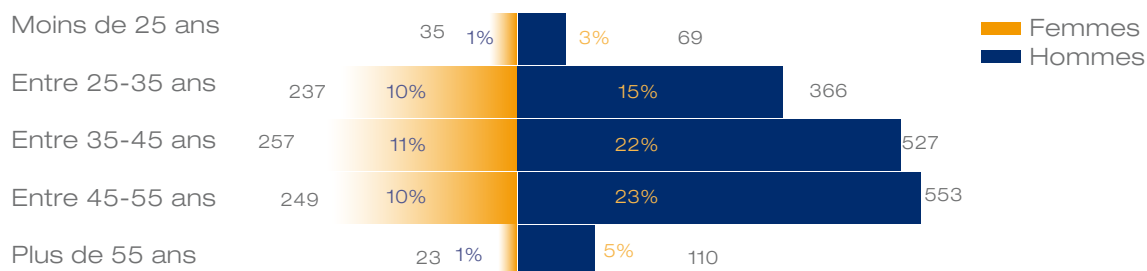
Répartition de l'effectif par affectation



Répartition de l'effectif par catégorie professionnelle

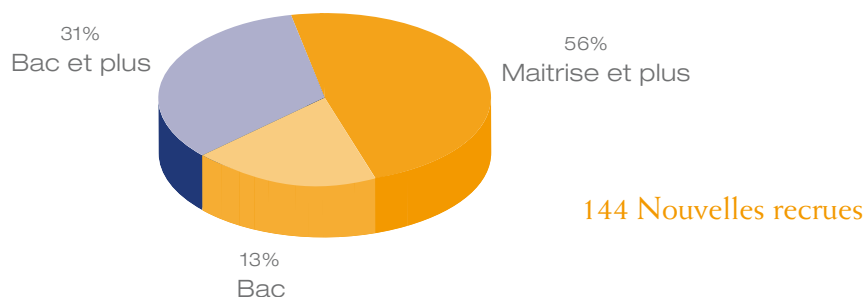


Pyramide des âges



Les moins de 25 ans ont augmenté de 15 collaborateurs par rapport à 2008

Age moyen : 42 ans



8.1.2 Recrutement

Pour se doter des meilleures compétences, la BIAT a poursuivi sa politique de recrutement en direction des jeunes diplômés issus des grandes écoles, des écoles d'ingénieurs et des différents établissements universitaires.

Une politique de recrutement soutenue et innovante

La BIAT maintient le cap sur ses objectifs :

- Identification des besoins de la banque pour un recrutement qualitatif et quantitatif optimal;
- Recherche en permanence des talents et des compétences;

Pour accompagner cette politique, différentes actions ont été entreprises :

- Partenariats avec les établissements universitaires et participations aux forums.
- Lancement d'un site de recrutement.

Intégration des nouvelles recrues

Afin de permettre aux nouveaux salariés de trouver rapidement leurs places dans la banque et participer activement à la création de la richesse, la BIAT a mis en place un programme d'intégration complet au niveau du Centre de Développement des Compétences, qui a profité à 144 jeunes en 2009.

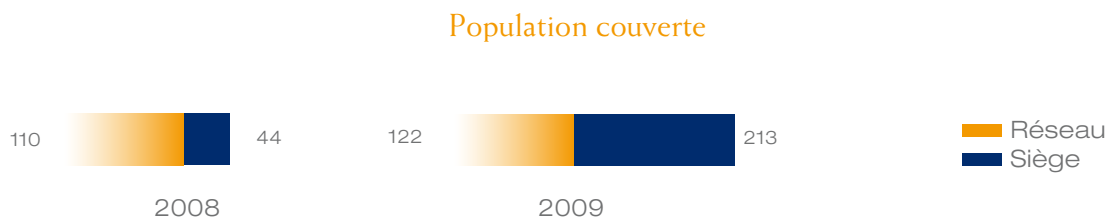
8.1.3 Centre de Développement des Compétences

La création d'un Centre de Développement des Compétences « CDC » au mois de Mars 2009 est un témoignage fort d'une réelle volonté et d'une vision stratégique de la banque pour hisser le niveau des compétences des employés à des paliers permettant d'assurer leur compétitivité grâce à des systèmes de formation basés sur des moyens pédagogiques et logistiques modernes utilisant des nouvelles technologies.

8.1.4 Gestion de Performance

La BIAT a mis en place un système d'évaluation RH basé sur la performance prenant en compte :

- L'atteinte des objectifs de management.
- L'atteinte des objectifs business;
- Les orientations stratégiques de la banque.



Démarche

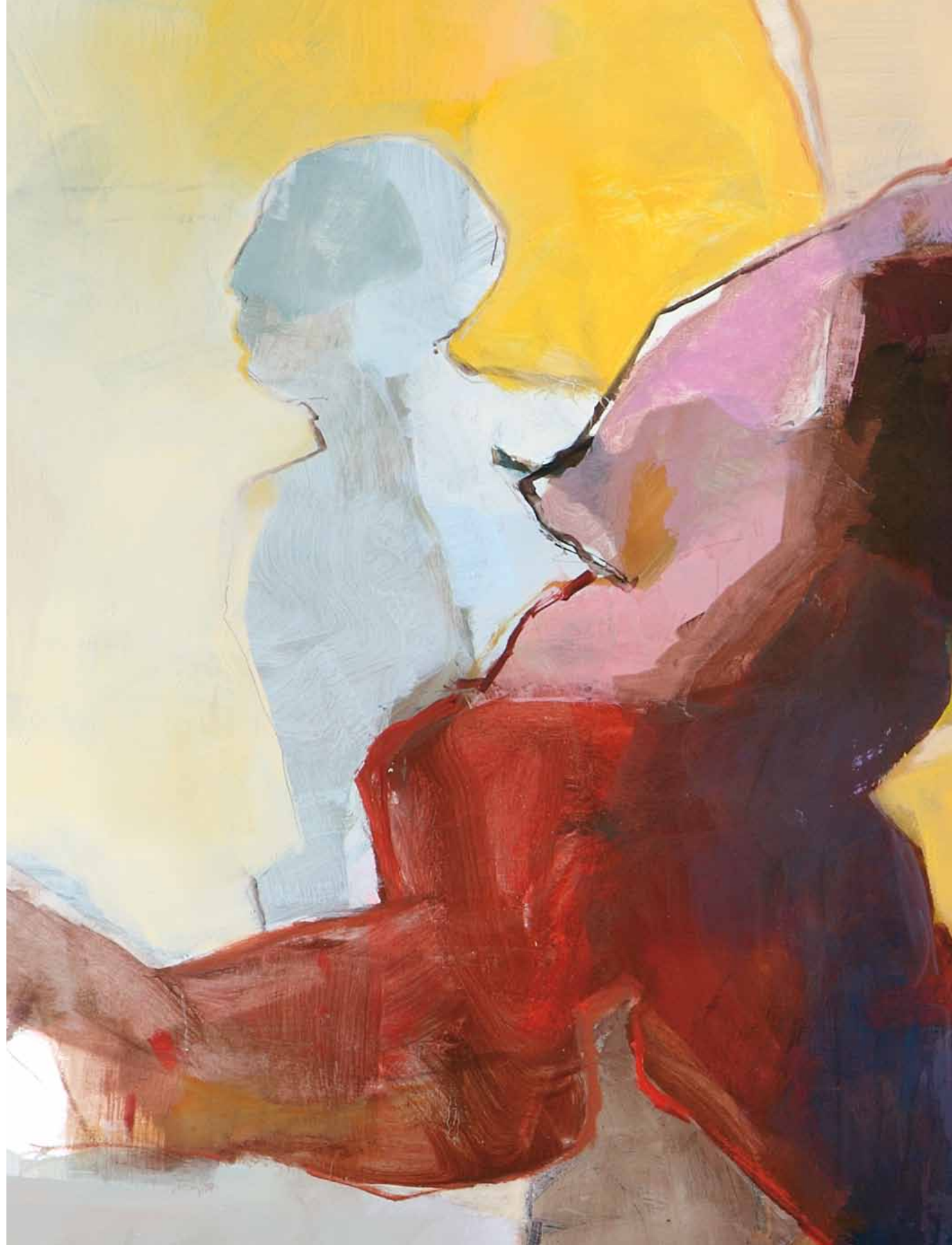
- Démarche progressive
- Démarche descendante (Top management- Middle management- autre...).

Bilan

Le nouveau système de la performance a concerné 335 managers. Ce système s'inscrit dans une démarche contractuelle entre un Responsable et son collaborateur :

- Au niveau des managers: Outils de suivi et de management.
- Au niveau GRH: Outils d'aide à la décision pour les promotions, la rémunération variable, les nominations...

L'analyse de la performance a permis de tester le degré d'application de ce nouveau système par les managers - évaluateurs (Responsables de département et Responsables de zones).



The background is an abstract painting with a variety of colors and textures. It features large, expressive brushstrokes in shades of blue, green, yellow, orange, and brown. The composition is layered, with some areas appearing more prominent than others, creating a sense of depth and movement. The overall style is modern and artistic.

9. ÉLÉMENTS SUR LE CONTRÔLE INTERNE

ÉLÉMENTS SUR LE CONTRÔLE INTERNE



9.1 Système de contrôle interne

- Le dispositif de Contrôle Interne à la BIAT est axé sur trois niveaux de contrôle indépendants mais complémentaires et matérialisé par un ensemble de processus, méthodes et mesures de sécurité et de contrôle. L'ensemble vise à assurer la maîtrise des risques de toute nature et à renforcer la régularité, la sécurité et l'efficacité des opérations.
- Les deux premiers niveaux de contrôle sont assurés concrètement par les opérationnels eux mêmes, les responsables hiérarchiques et les unités opérationnelles indépendantes. Le troisième niveau est du ressort des entités relevant du Contrôle Général et est exercé aussi bien de manière permanente que périodique.

Le premier niveau de contrôle

Le premier niveau du Contrôle est du ressort des opérationnels qui assurent, dans le cadre de leurs activités, une vigilance continue sur les opérations qu'ils traitent se traduisant par des auto-contrôles, ainsi que des contrôles croisés et hiérarchiques. Les opérationnels disposent aussi de systèmes et d'outils informatiques qui assurent des contrôles automatiques et génèrent des états d'alerte, de conformité et de reporting. Ces contrôles ne font pas l'objet de manuels ou de procédures spécifiques mais s'inscrivent dans le cadre des attributions de chaque poste. Néanmoins, ils peuvent faire partie intégrante des attributions de certains postes dédiés exclusivement à cette tâche.

Le deuxième niveau de contrôle

Le deuxième niveau du Contrôle Permanent relève des unités opérationnelles du niveau supérieur qui effectuent dans le cadre de leurs attributions, des contrôles sur les opérations et les activités s'inscrivant dans leurs domaines de compétence.



Le troisième niveau de contrôle

Le troisième niveau de contrôle est assuré par des structures indépendantes relevant du Département du Contrôle Général. Leur intervention se fait suivant un programme de missions validé préalablement par le Comité de Contrôle et par le Comité Permanent d'Audit Interne. Il s'agit de la Direction de l'Inspection, de la Direction de l'Audit, de la Direction du Contrôle Permanent et de la Direction Conformité et Lutte Anti-blanchiment.

- Dans le cadre du renforcement du système de contrôle interne, du respect de la réglementation en vigueur et de l'optimisation de l'organisation de la banque, ce niveau de contrôle a été scindé en Avril 2009 en 2 dispositifs distincts, à savoir :

Le Contrôle Permanent : Il est assuré par la Direction du Contrôle Permanent et la Direction Conformité et Lutte Anti-blanchiment (Directions nouvellement créées)

Le Contrôle Permanent a notamment pour but de détecter de manière précoce les risques encourus, d'assurer de manière continue des contrôles distants et sur sites par le biais d'équipes dédiées et de fournir un reporting régulier sur les incidents et les insuffisances relevés, la qualité des contrôles exercés et les actions d'amélioration à réaliser.

Le Contrôle Périodique : assuré par la Direction de l'Inspection et la Direction de l'Audit (Direction résultant de la fusion des Directions de l'Audit Interne et de l'Audit Informatique)

Le contrôle périodique vise principalement à garantir le respect des textes juridiques et réglementaires, à renforcer le dispositif de contrôle existant en appréciant les autres niveaux de contrôle et à améliorer l'organisation générale et l'efficacité des procédures et des contrôles, en présentant des recommandations permettant de remédier aux insuffisances décelées.

- Ces deux dispositifs de contrôle couvrent aussi bien les agences et services de la banque, que les filiales qu'elle contrôle de façon exclusive. Les modalités d'intervention des structures de contrôle sont régies par une Charte d'Audit qui définit les rôles et les missions des différentes unités ou acteurs de la banque en matière de contrôle et d'audit, ainsi que les règles et les principes à suivre par les auditeurs et les audités, notamment dans les rapports qu'ils entretiennent pour remplir les missions qui leurs sont dévolues.

- Dans le cadre du renforcement de la culture de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, la banque a acquis et mis en place en 2009, une solution informatique dédiée essentiellement au filtrage des messages Swift sur la base des listes noires et permettant aussi le filtrage des ouvertures de comptes et le scannage des fichiers clients de la banque. Le dispositif actuel de lutte contre le blanchiment d'argent est appelé à évoluer continuellement dans les années à venir, dans la mesure où il devra intégrer un système de profilage de la clientèle, basé sur des seuils de surveillance qui seront instaurés pour chaque catégorie ou profil de clients.
- Consciente des risques à encourir en cas d'interruption subite de ses activités les plus critiques, et déterminée à assurer la continuité de ses services au profit de ses clients et de ses différents partenaires, la BIAT a lancé en Janvier 2009 une mission pour l'élaboration de son Plan de Continuité d'Activité (PCA) et a procédé à cet effet à la création d'une Direction dédiée. Outre son caractère réglementaire, la mise en place d'une telle structure est dictée principalement par le besoin de rester opérationnel en toute circonstance et de faire face au risque de pertes financières et d'image de marque en cas d'indisponibilité prolongée.
- Dans le but d'assurer la protection du patrimoine informationnel de la banque et la pérennisation de son activité et en vue de faire face à l'évolution de son système d'information actuel d'un environnement cloisonné vers un environnement ouvert et accessible par de nombreux acteurs, la banque a instauré en Avril 2009 la fonction de « Responsable de la Sécurité du Système d'Information-RSSI ». Cette nouvelle fonction, qui vient répondre à une obligation réglementaire a notamment pour mission de définir et de mettre à jour, en collaboration avec toutes les structures concernées, le schéma directeur et la politique de sécurité du système d'information de la banque.

9.2 Gestion des risques

9.2.1 Gestion du risque crédit

L'instauration d'une nouvelle culture des risques a été l'un des axes forts de la vision et des objectifs stratégiques de la BIAT dessinés en 2008 et qui s'est traduite par la création d'un département risques intégré, indépendant des lignes métiers, directement rattaché à la direction générale.

Dans ce cadre, la BIAT a poursuivi en 2009 le déploiement d'actions, de systèmes et de dispositifs visant une meilleure maîtrise des risques de crédit à tous les niveaux de la filière.

Parmi ces dispositifs, le système de notation des contreparties commerciales constitue la clé de voute de la nouvelle culture du risque.

Ce système, développé en 2008 en interne, à dire d'experts, a été amélioré en 2009 et validé statistiquement. Son déploiement progressif a permis la diffusion de la culture de notation au sein de la banque et une approche plus structurée et cohérente en matière de décisions d'engagement.

Le système de notation permet également d'avoir une vision plus claire de la qualité du portefeuille de la BIAT et est utilisé pour établir des prévisions en matière de créances classées et simuler les situations de crises.

Parmi les outils mis à la disposition du réseau et des instances de décision en vue de fixer le cadre de l'activité crédit, des études sectorielles ont été élaborées pour analyser l'exposition de la BIAT et arrêter des orientations en matière de politique de financement et de limites d'exposition.

La sécurisation du processus d'octroi a été également renforcée en 2009 par la présence systématique de représentants de la fonction risque au sein des comités de crédit décentralisés.

La réorganisation de la fonction recouvrement et la clarification de ses prérogatives, ainsi que la simplification et l'application stricte des processus de traitement, ont permis une prise en charge précoce, dynamique et différenciée des créances en souffrance.

Outre les processus d'octroi et le traitement des créances en recouvrement, la maîtrise du risque de crédit nécessite un processus de surveillance et de suivi du portefeuille permettant d'anticiper la détérioration de la qualité des créances. Dans ce cadre, un nouveau processus de suivi des créances fragiles, inscrites en « watchlists », a été instauré. Ces créances sont détectées périodiquement grâce au système de notation interne et aux indicateurs d'alerte. Elles font l'objet de plans d'atténuation des risques et sont suivies selon une fréquence rapprochée dans le cadre de comités.

Enfin, de nouveaux indicateurs de mesure du risque de crédit ont été développés (régularité des engagements, taux de CDL mensuel, mesure de la concentration, taux de génération des CDL, dynamique du recouvrement...) et intégrés dans un tableau de bord mensuel du risque de crédit décliné par unité de gestion et qui permet un pilotage du risque de crédit.

9.2.2 Gestion Actif-Passif

Le dispositif de gestion Actif-Passif (ALM) fait partie intégrante du dispositif global de gestion des risques et interagit avec l'ensemble de ses composantes dans un objectif de maîtrise adéquate de l'exposition aux différents risques bancaires.

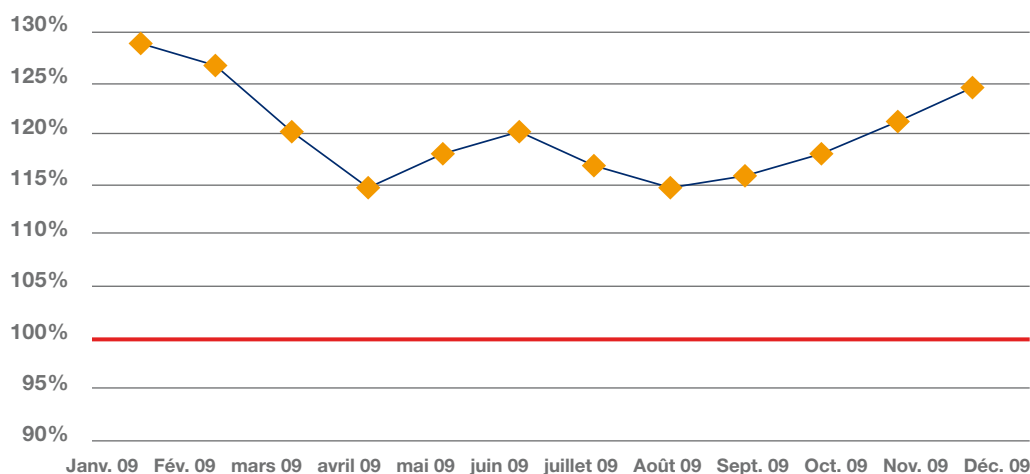
La BIAT mesure ses risques de liquidité et de taux. L'impact d'une variation de taux sur sa marge en intérêts est estimé et des chocs de taux de 200 points de base ou simulations de crise sont également effectués conformément aux exigences du Comité de Bâle pour le contrôle bancaire.

Ainsi la BIAT a un dispositif de gestion du risque de taux et de liquidité qui favorise une vision globale et en même temps détaillée des emplois et des ressources et de l'impact engendré par la variation de certains paramètres du marché. De ce point de vue, la BIAT se conforme à la réglementation en vigueur, régie par la circulaire 2006-19 du 28 novembre 2006 relative au contrôle interne.

Alors que durant la période 2007-2008, les travaux de la fonction ALM ont été focalisés sur la fiabilisation du référentiel utilisé et sur l'analyse des résultats qui en ressortent (analyse des impasses), l'année 2009 a été consacrée à l'exploration de pistes d'amélioration tout en consolidant les travaux antérieurs. D'autre part, une mise à jour du référentiel (ALM) a été effectuée pour prendre en considération les nouveaux comptes ajoutés à la nomenclature comptable et les caractéristiques des nouveaux produits notamment en termes de nature de taux.

Au 31-12-2009 les emplois et ressources de la banque sont répartis comme suit en fonction de la vision (ALM) :

Evolution du ratio de liquidité à court terme sur l'année 2009



- 79% du passif est constitué de ressources à taux fixe et 21% de ressources à taux variable ;
- 56% de l'actif est formé d'emplois à taux fixe et 44% d'emplois à taux variable.

Le risque de liquidité de la BIAT demeure parfaitement maîtrisé dans la mesure où les actifs exigibles ont été durablement et confortablement supérieurs aux passifs exigibles.

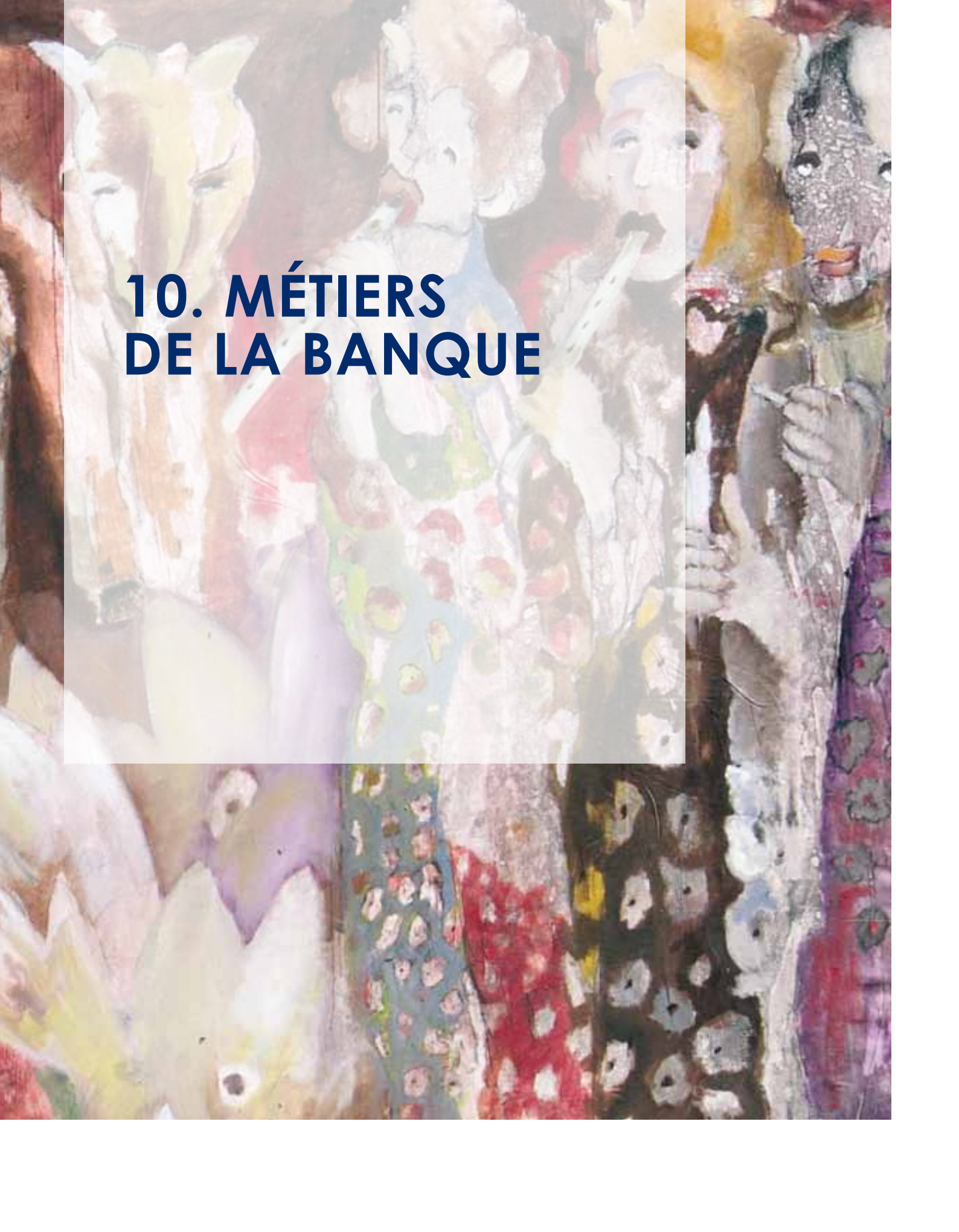
En plus des travaux portant sur l'analyse d'impasse et l'application de choc de taux, l'année 2009 a été consacrée à l'étude des pistes d'amélioration suivantes et à la planification des travaux qui y correspondraient :

- Etudier les modalités pratiques pour l'élaboration d'un cadre conceptuel du dispositif ALM (Charte ALM, règles et procédures etc....).
- Enrichir davantage le référentiel taux actuellement utilisé en procédant à la constitution d'un groupe de travail multidisciplinaire.
- Approcher séparément la répartition de l'impasse de taux entre le Dinar Tunisien et les autres devises (des travaux ont été déjà effectués dans ce sens).
- Affiner les conventions d'écoulement actuellement utilisées et appliquées aux emplois et aux ressources de la banque qui ne sont pas adossés à des échéanciers. Une démarche d'analyse rétrospective de certaines ressources est actuellement à l'étude.

D'autre part, la BIAT continue à examiner l'état de l'art en matière d'outils (logiciels) de gestion (ALM) et à œuvrer au maintien d'une veille permanente en ce qui concerne les meilleures pratiques dans ce domaine.







10. MÉTIERS DE LA BANQUE

MÉTIRS DE LA BANQUE



10.1 Pôle Banque de détail

Crée en avril 2008 dans le cadre de la nouvelle organisation de la Banque et de la stratégie définie pour la période 2008 – 2012, le Pôle Banque de détail, sert principalement la Clientèle des Particuliers, Professionnels et PME à travers un réseau de plus de 130 points de vente. Il fournit également à travers le réseau de points de vente un support opérationnel aux deux autres pôles de la Banque (Pôle Banque Commerciale, Pôle Banque de Financement et d'Investissement).

Outre sa mission principale de développement de l'activité sur les marchés et clientèles cibles cités plus haut (mobilisation des ressources, octroi de crédits, équipement clientèle en produits,...) les principales réalisations du pôle en 2009 ont été les suivantes :

Développement du Réseau :

- Extension du réseau : ouverture en 2009 de 10 nouveaux points de vente, conformément au programme pluri annuel en vigueur : MENZEL BOURGUIBA, MARSAILI, DAR CHAABENE, MENZEL TEMIME, KELIBIA, SOUKRA, OUED ELLIL, LE KEF, EZZAHRA, BOUMHEL;
- Modernisation du réseau : transfert de 5 Points de Vente dans des locaux réaménagés selon les normes « nouveau concept » : CHARGUIA II, SOUSSE KHEZAMA, LE KRAM, EL JAZIRA I, EL OUARDIA.

Lancement de nouveaux produits/services :

- Lancement de nouveaux produits et services (dans le cadre du programme 2009)
 - **Gamme de Cartes Rechargeables (Hdya, Cash, Fly, Tounessna)**
 - **BIATNET Business Pack**
 - **Cartes salaires**
 - **Multivir – prélèvements de masse**
 - **Multivir – paiements fournisseurs**
 - **Païement factures Planet via DAB**
 - **Pack Silver.**
- Habillage, enrichissement et amélioration produits actuels : Compte chèque/Mise en place de la Convention de Bienvenue
- Des campagnes produits multimédia grand public implémentées et / ou programmées tout au long de l'année 2009 (campagne Biatnet Business Pack, cartes rechargeables, promotion crédits conso,...).



Actions Commerciales Externes :

- Conception et suivi du Plan d'Action commercial réseau 2009 : Participation et animation de stands BIAT dans les salons et foires : MEDIBAT –Sfax, (Mars 2009) ; Salon de l'Immobilier tunisien à Paris (juin) ; l'Aerospace meeting Tunisie (Septembre) ; salon BANQUE ET MONETIQUE (Décembre).
- Organisation et coordination des visites prospects dans les régions par la Direction Générale : région de Mahdia (Février 2009) ; la Zone Sfax (Mai 2009) ; Zone Centre et Sahel (Mai 2009) ; Zone Sousse (Mai 2009) ; Zone Sud (Juin 2009) : Accompagnement terrain par les animateurs commerciaux lors des principaux événements commerciaux : lancement nouveaux produits, ouvertures/ transferts de points de vente, campagnes promotionnelles et challenges.
- Lancement d'actions commerciales spécifiques auprès du réseau pour la relance de l'activité « affiliés » ainsi que des produits le Plan Epargne Résidence, Safir, le Plan Epargne Najah, Cartes de Crédits, Bancassurance.

Projet Organisation et Efficacité Commerciale :

Lancement et réalisation des phases diagnostic et conception du projet « organisation et efficacité commerciale » ; projet qui vise l'amélioration de la productivité de la banque dans le domaine commercial.

Ce projet, décomposé en plusieurs filières a abouti en 2009 aux résultats suivants :

Filière Marketing :

Les travaux entrepris en 2009 au sein de la filière marketing du projet ont principalement permis :

- l'adaptation du système de segmentation préalablement défini ;
- la définition des modes d'opérationnalisation de ce système de segmentation auprès du réseau particulièrement en termes d'équipement cible et d'intensité relationnelle par segment ;
- la définition d'une nouvelle cartographie de l'offre « produits » de la banque et de ses modes de vulgarisation auprès du réseau ;
- la conception d'un outil de consultation et connaissance client à l'usage des services du siège et du réseau.

Filières commerciale et pilotage :

Les travaux entrepris en 2009 au sein de ces deux filières du projet ont principalement permis :

- la conception et définition d'un système d'organisation de la force de vente en termes de rôles et prérogatives, et spécialisation des agences ;
- la conception d'un plan de montée en puissance et d'organisation de la fonction Animation Commerciale
- l'étude de dimensionnement commercial du réseau et la conception d'une trajectoire de montée en puissance de la fonction commerciale au sein des agences.
- la conception d'indicateurs de suivi, tableaux de bord et outils de pilotage en vue d'introduire plus de visibilité et un meilleur suivi de l'action commerciale.

10.2 Pôle Banque Commerciale

10.2.1 Mission et organisation

Le Pôle Banque Commerciale a une double mission :

- 1- La gestion active d'un portefeuille de groupes et de grandes entreprises :
 - Développer une relation globale et de qualité avec une cible de clientèle;
 - Développer la part de la BIAT dans le financement des groupes et des grandes entreprises.
- 2- La valorisation du portefeuille clients, en liaison avec les autres lignes métier (développement du Cross-Selling)
 - Cibler les entreprises qui présentent un meilleur potentiel en développant l'image de banquier conseil «apporteur de solutions globales».
 - Détecter les opportunités d'affaires et accompagner la mise en place des opérations en partenariat avec les spécialistes produits.

Pour accomplir ses missions, le pôle est doté d'une organisation transverse en interaction avec les différentes lignes métiers de la banque et animée par 3 directions :

- Direction de l'animation commerciale ;
- Direction développement et soutien;
- Direction du crédit.

Le portefeuille du pôle, constitué de près de 900 relations (70 grandes entreprises, 700 affaires appartenant à 70 groupes et 130 personnes physiques), est piloté par 12 chargés d'affaires et 3 analystes.

Les chargés d'affaires apportent une offre adaptée aux entreprises clientes à travers :

- Leur qualité de vis-à-vis unique de la relation ;
- La célérité dans les réponses données aux différentes sollicitations ;
- Leur rôle de conseiller dans les domaines financier, réglementaire, juridique, de commerce extérieur, etc.

10.2.2 Principales réalisations

Parmi les actions réalisées en 2009, on relève :

- L'enrichissement de l'offre entreprise par le développement de nouveaux produits : l'Avance sur Factures pour la mobilisation de factures sur les entreprises privées (Grandes Entreprises essentiellement) et le DUTYCASH pour le règlement au comptant des droits et taxes à l'importation ;

- La mise en œuvre d'une nouvelle approche de prospection : élaboration d'un plan de prospection, d'une brochure des produits et services destinés aux groupes d'entreprises et le renforcement de l'équipe dédiée ;
- Dans le cadre du projet efficacité commerciale :
 - Diagnostic des filières commerciales et opérationnelles du Pôle ;
 - Conception de nouveaux tableaux de bord commerciaux (indicateurs de pilotage, équipement client et capital client) ;
 - Définition de nouvelles pratiques managériales dans le but de formaliser l'organisation et le pilotage de l'activité commerciale.
 - Lancement du projet Cross-Selling afin de structurer les ventes croisées et développer les synergies entre les différentes lignes métiers de la banque.

10.3 Pôle Banque de Financement et d'Investissement

10.3.1 Mission et organisation

Les métiers de la BFI articulés autour des axes majeurs : la Banque de Marché (Markets), la Banque de Financement (Corporate Banking) et la Banque d'Investissement (Investment Banking) conjuguent développement, rentabilité et maîtrise des risques en utilisant une approche dynamique, axée sur la clientèle.

Les principaux moteurs de croissance de la BFI sont :

- La diversification des produits et de la clientèle ;
- La consolidation de sa position dominante sur les marchés de capitaux ;
- Le maintien d'une position de pionnier sur les nouveaux marchés (TRE, Trade Finance) et sur les nouveaux produits (produits structurés), Custody et Dépositaire.

10.3.2 Principales réalisations

Parmi les actions réalisées en 2009, on relève :

- La mise en place d'une interface pour le suivi des réalisations des points de vente des produits de marché et d'une base de données « clients » pour le ciblage des actions de marketing direct ;
- L'organisation de séminaires à l'intention du réseau et de la clientèle sur le thème des instruments de couverture du risque de change et de taux ;
- La mise en place d'une base de données risque regroupant des informations fondamentales et techniques sur les contreparties banques et d'un modèle de fixation des lignes contreparties banques ;
- Le développement de l'activité dépositaire de plusieurs OPC et la signature de nouvelles conventions de Sub-Costody ;
- La campagne estivale 2009 en direction des Tunisiens Résidents à l'Etranger et la participation au Salon de l'Immobilier à Paris ;
- La consolidation du portefeuille correspondant et le développement de nouvelles relations ;
- Une meilleure orientation des flux de transactions vers nos correspondants étrangers, selon les critères de réciprocité et d'optimisation des coûts ;
- Le soutien et l'accompagnement de nos clients dans leur recherche d'informations et d'opportunités d'affaires ;
- La mise en place d'une structure dédiée à l'accompagnement des investisseurs étrangers et d'un processus de démarchage des prospects ;
- Le soutien des sociétés ayant soumissionné aux grands projets en cours de mise en œuvre en Tunisie.

10.4 Communication Externe/Interne

Au niveau externe, la BIAT a renoué en 2009 avec la visibilité media à travers une campagne institutionnelle et une série de campagnes produits multicanal déclinées en spot TV et radio, en affichage urbain, en insertions presses ainsi qu'en bannières et opérations web.

La BIAT a également consolidé sa notoriété et renforcé son image par le biais d'actions de sponsoring ayant concerné de grands événements nationaux (les Journées de l'entreprise, forums annuels de «Réalités» et de «l'Economiste Maghrébin» ,...) et internationaux (2010 IIF Maghreb Banks CEO Meeting, 2eme édition du forum Young Mediterranean Leaders, forum annuel de l'ATUGE,...) ainsi qu'à travers une participation active aux foires et salons spécialisés (Salon Banque & Monétique, Salon de l'Immobilier Tunisien à Paris : SITAP 2009, 1ère édition de l'Aerospace meetings Tunisie, ...).

Parallèlement et fidèle à sa vocation désormais bien établie d'acteur clé dans le domaine du mécénat culturel, la BIAT a réitéré en 2009 l'ouverture du hall de son siège à l'art contemporain en organisant la 2ème édition de BIATexpo. Un mois durant, ce lieu symbolique de l'accueil des clients et visiteurs de la banque a été transformé en galerie d'art pour permettre au public de découvrir les œuvres d'artistes tunisiens : Rim Karoui, Asma M'naouar, Halim Karabibène et Mohamed Ben Soltane.

Dans le même registre s'inscrit la contribution de la banque à la promotion et au soutien d'autres événements artistiques, tels que le lancement du CD «Racines» de Malek Ellouze, la production de la troupe «El Théâtre», la production de pièce théâtrale de Hichem Rostom.

Au niveau interne, les actions de communication se sont articulées principalement autour de l'accompagnement de la mise en œuvre de la Stratégie globale de développement de la banque et ce, à travers, entre autres actions, le lancement d'un site dédié au Programme de Transformation (DEFI) ou l'organisation du séminaire annuel de la banque.







11. États Financiers Individuels 2009



Bilan du 01-01-09 au 31-12-2009

Unité = En DT

	ACTIF	NOTE	31-12-2009	31-12-2008	VARIATION	EN %
AC 1	CAISSE ET AVOIRS AUPRÈS DE LA BCT, CCP ET TGT	III-1	146 129 742,331	631 131 765,520	-485 002 023,189	-76,85%
AC 2	CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	III-2	1 436 715 087,892	1 102 355 714,497	334 359 373,395	30,33%
	a/ créances sur les établissements bancaires		1 383 018 705,900	1 063 560 076,497	319 458 629,403	30,04%
	b/ créances sur les établissements financiers		53 696 381,992	38 795 638,000	14 900 743,992	38,41%
AC 3	CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	III-3	3 522 010 521,225	2 991 726 190,658	530 284 330,567	17,73%
	a/ comptes débiteurs		343 655 981,129	327 291 474,184	16 364 506,945	5,00%
	b/ autres concours à la clientèle		3 106 945 516,393	2 603 146 107,244	503 799 409,149	19,35%
	c/ crédits sur ressources spéciales		71 409 023,703	61 288 609,230	10 120 414,473	16,51%
AC 4	PORTEFEUILLE-TITRE COMMERCIAL	III-4	630 465 464,843	464 123 358,392	166 342 106,451	35,84%
	a/ titres de transaction		606 991 298,600	433 686 420,583	173 304 878,017	39,96%
	b/ titres de placement		23 474 166,243	30 436 937,809	-6 962 771,566	-22,88%
AC 5	PORTEFEUILLE-TITRE D'INVESTISSEMENT	III-5	178 375 727,056	148 370 228,420	30 005 498,636	20,22%
	a/ titres d'investissement		9 432 026,365	9 801 339,295	-369 312,930	-3,77%
	b/ titres de participation		51 422 225,590	25 407 754,806	26 014 470,784	102,39%
	c/ parts dans les entrep assoc & coentrepr		2 546 784,433	1 779 185,433	767 599,000	43,14%
	d/ parts dans les entreprises liées		83 288 572,766	83 059 964,567	228 608,199	0,28%
	e/ fonds gérés		31 686 117,902	28 321 984,319	3 364 133,583	11,88%
AC 6	VALEURS IMMOBILISÉES	III-6	119 755 741,172	102 812 631,095	16 943 110,077	16,48%
	a/ immobilisations incorporelles		3 007 540,869	2 323 554,920	683 985,949	29,44%
	b/ immobilisations corporelles		116 748 200,303	100 489 076,175	16 259 124,128	16,18%
AC 7	AUTRES ACTIFS	III-7	137 597 036,123	134 234 777,854	3 362 258,269	2,50%
	a/ comptes d'attente et de régularisation		20 838 004,812	16 850 029,917	3 987 974,895	23,67%
	b/ autres		116 759 031,311	117 384 747,937	-625 716,626	-0,53%
	TOTAL ACTIF		6 171 049 320,642	5 574 754 666,436	596 294 654,206	10,70%

Bilan du 01-01-09 au 31-12-2009

Unité = En DT

	PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	NOTE	31-12-2009	31-12-2008	VARIATION	EN %
PA 1	BANQUE CENTRALE CCP ET TGT	IV-1	1 915 742,988	768 783,402	1 146 959,586	149,19%
PA 2	DÉPÔTS ET AVOIRS DES ÉTABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	IV-2	104 458 594,136	44 293 949,445	60 164 644,691	135,83%
	a/ dépôts et avoirs des établissements bancaires		101 600 599,554	41 415 758,193	60 184 841,361	145,32%
	b/ dépôts et avoirs des établissements financiers		2 857 994,582	2 878 191,252	-20 196,670	-0,70%
PA 3	DÉPÔTS ET AVOIRS DE LA CLIENTÈLE	IV-3	5 310 645 315,564	4 809 164 773,775	501 480 541,789	10,43%
	a/ dépôts à vue		2 247 605 228,411	2 128 439 857,186	119 165 371,225	5,60%
	b/ autres dépôts et avoirs		3 063 040 087,153	2 680 724 916,589	382 315 170,564	14,26%
PA 4	EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	IV-4	143 197 485,781	156 358 386,427	-13 160 900,646	-8,42%
	a/ emprunts matérialisés		0,000	10 037 309,589	-10 037 309,589	-100%
	b/ autres fonds empruntés		64 430 512,466	77 185 704,720	-12 755 192,254	-16,53%
	c/ ressources spéciales		78 766 973,315	69 135 372,118	9 631 601,197	13,93%
PA 5	AUTRES PASSIFS	IV-5	119 930 843,474	118 409 994,105	1 520 849,369	1,28%
	a/ provisions pour passif et charges		22 952 851,459	23 994 117,272	-1 041 265,813	-4,34%
	b/ comptes d'attente et de régularisation		67 264 144,645	56 246 081,865	11 018 062,780	19,59%
	c/ autres		29 713 847,370	38 169 794,968	-8 455 947,598	-22,15%
	TOTAL PASSIF		5 680 147 981,943	5 128 995 887,154	551 152 094,789	10,75%
	CAPITAUX PROPRES	V				
CP 1	CAPITAL		170 000 000,000	170 000 000,000		
	a/ capital souscrit, appelé versé		170 000 000,000	170 000 000,000		
	b/ capital souscrit, appelé non versé		0,000	0,000		
CP 2	RÉSERVES		250 300 136,288	241 627 311,552	8 672 824,736	3,59%
	a/ primes liées au capital		141 760 000,000	141 760 000,000	0	0
	b/ réserve légale		14 817 510,947	13 114 915,260	1 702 595,687	12,98%
	c/ réserves statutaires		0,000	0,000		
	d/ réserves ordinaires		42 011 662,803	39 910 000,000	2 101 662,803	5,27%
	e/ autres réserves		51 710 962,538	46 842 396,292	4 868 566,246	10,39%
CP 3	ACTIONS PROPRES		0,000	0,000		
CP 4	AUTRES CAPITAUX PROPRES		46 693,919	79 553,984	-32 860,065	-41,31%
	a/ subventions		46 693,919	79 553,984	-32 860,065	-41,31%
	b/ écart de réévaluation		0,000	0,000		
	c/ titres assimilés à des capitaux propres		0,000	0,000		
CP 5	RESULTATS REPORTÉS		10 463 403,494	307 634,597	10 155 768,897	3301,24%
CP 6	RESULTAT DE L'EXERCICE		60 091 104,998	33 744 279,149	26 346 825,849	78,08%
	TOTAL CAPITAUX PROPRES		490 901 338,699	445 758 779,282	45 142 559,417	10,13%
	TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		6 171 049 320,642	5 574 754 666,436	596 294 654,206	10,70%

État des engagements hors bilan du 01-01-09 au 31-12-2009

Unité = En DT

	PASSIF EVENTUELS	NOTE	31/12/09	31/12/08	VARIATION	EN %
HB 1	CAUTIONS, AVALS ET AUTRES GARANTIES DONNÉES	VI	1 036 089 673,557	870 948 143,400	165 141 530,157	18,96%
	a/ En faveur d'établissements bancaires et financiers		397 413 597,929	311 094 420,611	86 319 177,318	27,75%
	b/ En faveur de la clientèle		638 676 075,628	559 853 722,789	78 822 352,839	14,08%
HB 2	CRÉDITS DOCUMENTAIRES		379 021 059,995	350 636 719,816	28 384 340,179	8,10%
	a/ En faveur de la clientèle		290 155 133,366	277 532 622,278	12 622 511,088	4,55%
	b/ Autres		88 865 926,629	73 104 097,538	15 761 829,091	21,56%
HB 3	ACTIFS DONNÉS EN GARANTIE					
	TOTAL PASSIFS EVENTUELS		1 415 110 733,552	1 221 584 863,216	193 525 870,336	15,84%
	ENGAGEMENTS DONNES	VI				
HB 4	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT DONNÉS		45 120 298,000	45 394 543,000	-274 245,000	-0,60%
	a/ En faveur d'établissements bancaires, financiers et d'assurance					
	b/ En faveur de la clientèle		45 120 298,000	45 394 543,000	-274 245,000	-0,60%
HB 5	ENGAGEMENT SUR TITRES		4 214 954,620	7 508 517,440	-3 293 562,820	-43,86%
	a/ Participations non libérées		4 101 239,000	7 491 550,000	-3 390 311,000	-45,26%
	b/ Titres à recevoir		113 715,620	16 967,440	96 748,180	570,20%
	TOTAL ENGAGEMENTS DONNÉS		49 335 252,620	52 903 060,440	-3 567 807,820	-6,74%
	ENGAGEMENTS RECUS	VI				
HB 6	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT REÇUS					
HB 7	GARANTIES REÇUES		1 238 614 767,000	1 247 479 360,385	-8 864 593,385	-0,71%
	a/ Garanties reçues de l'Etat		22 816 484,453	26 592 840,841	-3 776 356,388	-14,20%
	b/ Garanties reçues d'établissement bancaires et financiers		18 605 131,000	23 674 208,385	-5 069 077,385	-21,41%
	c/ Garanties reçues de la clientèle		1 197 193 151,547	1 197 212 311,159	-19 159,612	0,00%
	TOTAL ENGAGEMENTS REÇUS		1 238 614 767,000	1 247 479 360,385	-8 864 593,385	-0,71%

État de résultat du 01-01-09 au 31-12-2009

Unité = En DT

	NOTE	Période du 01/01 au 31-12-2009	Période du 01/01 au 31-12-2008	VARIATION	EN %
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	VII-1				
PR 1 INTÉRÊTS ET REVENUS ASSIMILÉS	VII-1-1	261 190 347,530	272 207 767,243	-11 017 419,713	-4,05%
a/ opérations avec les établissements bancaires et financiers		13 622 712,633	29 856 271,316	-16 233 558,683	-54,37%
b/ opérations avec la clientèle		222 105 161,688	219 523 277,522	2 581 884,166	1,18%
c/ autres intérêts et revenus assimilés		25 462 473,209	22 828 218,405	2 634 254,804	11,54%
PR 2 COMMISSIONS (en Produits)	VII-1-2	53 860 866,934	51 520 022,682	2 340 844,252	4,54%
PR 3 GAINS SUR PORTEFEUIL-TITRES COMMERC ET OPER FINANCIERES	VII-1-3	63 446 738,859	60 000 585,907	3 446 152,952	5,74%
a/ gain net sur titres de transaction	VII-1-3-a	32 946 948,869	25 400 063,428	7 546 885,441	29,71%
b/ gain net sur titres de placement	VII-1-3-b	1 819 223,427	2 100 317,818	-281 094,391	-13,38%
c/ gain net sur opérations de change	VII-1-3-c	28 680 566,563	32 500 204,661	-3 819 638,098	-11,75%
PR 4 REVENUS DU PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT	VII-1-4	6 483 376,178	5 272 299,861	1 211 076,317	22,97%
a/ intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement		2 545 115,909	1 826 777,013	718 338,896	39,32%
b/ dividendes et revenus assimilés sur titres de participation		576 000,432	973 771,728	-397 771,296	-40,85%
c/ divid et reven assimil /parts dans les entrepr assoc et co-entrepr		0,000	0,000		
d/ divid et revenus assimilés sur parts dans les entreprises liées		3 362 259,837	2 471 751,120	890 508,717	36,03%
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		384 981 329,501	389 000 675,693	-4 019 346,192	-1,03%
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	VII-2				
CH 1 INTÉRÊTS ENCOURUS ET CHARGES ASSIMILÉES	VII-2-1	118 255 044,847	124 915 358,748	-6 660 313,901	-5,33%
a/ opérations avec les établissements bancaires et financiers		528 929,675	775 022,985	-246 093,310	-31,75%
b/ opérations avec la clientèle		108 359 733,995	113 476 851,112	-5 117 117,117	-4,51%
c/ emprunts et ressources spéciales		9 101 146,098	10 403 125,192	-1 301 979,094	-12,52%
d/ autres intérêts et charges		265 235,079	260 359,459	4 875,620	1,87%
CH 2 COMMISSIONS ENCOURUES	VII-2-2	3 816 326,494	3 546 971,064	269 355,430	7,59%
CH 3 PERTES SUR PORTEFEUIL-TITRES COMMERC ET OP FINANCIERES		0,000	0,000		
a/ perte nette sur titres de transaction		0,000	0,000		
b/ perte nette sur titres de placement		0,000	0,000		
c/ perte nette sur opérations de change		0,000	0,000		
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		122 071 371,341	128 462 329,812	-6 390 958,471	-4,97%
PRODUIT NET BANCAIRE		262 909 958,160	260 538 345,881	2 371 612,279	0,91%
AUTRES POSTES DE PRODUITS ET CHARGES					
PR 5/ CH 4 DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RESULTAT DES CORRECTIONS DE VALEURS SUR CREANCES,HORS BILAN ET PASSIF	VII-3	-36 793 710,064	-74 698 158,402	37 904 448,338	-50,74%
PR 6/ CH 5 DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RESULTAT DES CORRECTIONS DE VALEURS SUR PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT	VII-4	-2 153 107,001	-1 823 858,006	-329 248,995	18,05%
PR 7 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	VII-5	2 763 517,852	2 791 803,755	-28 285,903	-1,01%
CH 6 FRAIS DE PERSONNEL	VII-6	109 226 215,452	96 033 744,698	13 192 470,754	13,74%
CH 7 CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	VII-7	31 334 127,656	28 676 999,429	2 657 128,227	9,27%
CH 8 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	VII-8	14 899 913,371	14 492 173,681	407 739,690	2,81%
RESULTAT D'EXPLOITATION		71 266 402,468	47 605 215,420	23 661 187,048	49,70%
PR 8/ CH 9 SOLDE EN GAIN \ PERTE PROVENANT DES AUTRES ELEMENTS ORDINAIRES	VII-9	-1 743 706,070	422 277,429	-2 165 983,499	-512,93%
CH 11 IMPOTS SUR LES BENEFICES	VII-10	9 431 591,400	14 283 213,700	-4 851 622,300	-33,97%
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		60 091 104,998	33 744 279,149	26 346 825,849	78,08%
PR9/ CH10 SOLDE EN GAIN \ PERTE PROVENANT DES ELEMENTS EXTRAORDINAIRES					
RESULTAT NET DE LA PERIODE		60 091 104,998	33 744 279,149	26 346 825,849	78,08%

État des flux de trésorerie du 01-01-09 au 31-12-2009

Unité = En DT

	NOTE	31/12/09	31/12/08
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)		385 313 802,670	397 531 509,751
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-120 638 356,257	-121 285 629,940
Dépôts \ Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		-177 544 372,532	-1 439 441,294
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		-571 504 551,141	-322 781 869,862
Dépôts \ Retraits de dépôts de la clientèle		528 002 223,552	731 401 488,388
Titres de placement		3 215 400,000	2 765 400,000
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		-134 061 844,913	-121 932 793,803
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		25 721 995,295	16 036 106,951
Impôt sur le bénéfice		-20 065 903,723	-9 716 272,254
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	IX -1	-81 561 607,049	570 578 497,938
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		5 304 272,735	3 722 982,270
Acquisitions \ cessions sur portefeuille d'investissement		-31 948 596,296	-17 495 273,885
Acquisitions \ cessions sur immobilisations		-35 930 035,768	-15 440 059,292
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	IX -2	-62 574 359,329	-29 212 350,907
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Émission d'actions		0,000	0,000
Émission d'emprunts			
Remboursement d'emprunts		-29 242 173,107	-17 492 931,117
Augmentation \ diminution ressources spéciales		9 691 812,766	-5 235 108,261
Dividendes versés		-15 300 000,000	-13 250 000,000
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	IX -3	-34 850 360,341	-35 978 039,378
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	IX-4	-22 861 367,806	-27 117 765,916
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		-201 847 694,525	478 270 341,737
Liquidités et équivalents de liquidités au début de période		2 008 521 664,936	1 530 251 323,199
LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS EN FIN DE PÉRIODE	IX-5	1 806 673 970,411	2 008 521 664,936

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

ARRÊTÉS AU 31-12-2009

NOTE I

OBJET/ RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES

Les états financiers de la Banque Internationale Arabe de Tunisie sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi n°96-112 du 30-12-1996 relative au système comptable des entreprises et aux dispositions prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 25-03-1999 portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques aux établissements bancaires.

Les états financiers sont établis selon le modèle défini par la norme comptable n°21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

NOTE II

OBJET/ BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUÉS ET PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers sont arrêtés au 31-12-2009 en appliquant les principes et conventions comptables prévues par le décret n°96-2459 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires. Parmi ces principes, nous décrivons ci-après les règles qui ont été appliquées pour la prise en compte des produits et des charges, les règles d'évaluation des créances et des titres et les règles de conversion des opérations en devises.

II-1/ Les règles de prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions sont pris en compte dans le résultat du 31-12-2009 pour leurs montants se rapportant à la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009. Ainsi, les produits qui ont été encaissés et qui concernent des périodes postérieures au 31 décembre 2009 ne sont pas pris en considération dans le résultat de l'année 2009 et ce, conformément aux dispositions prévues par les normes comptables. Les produits courus et non échus au 31-12-2009 sont en revanche inclus dans le résultat.

En application des dispositions prévues aussi bien par la norme comptable sectorielle n°24 que par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, les intérêts et produits assimilés exigibles au 31-12-2009 et non encaissés ou dont l'encaissement est douteux ne sont pas pris en considération dans le résultat et figurent au bilan sous forme d'agios réservés.

Les intérêts et produits assimilés constatés en agios réservés au cours des exercices antérieurs et qui sont encaissés en 2009 sont en revanche inclus dans le résultat du 31-12-2009.

II-2/ Les règles de prise en compte des charges

Les charges d'intérêts, les commissions encourues, les frais de personnel et les autres charges sont pris en compte en diminution du résultat du 31-12-2009 pour leurs montants se rapportant à la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009. Ainsi, les charges qui ont été décaissées et qui concernent des périodes postérieures au 31-12-2009 sont constatées dans le bilan sous forme de comptes de régularisation. Les charges qui se rapportent à la période concernée par cette situation et qui n'ont pas été décaissées jusqu'au 31-12-2009 sont « diminuées » du résultat.

II-3/ Les règles d'évaluation des créances

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires et par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, une évaluation de l'ensemble des créances de la Banque a été effectuée sur la base de la situation arrêtée au 31-12-2009 et compte tenu des événements postérieurs à cette date.

Cette évaluation a été accompagnée d'une appréciation de l'ensemble des garanties déductibles au sens de la circulaire n°91-24 de la Banque Centrale de Tunisie relative aux règles prudentielles.

Ces deux opérations ont conduit la Banque à déterminer un montant de provisions requises, un montant de la dotation aux provisions relative à l'année 2009 et un montant des produits réservés.

II-4/ Les règles d'évaluation des Titres

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires et par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, une évaluation des titres détenus par la Banque a été effectuée au 31-12-2009. Cette évaluation a permis de déterminer un montant de provisions requises sur ces titres et un montant de la dotation aux provisions pris en considération dans l'arrêté des états financiers du 31-12-2009.

Cette évaluation a été arrêtée sur la base du dernier cours boursier du mois de décembre 2009 pour les titres cotés et de la situation financière des sociétés émettrices pour les titres non cotés.

Les plus values latentes déterminées pour les titres de placement, les titres de participations, les parts dans les entreprises liées ou coentreprises ne sont pas prises en compte dans le résultat du 31-12-2009.

Les moins values latentes sur l'ensemble de ces catégories de titres sont par contre constatées sous forme de provisions sur titres.

II-5/ Les règles de conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les états financiers sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises qui sont converties sur la base du dernier cours de change interbancaire du mois de décembre 2009 et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change moyen de la BCT du mois de décembre 2009. Les gains et pertes de change résultant de cette conversion sont pris en compte dans le résultat arrêté au 31-12-2009.

II-6/ Présentation des États Financiers

Les états financiers arrêtés et publiés par la BIAT au titre de l'année 2009, sont présentés conformément à la norme comptable sectorielle N°21 et comportent aussi bien les données relatives à l'année 2008 que celles relatives à l'année 2009.

Les données relatives à l'année 2008 sont conformes à celles publiées dans le cadre des états financiers qui ont été approuvés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 28 Mai 2009.

NOTE III

OBJET/ NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

L'actif du bilan est composé des rubriques suivantes :

- AC1 = Caisse et avoirs auprès de la Banque Centrale, centre de chèques postaux et Trésorerie Générale de Tunisie
- AC2 = Créances sur les établissements bancaires et financiers
- AC3 = Créances sur la clientèle
- AC4 = Portefeuille Titres Commercial
- AC5 = Portefeuille titres d'investissement
- AC6 = Valeurs immobilisées
- AC7 = Autres actifs

III-1/ Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le volume de ce poste a enregistré une baisse entre Décembre 2008 et Décembre 2009 de 485 002 mD ou 76,85 % en passant d'une période à une autre de 631 132 mD à 146 130 mD. Cette variation est imputable principalement aux postes suivants :

Unité = En mD

DÉSIGNATION	31-12-2009	31-12-2008	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
Encaissés	49 052	46 645	2 407	5,16
Avoirs chez la BCT	96 082	583 824	-487 743	-83,54
Avoirs chez le CCP	996	663	334	50,36
Total	146 130	631 132	-485 002	-76,85

III-2/ Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le volume de cette rubrique est passé entre Décembre 2008 et Décembre 2009 de 1 102 356 mD à 1 436 715 mD enregistrant ainsi une augmentation de 334 359 mD ou 30,33 %.

Cette variation provient de l'augmentation du volume de nos créances sur les établissements bancaires de 319 459 mD ou 30,04% accompagnée par une augmentation du total de nos créances sur les établissements financiers à hauteur de 14 901 mD ou 38,41 %.

La variation du volume des créances sur les établissements bancaires qui est passé de 1 063 560 mD au 31/12/2008 à 1 383 019 mD au 31/12/2009 concerne les postes suivants :

Unité = En mD

DÉSIGNATION	31-12-2009	31-12-2008	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
Comptes de prêts à la BCT	790 385	704 710	85 675	12,16
Comptes de prêts du marché interbancaire	571 697	338 234	233 463	69,02
Créances rattachées sur prêts	1 487	2 151	-664	-30,86
Comptes correspondants Nos tri	4 469	3 380	1 089	32,22

Comptes correspondants Lori	5 407	1 020	4 387	430,15
Créances rattachées sur comptes correspondants	-15	64	-79	-123,44
Valeurs non imputées	9 588	14 000	-4 412	-31,52
TOTAL	1 383 019	1 063 560	319 459	30,04

La variation du poste Créances sur les établissements financiers qui est passé de 38 796 mD en Décembre 2008 à 53 696 mD en Décembre 2009 est imputable principalement à l'accroissement de nos concours en faveur des sociétés de Leasing sous forme de nouveaux crédits à moyen terme.

Cette variation concerne les postes suivants :

Unité = En mD

DÉSIGNATION	31-12-2009	31-12-2009	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
Crédits à moyen terme accordés aux sociétés de leasing	53 047	38 223	14 824	38,78
Créances rattachées	649	573	77	13,38
TOTAL	53 696	38 796	14 901	38,41

III-3/ Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle sont composées des comptes débiteurs courants et classés, des autres concours courants et classés, des crédits sur ressources spéciales courants et classés et des comptes courants associés.

Les créances douteuses brutes (classées) ainsi que les provisions requises couvrant les actifs classés sont déterminées conformément aux dispositions prévues aussi bien par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie relative aux règles prudentielles que par les normes comptables applicables aux Entreprises Bancaires.

Le total des créances sur la clientèle est passé de 2 991 726 mD en Décembre 2008 à 3 522 010 mD en Décembre 2009 enregistrant ainsi une augmentation de 530 284 mD ou 17,73 %.

Ce total est ventilé comme suit :

1) Comptes Débiteurs de la clientèle :

Les comptes débiteurs de la clientèle ont enregistré d'une période à une autre une augmentation de 16 364 mD ou 5,00 % en passant de 327 292 mD en Décembre 2008 à 343 656 mD en Décembre 2009. Ces comptes débiteurs sont ventilés comme suit :

Unité = En mD

DÉSIGNATION	31-12-2009	31-12-2009	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
Comptes débiteurs courants	313 702	292 168	21 534	7,37
Comptes débiteurs douteux	3 144	8 275	-5 131	-62,01
Avances sur dépôts à terme	15 909	14 668	1 241	8,46

Créances rattachées	10 900	12 180	-1 280	-10,50
TOTAL	343 656	327 292	16 364	5,00

Les comptes débiteurs douteux s'élevant à 3 144 mD tels que présentés au bilan sont nets des provisions pour créances douteuses d'un montant de 17 301 mD et des agios réservés d'un montant de 7 076 mD, ce qui donne un volume brut de comptes courants douteux de 27 525 mD.

Unité = En mD

DÉSIGNATION	31-12-2009	31-12-2008	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
Volume brut comptes courants douteux	27 525	33 244	-5 719	-17,20
Provisions pour créances douteuses	-17 305	-4 061	-13 244	326,13
Agios réservés	-7 076	-20 908	13 833	-66,16
Total comptes débiteurs douteux	3 144	8 275	-5 131	-62,01

Ce montant brut est réparti entre les différentes classes prévues par la réglementation prudentielle de la BCT comme suit :

Unité = En mD

DÉSIGNATION	31-12-2009	31-12-2008	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
Classe 2	2 371	3 921	-1 550	-39,53
Classe 3	3 482	3 111	371	11,93
Classe 4	21 672	26 212	-4 540	-17,32
TOTAL	27 525	33 244	-5 719	-17,20

2) Autres concours à la clientèle :

Les autres concours à la clientèle sont passés entre Décembre 2008 et Décembre 2009 de 2 603 146 mD à 3 106 946 mD enregistrant une augmentation de 503 800 mD ou 19,35 %.

Le total de ce poste est ventilé comme suit :

Unité = En mD

DÉSIGNATION	31-12-2009	31-12-2008	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
Autres concours courants	2 987 191	2 453 652	533 539	21,74
Autres concours douteux	119 706	149 396	-29 690	-19,87
Comptes courants associés	49	98	-49	-50,0
TOTAL	3 106 946	2 603 146	503 800	19,35

a) Les autres concours courants sont répartis entre les différentes formes de crédits prévues par le plan comptable bancaire comme suit :

Unité = En mD

DÉSIGNATION	31-12-2009	31-12-2008	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
Crédits commerciaux et industriels	2 123 240	1 769 759	353 481	19,97
Crédits immobiliers, promoteurs	76 000	82 872	-6 872	-8,29
Crédits immobiliers, acquéreurs	573 046	445 348	127 698	28,67

Crédits agricoles	211 953	157 234	54 719	34,80
	2 984 239	2 455 213	529 026	21,55
Valeurs non imputées	169	901	-732	-81,24
Créances rattachées	22 821	20 702	2 119	10,24
Intérêts perçus d'avance (en moins)	-20 038	-23 164	3 126	-13,49
Total autres concours courants	2 987 191	2 453 652	533 539	21,74

b) Les autres concours douteux de 119 706 mD tels que présentés au niveau du bilan sont nets des provisions pour créances douteuses pour un montant de 231 985 mD et des agios réservés pour un montant de 37 016 mD, ce qui donne un volume brut des autres concours douteux de 388 707 mD.

Unité = En mD

DÉSIGNATION	31-12-2009	31-12-2008	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
Volume brut autres concours douteux	388 707	378 216	10 491	2,77
Provisions pour créances douteuses	-231 985	-208 632	-23 353	11,19
Agios réservés	-37 016	-20 188	-16 828	83,35
Total autres concours douteux	119 706	149 396	-29 690	-19,87

Ce montant brut est réparti entre les différentes classes prévues par la réglementation prudentielle de la BCT comme suit :

Unité = En mD

DÉSIGNATION	31-12-2009	31-12-2008	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
Classe 2	11 175	23 235	-12 060	-51,90
Classe 3	11 196	5 170	6 026	116,54
Classe 4	366 336	349 811	16 525	4,72
TOTAL	388 707	378 216	10 490	2,77

c) Les comptes courants associés présentent un encours comptable brut de 49 mD.

Unité = En mD

DÉSIGNATION	31-12-2009	31-12-2008	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
Nominal comptes courants associés	49	98	-49	-50,00
Provisions pour créances douteuses	-	-	-	-
Total comptes courants associés	49	98	-49	-50,00

3) Crédits sur ressources spéciales

Les crédits sur ressources spéciales sont passés entre Décembre 2008 et Décembre 2009 de 61 289 mD à 71 409 mD enregistrant une augmentation de 10 120 mD ou 16,51 %

Ces crédits sont composés des éléments suivants :

Unité = En mD

DÉSIGNATION	31-12-2009	31-12-2008	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
Crédits sur ressources spéciales courants	66 436	54 228	12 209	22,51
Crédits sur ressources spéciales douteux	4 101	6 074	-1 973	-32,48
Créances rattachées	872	987	-115	-11,66
TOTAL	71 409	61 289	10 120	16,51

Les crédits sur ressources spéciales douteux totalisant 4 101 mD sont nets des provisions pour créances douteuses pour un montant de 9 717 mD et des agios réservés pour un montant de 200 mD, ce qui donne un encours comptable brut de 14 018 mD.

Unité = En mD

DÉSIGNATION	31-12-2009	31-12-2008	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
-Volume brut crédits sur ressources spéciales douteux	14 018	14 968	-950	-6,35
Provisions pour créances douteuses	-9 717	-8 670	-1 047	-12,06
Agios réservés	-200	-224	24	-10,59
Total crédits sur ress. spéciales douteux	4 101	6 074	-1 973	-32,48

Ce montant brut est réparti entre les différentes classes prévues par la réglementation prudentielle de la BCT comme suit :

Unité = En mD

DÉSIGNATION	31-12-2009	31-12-2008	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
Classe 2	24	23	1	4,35
Classe 3	171	28	143	510,71
Classe 4	13 823	14 917	-1 094	-7,33
TOTAL	14 018	14 968	-950	-6,35

Compte tenu de ce qui précède, les créances sur la clientèle sont récapitulées ainsi :

a) Créances courantes :

Unité = En mD

DÉSIGNATION	31-12-2009	31-12-2008	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
Créances courantes hors engagements par signature et comptes courants associés	3 380 286	2 816 277	564 009	20,03
Créances courantes sur comptes courants associés	49	98	-49	-50,00
	3 380 335	2 816 375	563 960	20,02
Valeurs non imputées	154	901	-747	-82,89
Créances rattachées	34 593	33 868	725	2,14
Intérêts perçus d'avance sur les crédits (en moins)	-20 039	-23 164	3 125	-13,49
	3 395 043	2 827 980	567 063	20,05
Engagements par signatures courants	913 548	820 123	93 425	11,39
TOTAL	4 308 591	3 648 103	660 488	18,10

b) Créances douteuses brutes

Unité = En mD

DÉSIGNATION	31-12-2009	31-12-2008	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
Créances douteuses hors engagements par signatures et comptes courants associés	430 250	426 429	3 821	0,90
Engagements par signatures douteux	15 283	12 985	2 298	17,70
	445 533	439 414	6 119	1,39
Créances douteuses sur comptes courants associés	-	-	-	-
TOTAL	445 533	439 414	6 119	1,39

Ces créances douteuses hors comptes courants associés sont réparties entre les différentes classes prévues par la réglementation prudentielle de la BCT comme suit :

Unité = En mD

DÉSIGNATION	31-12-2009	31-12-2008	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
Classe 2	14 154	28 212	-14 058	-49,83
Classe 3	16 208	9 025	7 183	79,59
Classe 4	415 171	402 177	12 994	3,23
TOTAL	445 533	439 414	6 119	1,39

Le calcul de ce volume de créances classées de la clientèle a abouti à la détermination d'un total de provisions requises et d'agios réservés de 309 869 mD réparti entre les différentes catégories de créances comme suit :

Unité = En mD

DÉSIGNATION	31-12-2009	31-12-2008	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
Provisions requises sur engagements hors bilan	9 749	6 838	2 911	42,57
Provisions requises sur créances du bilan	300 120	259 552	40 568	15,63
	309 869	266 390	43 479	16,32
Provisions requises sur comptes courants associés	-	-	-	-
TOTAL	309 869	266 390	43 479	16,32

Le volume des provisions requises couvrant les créances sur la clientèle est affecté aux créances du bilan pour un montant de 300 120 mD et aux engagements hors bilan pour un montant de 9 749 mD.

Ce volume des provisions de 309 869 mD concernant les créances du bilan est affecté à hauteur de 44 292 mD sous forme d'agios réservés et de 265 577 mD sous forme de provisions sur créances douteuses.

Les provisions couvrant les créances du bilan qui ont été constituées pour un montant de 303 295 mD ont été imputées sur le montant des créances classées sus mentionnés.

Les provisions constituées pour la couverture des engagements hors bilan figurent au passif du bilan pour un montant de 9 749 mD.

Ainsi, les provisions et agios réservés qui ont été constitués pour la couverture des créances sur la clientèle totalisent 313 044 mD ventilés comme suit :

Unité = En mD

DÉSIGNATION	31-12-2009	31-12-2008	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
Agios réservés	44 292	41 320	2 972	7,20
Provisions pour créances du bilan	259 003	221 360	37 643	17,01
Provisions pour engagements hors bilan	9 749	6 838	2 911	42,57
TOTAL	313 044	269 518	43 526	16,15

Il y a lieu de noter, que, dans le cadre de l'analyse et de l'appréciation des créances sur la clientèle, les provisions requises au titre des créances classées ont été déterminées compte tenu uniquement des garanties déductibles au sens de la circulaire BCT n°91-24. Ainsi, ont été exclues de ce calcul les garanties non déductibles telles que les nantissements sur les fonds de commerce, les hypothèques sur les réquisitions d'immatriculation, les hypothèques maritimes, les hypothèques sur les actes sous seing privés, les nantissements sur les matériels fixes, les nantissements de marchés, les nantissements sur le matériel roulant, les nantissements marchandises, les cautions personnelles et solidaires des personnes physiques et morales, les avals des personnes physiques et morales, les assurances vie, les domiciliations de salaires, des loyers et de marchés.

III-4/ Portefeuille titres commercial

Le volume de ce poste est passé entre Décembre 2008 et Décembre 2009 de 464 123 mD à 630 465 mD enregistrant ainsi une augmentation de 166 342 mD ou 35,84 %.

Cette variation provient de l'augmentation du volume des titres de transactions de 173 305 mD ou 39,96 % (due aux différentes souscriptions effectuées durant la période allant du 31/12/2008 au 31/12/2009) accompagnée par une diminution du total des titres de placement à hauteur de 6 963 mD ou 22,88 %.

Le mouvement des titres ainsi que leur répartition entre les titres vendus à la clientèle et les titres gardés en portefeuille sont détaillés ci-après :

1) Les titres de transaction

a) Les titres de transaction souscrits et non encore remboursés sont ventilés pour leur valeur nominale en mD comme suit :

NATURE DES TITRES DE TRANSACTION	SOLDE AU 31-12-2009	SOLDE AU 31-12-2008	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
Bons de trésor assimilables	1 062 570	871 478	191 092	21,93
Bons de trésor à court terme	106 600	31 000	75 600	243,87
Bons de trésor zéro coupon	23 700	23 700	0	0
Sous Total des titres de transaction en principal	1 192 870	926 178	266 692	28,79
Créances et dettes rattachées et différence entre valeur nominale et valeur d'acquisition des BTA	35 508	18 752	16 756	89,36
TOTAL DES TITRES DE TRANSACTION SOUSCRITS	1 228 378	944 930	283 448	29,99

(1) La variation des titres de transaction en Bons de trésor assimilables (BTA) s'élevant à 191.092 titres provient essentiellement de :

Nouvelles adjudications en 2009 auprès du Trésor	300 000
Acquisitions auprès de la BCT	0
Transferts reçus des clients	9 500
Remboursements des BTA en 2009	109 284
Transferts effectués par les clients	9 124

(2) La variation des titres de transaction en Bons de trésor à court terme (BTC) s'élevant à 75 600 titres provient essentiellement de :

Nouvelles adjudications en 2009 auprès du Trésor	105 500
Transferts reçus des clients	2 100
Remboursements des BTC en 2009	32 000

b) Les titres de transactions sont répartis entre les titres gardés en portefeuille de la banque et les titres vendus à la clientèle et sont présentés pour leur valeur comptable en mD au 31/12/2009 comme suit :

Unité = En mD

NATURE DES TITRES	SOLDE		VARIATION	
	AU 31-12-2009	AU 31-12-2008	EN VALEUR	EN %
1) Titres gardés en portefeuille de la banque				
Bons de Trésor assimilables	542 938	408 784	134 154	32,82
Bons de Trésor à court terme	48 710	1 375	47 335	3 442,55
Bons de Trésor zéro coupons	18 699	23 000	-4 301	-18,70
Créances, dettes rattachées et primes sur BTZ	-3 356	527	-3 883	-736,81
Total des titres gardés en portefeuille	606 991	433 686	173 305	39,96
2) Titres vendus à la clientèle				
Bons de Trésor assimilables	558 496	480 919	77 577	16,13
Bons de Trésor à court terme	57 890	29 625	28 265	95,41
Bons de Trésor zéro coupons	5 001	700	4 301	614,43
Total des titres vendus à la clientèle	621 387	511 244	110 143	21,54
TOTAL GÉNÉRAL DES TITRES SOUSCRITS PAR LA BANQUE	1 228 378	944 930	283 448	29,99

2) Les titres de placement

Les titres de placement qui sont composés principalement des obligations et des parts prioritaires dans les fonds commun de créances sont passés de 30 437 mD au 31/12/2008 à 23 474 mD au 31/12/2009 enregistrant une diminution de 6 963 mD ou 22,88 %. La diminution enregistrée au niveau de ces titres s'explique principalement par le remboursement des parts prioritaires dans les fonds commun de créances et des obligations.

La diminution enregistrée au niveau de ces titres s'explique comme suit :

Unité = En mD

NATURE DES TITRES	SOLDE	SOLDE	VARIATION	
	AU 31-12-2009	AU 31-12-2008	EN VALEUR	EN %
Obligations émises par les sociétés privées	6 270	9 486	-3 216	-33,9
Titres SICAV	2 348	902	1 446	160,31
Parts prioritaires dans les Fonds Communs de Créances	13 148	18 185	-5 037	-27,7
Parts subordonnées	1 500	1 500	0	-
Créances et dettes rattachées	208	364	-156	-42,86
TOTAL	23 474	30 437	-6 963	-22,88

III-5/ Portefeuille titres d'investissement

Le total de ce poste qui est composé principalement des titres d'investissement, des titres de participation, des parts dans les entreprises associés et les co-entreprises, des parts dans les entreprises liées et des fonds gérés est passé de 148 370 mD en Décembre 2008 à 178 376 mD en Décembre 2009 soit une augmentation de 30 006 mD ou 20,22 %.

Cette augmentation provient principalement des opérations suivantes :

Unité = En mD

DÉSIGNATION	MONTANT
Nouvelles participations ou libérations	36 835
Cession de titres de participation	-5 343
Réduction de la valeur des participations suite à la réduction du capital ou à la liquidation de la société émettrice	-75
Libération du fonds géré placé auprès de la SICAR AVENIR	3 000
Dotation aux provisions sur titres de participation ⁽¹⁾	-6 144
Reprise de provisions sur titres de participation	2 004
Remboursement des emprunts nationaux relatifs aux créances détenues sur certaines entreprises publiques prises en charge par l'État	-333
Remboursement des emprunts nationaux relatifs aux créances des projets touristiques	-148
Variation des créances rattachées et de la part de dividendes dont le droit est établi et non échu	210
TOTAL	30 006

(1) La dotation aux provisions sur portefeuille titres d'investissement se détaille ainsi :

Unité = En mD

Dotation aux provisions sur titres de participation	1 565
Dotation aux provisions sur parts dans les entreprises liées et dans les coentreprises	4 579
TOTAL	6 144

Ces opérations sont détaillées comme suit :

Unité = En mD

NATURE D'OPÉRATION	TITRES D'INVESTISSEMENT	TITRES DE PARTICIPATION	PARTS DANS LES EN- TREPRISES LIÉES ET DANS LES COENTREPRISES	FONDS GÉRÉS	TOTAL
Encours brut au 31/12/2008 hors créances rattachées	9 713	45 634	91 465	28 250	175 062
Libérations effectuées au courant du 1er semestre 2009	0	24 548	4 636	0	29 184
Libérations effectuées au courant du 2ème semestre 2009	0	6 852	799	3 000	10 651
Total des libérations	0	31 400	5 435	3 000	39 835
Cessions, liquidation ou remboursements effectués au courant du 1er semestre 2009	0	217	0	0	217
Cessions, liquidation ou remboursements effectués au courant du 2ème semestre 2009	481	5 201	0	0	5 681
Total des cessions ou remboursements	481	5 418	0	0	5 898
Encours brut au 31/12/2009 hors créances rattachées	9 232	71 616	96 900	31 250	208 998
Créances rattachées	200	15	0	594	809
Provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	0	20 209	11 065	147	31 421
TOTAL DU PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT	9 432	51 422	85 835	31 697	178 376

III-6/ Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées sont comptabilisées pour leur valeur d'acquisition en hors taxes majorée de la TVA non récupérable à l'exception du matériel de transport qui figure au bilan pour son coût d'achat en toutes taxes comprises.

Les amortissements des valeurs immobilisées sont pratiqués selon la méthode d'amortissement linéaire et calculés selon les taux d'amortissement reconnus par la réglementation fiscale en vigueur à l'exception du fonds de commerce.

Les dotations aux amortissements sont déterminées et enregistrées sur la base de la valeur comptable des immobilisations nette de la valeur récupérable et en fonction de la date d'acquisition de chaque élément d'immobilisation.

Les taux d'amortissement qui sont appliqués sont les suivants :

Immobilisations	Taux d'amortissement
Immobilisations incorporelles	
-Logiciels	33,33%
-Licences	33,33%
-Fonds de commerce	5%
Immobilisations corporelles	
-Bâtiments	5% et 2,5%
-Installations générales, agencements et aménagement des bâtiments	10%
-Équipements de bureaux	10%
-Matériel de transport	20%
-Matériel informatique	15%
-Immobilisations à statut juridique particulier	10%

Les actifs immobilisés nets de leurs amortissements ont enregistré une augmentation de 16 943 mD ou 16,48 % en passant de 102 813 mD au 31/12/2008 à 119 756 mD au 31/12/2009. Ces actifs immobilisés se détaillent au 31/12/2009 comme suit :



1) Les immobilisations

Unité = En mD

RUBRIQUES	SOLDE AU 31/12/2008	ACQUISITIONS OU RECLASSEMENTS		CESSIONS OU RECLASSEMENTS		SOLDE AU 31/12/2009
		1 ^{er} SEMESTRE 2009	2 ^{ème} SEMESTRE 2009	1 ^{er} SEMESTRE 2009	2 ^{ème} SEMESTRE 2009	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Fonds de commerce et droit au bail	3 193	-	364	-	-	3 557
Logiciels informatiques	5 176	28	47	-	-	5 251
Licence	4 504	216	662	-	-	5 382
Total des immobilisations incorporelles	12 873	244	1 073	-	-	14 190
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains	15 961	-	1 018	-	-	16 979
Constructions	51 199	63	6 066	-	-	57 328
Constructions non affectées aux activités professionnelles	217	-	1 712	-	-	1 929
Agencement, aménagement et installation	26 048	-	-	-	51	25 997
Installations générales des constructions	6 097	255	-	-	-	6 352
Agencement, aménagement des constructions	20 886	369	2 766	-	-	24 021
Matériel d'exploitation bancaire	3 885	431	387	-	-	4 703
Agencement, aménagement du matériel d'exploitation bancaire	8	-	-	-	-	8
Équipements de bureaux	9 394	195	368	2	303	9 652
Agencement des équipements de bureaux	182	16	-	-	-	198
Mobilier de bureaux	8 163	139	357	18	71	8 570
Agencement du mobilier de bureaux	1 443	60	373	-	-	1 876
Matériel de transport	1 841	71	43	18	200	1 737
Matériel informatique	39 703	1 446	2 986	-	2 349	41 786
Travaux en cours	8 909	6 014	416	-	-	15 339
Immeubles en attente d'affectation	1 577	-	3	424	-	1 156
Avances sur immobilisations en cours	58	-	948	-	-	1 006
Immobilisations à statut juridique particulier	375	166	8	-	-	549
Total des immobilisations corporelles	195 946	9 225	17 451	462	2 974	219 186
TOTAL DES VALEURS IMMOBILISÉES	208 819	9 469	18 524	462	2 974	233 376

Au vu de ce tableau, Les mouvements effectués sur les comptes des immobilisations sont résumés comme suit :

- Total des acquisitions de l'année 2009 = 27 993 mD
- Total des cessions, mise en rebus et reclassement de l'année 2009 = 3 436 mD

2) Les amortissements

Unité = En mD

RUBRIQUES	AMORTISSEMENTS CUMULÉS 31/12/2008	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS		REGULARISATION DES AMORTISSEMENTS	AMORTISSEMENTS CUMULES AU 31/12/2009	VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31/12/2009
		1 ^{er} SEMESTRE 2009	2 ^{ème} SEMESTRE 2009			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Fonds de commerce et droit au bail	1 239	76	91	-	1 406	2 151
Logiciels informatiques	5 155	14	32	-	5 201	50
Licence	4 155	157	263	-	4 575	807
Total des immobilisations incorporelles	10 549	247	386	-	11 182	3 008
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains	-			-		16 979
Bâtiments	15 927	834	928	-	17 689	39 639
Constructions non liées aux activités professionnelles	88	4	3	-	95	1 834
Agencement et aménagement des constructions	6 942	1 054	1 149	-	9 145	14 876
Installations générales des constructions	2 488	305	311	-	3 104	3 247
Installations générales, agencement et aménagement des bâtiments	22 722	499	473	<44>	23 650	2 347
Équipements de bureaux	5 741	320	324	<286>	6 099	3 553
Agencements des équipements de bureaux	60	9	10	-	79	119
Matériel de transport	1 304	97	86	<141>	1 346	391
Mobilier de Bureaux	4 622	319	327	<88>	5 180	3 390
Agencements du mobilier de Bureaux	346	74	92	-	512	1 364
Matériel d'exploitation bancaire	1 174	305	326	-	1 805	2 898
Agencements du Matériel d'exploitation bancaire	3		1	-	3	5
Matériel informatique	33 725	959	1 043	<2 339>	33 388	8 398
Immeubles en attente d'affectation	-			-		1 156
Avances sur immobilisations en cours	-			-		1 006
Travaux en cours	-			-		15 339
Immobilisations à statuts juridiques particuliers	315	12	16	-	343	206
Total des immobilisations corporelles	95 457	4 791	5 089	<2 898>	102 438	116 748
TOTAL DES VALEURS IMMOBILISÉES	106 006	5 038	5 475	<2 898>	113 620	119 756

Ainsi, les dotations aux amortissements enregistrées au titre de l'exercice 2009 sur les immobilisations corporelles et incorporelles totalisent 10 513 mD.

III-7/ Autres actifs

Le total de ce poste est passé de 134 235 mD en Décembre 2008 à 137 597 mD en Décembre 2009 enregistrant une augmentation de 3 362 mD ou 2,50 %. Cette variation concerne les sous-rubriques suivantes :

- Comptes de régularisation : + 3 988 mD
- Autres comptes : - 626 mD

III-7-1

Les comptes de régularisation sont passés entre Décembre 2008 et Décembre 2009 de 16 850 mD à 20 838 mD ce qui donne une augmentation de 3 988 mD. Cette augmentation est imputable aux comptes suivants :

Unité = En mD

DÉSIGNATION	SOLDE AU 31-12-2009	SOLDE AU 31-12-2008	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
Comptes de régularisation	20 211	14 196	6 015	42,38
Sièges, succursales et agences	104	1 509	-1 405	-93,14
Comptes de position de change et d'ajustement devises	523	1 145	-622	-54,36
Total	20 838	16 850	3 988	23,67

III-7-2

Les autres comptes d'actifs ont diminué de 626 mD ou 0,53 % en passant de 117 385 mD en Décembre 2008 à 116 759 mD en Décembre 2009. Cette baisse provient des comptes suivants :

Unité = En mD

DÉSIGNATION	SOLDE AU 31-12-2009	SOLDE AU 31-12-2008	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
Débiteurs divers	111 486	112 554	-1 068	-0,97
Comptes de stocks	23	9	14	169,22
Charges reportées	5 250	4 822	428	8,86
Total	116 759	117 385	-626	-0,53

Les charges reportées comportent principalement les comptes suivants :

Frais d'émission d'emprunt	230 mD
Charges à répartir	1 427 mD
Frais d'études	3 593 mD
Total	5 250 mD

Ces charges reportées ont fait l'objet d'une résorption au titre de l'année 2009 d'un montant de 4 419 mD.

Ainsi, le total du bilan a enregistré entre Décembre 2008 et Décembre 2009 un accroissement de 596 294 mD ou 10,70 % en passant de 5 574 755 mD à 6 171 049 mD .

NOTE IV

OBJET/ NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

Le passif du bilan est composé des rubriques suivantes :

- PA1 = Banque Centrale, Centre de Chèques Postaux
- PA2 = Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers
- PA3 = Dépôts et avoirs de la clientèle
- PA4 = Emprunts et ressources spéciales
- PA5 = Autres passifs

IV-1/ BCT et CCP

Le volume de ce poste est passé d'une période à l'autre de 769 mD à 1 916 mD soit une augmentation de 1 147 mD ou 149,19 %. Cette variation est due à l'augmentation du solde créditeur de nos comptes en devises tenus chez la BCT qui sont passés de 37 mD en Décembre 2008 à 196 mD en Décembre 2009 enregistrant augmentation de 159 mD ou 426,68 % accompagnée d'une augmentation des chèques BCT en attente de règlement à hauteur de 985 mD ou 137,96 %

Le détail de ce poste se présente comme suit :

Unité = En mD

DÉSIGNATION	SOLDE AU 31-12-2009	SOLDE AU 31-12-2008	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
Comptes BCT en devises	196	37	159	426,68
Chèques BCT en attente de règlement	1 700	714	986	137,96
Dettes rattachées	20	17	3	13,89
TOTAL	1 916	769	1 147	149,19

IV-2/ Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Le volume de ce poste est passé d'une période à l'autre de 44 294 mD à 104 459 mD soit une augmentation de 60 165 mD ou 135,83 %. Cette variation est due à l'augmentation des dépôts et avoirs des établissements bancaires qui sont passés de 41 416 mD en Décembre 2008 à 101 601 mD en Décembre 2009 enregistrant une augmentation de 60 185 mD ou 145,32% accompagnée d'une diminution des dépôts des établissements financiers à hauteur de 20 mD ou 0,70 %.

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires sont constitués des éléments suivants :

Unité = En mD

DÉSIGNATION	SOLDE AU 31-12-2009	SOLDE AU 31-12-2008	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
Emprunt en devise auprès des banques	25 131	15 711	9 420	59,96
Dépôts des correspondants Banquiers	75 631	24 821	50 810	204,71
Autres sommes dues	751	723	28	3,90
Dettes rattachées	88	161	-73	-45,34
TOTAL	101 601	41 416	60 185	145,32

Les dépôts et avoirs des établissements financiers sont passés entre Décembre 2008 et Décembre 2009 de 2 878 mD à 2 858 mD enregistrant une diminution de 20 mD ou 0,70 %. Cette variation provient de la diminution des soldes créditeurs des comptes courants des entreprises de leasing d'un montant de 39 mD, ainsi qu'une augmentation de créances rattachées à hauteur de 19 mD.

IV-3/ Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts de la clientèle ont enregistré une augmentation de 501 480 mD ou 10,43 % en passant de 4 809 165 mD en Décembre 2008 à 5 310 645 mD en Décembre 2009

Cette augmentation provient des postes suivants :

Unité = En mD

DÉSIGNATION	SOLDE AU 31-12-2009	SOLDE AU 31-12-2008	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
Dépôts à vue	2 247 605	2 128 440	119 165	5,60
Dépôts d'épargne	1 141 632	1 004 536	137 096	13,65
Comptes à échéance	1 003 061	836 289	166 772	19,94
Bons à échéance	481 510	446 293	35 217	7,89
Certificats de dépôts marché monétaire	270 000	262 000	8 000	3,05
Dettes rattachées	19 544	23 631	-4 087	-17,30
Autres sommes dues	147 293	107 975	39 318	36,41
Total	5 310 645	4 809 165	501 480	10,43

IV-4/ Emprunts et ressources spéciales

Le total de ce poste est passé d'une période à une autre de 156 358 mD à 143 197 mD enregistrant une diminution de 13 161 mD ou 8,42%.

Ce poste est composé principalement :

- De l'emprunt subordonné SFI. Cet emprunt subordonné a été mis en place en date du 09/06/2004 pour un montant de 41 500 000 EUR pour une contre valeur en dinar de 63 532 350 TND

Il a été accordé par l'IFC (International Finance Corporation) selon une convention conclue avec la Banque qui prévoit une durée de remboursement de dix ans dont cinq ans de franchise.

La première et la deuxième échéance ont été remboursées pendant l'année 2009 pour un montant de 12 706 mD

Cet emprunt est majoré au 31/12/2009 des dettes rattachées totalisant 195 mD

- De l'emprunt subordonné PROPARCO. Cet emprunt subordonné a été mis en place en date du 09/12/2004 pour un montant de 8 300 000,00 EUR soit une contre valeur en dinar de 13 364 660 TND

Il a été accordé par PROPARCO selon une convention conclue avec la Banque qui prévoit une durée de remboursement de dix ans dont cinq ans de franchise

Cet emprunt est majoré au 31/12/2009 des dettes rattachées totalisant 45 mD

Ces emprunts subordonnés qui sont pris en compte dans le calcul du ratio de solvabilité comme étant des quasi-fonds propres servent notamment à financer les crédits accordés à la clientèle.

- Des fonds reçus des fonds publics et des organismes extérieurs en vue d'être utilisés par la Banque pour financer les crédits à la clientèle
- Ces fonds ont enregistré une augmentation de 9 631 mD ou 13,93 % en passant de 69 135 mD en Décembre 2008 à 78 766 mD en Décembre 2009. Cette variation des ressources spéciales provient des remboursements effectués au profit de ces mêmes fonds pour les montants échus, compensée par le déblocage de nouvelles ressources. Cette variation est détaillée comme suit :

Unité = En mD

DÉSIGNATION	SOLDE AU 31/12/2008	NOUVELLES RESSOURCES	REMBOURSEMENTS	SOLDE AU 31/12/2009
FOPRODI	1 299	39	1	1 337
BIRD	685	-	-	685
FONAPRA	5 837	100	851	5 086
FOSDA	227	-	9	218
FOSEP	6	-	-	6
FDCI	940	32	39	933
LIGNE AFD	8 224	16 036	1 114	23 146
LIGNE BEI	99	2 091	57	2 133
LIGNE ITALIENNE	11 084	825	2 435	9 474
BANQUE MONDIALE	2 423	-	908	1 515
LIGNE APEX	1 334	-	546	788
LIGNE PROPARCO	11 769	103	2 567	9 305
LIGNE SUEDOISE	117	-	72	45
LIGNE KFW	18 847	1 825	2 248	18 424
LIGNE CFD	597	-	294	303
LIGNE ESPAGNOLE	3 408	-	218	3 190
FNG	1 719	-	-	1 719
Sous Total	68 615	21 051	11 359	78 307
Dettes rattachées	520	-	61	459
Total	69 135	21 051	11 420	78 766

IV-5/ Autres passifs

Le total de ce poste est passé de 118 410 mD au 31 Décembre 2008 à 119 930 mD au 31 Décembre 2009 enregistrant une augmentation de 1 520 mD ou 1,28 %. Cette variation provient des sous-rubriques suivantes :

Unité = En mD

DÉSIGNATION	SOLDE AU 31-12-2009	SOLDE AU 31-12-2008	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
Provisions pour passifs et charges	22 952	23 994	-1 042	-4,34
Comptes d'attente et de régularisation	67 264	56 246	11 018	19,58
Autres comptes	29 714	38 170	-8 456	-22,15
Total	119 930	118 410	1 520	1,28

Ces postes comportent les éléments suivants :

IV-5-1/ Provisions pour passifs et charges

Ces provisions sont constituées au 31 Décembre 2009 principalement des provisions pour risques d'exploitation d'un montant de 13 203 mD et des provisions pour engagements hors bilan pour 9 749 mD.

IV-5-2/ Comptes d'attente et de régularisation

Ces comptes sont détaillés comme suit :

Unité = En mD

DÉSIGNATION	SOLDE AU 31-12-2009	SOLDE AU 31-12-2008	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
Autres produits constatés d'avance	5 028	4 833	195	4,03
Charges à payer	36 527	28 123	8 404	29,88
Comptes d'attente à régulariser	25 709	23 290	2 419	10,39
Total	67 264	56 246	11 018	19,59

IV-5-3/ Autres comptes

Ce poste est détaillé comme suit :

Unité = En mD

DÉSIGNATION	SOLDE AU 31-12-2009	SOLDE AU 31-12-2008	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
État, impôts et taxes	5 165	15 406	-10 241	-66,47
Comptes de retenues	14 720	11 770	2 951	25,07
Autres créditeurs divers	9 828	10 994	-1 165	-10,60
Total	29 713	38 170	-8 455	-22,15

NOTE V

OBJET/ NOTES SUR L'ÉTAT DES CAPITAUX PROPRES

Le total des capitaux propres est passé entre Décembre 2008 et Décembre 2009 de 445 759 mD à 490 901 mD enregistrant ainsi une augmentation de 45 142 mD ou 10,13 %.



Cette variation est imputable aux postes suivants :

	En mD
Réserve légale	1 703
Réserves ordinaires	2 102
Réserves pour plus value de Cession des titres	1 110
Réserves pour fonds social	3 906
Résultats reportés	10 155
Subventions	-33
Amortissements dérogatoires	-148
Variation du résultat net entre 2008 et 2009	26 347

Ces variations sont dues aux opérations suivantes :

a) Réserve légale

La réserve légale a augmenté de 1 703 mD ou 12,98 % en passant de 13 115 mD en Décembre 2008 à 14 817 mD en Décembre 2009. Cette variation provient de l'affectation du résultat net de l'exercice 2008 et ce conformément à la deuxième résolution de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue le 28 mai 2009.

b) Réserves ordinaires

Les réserves ordinaires ont augmenté de 2 102 mD ou 5,27 % en passant de 39 910 mD en Décembre 2008 à 42 012 mD en Décembre 2009. Cette variation provient du transfert des réserves pour plus-value de cession de titres devenant libres fiscalement et ce conformément à la troisième résolution de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue le 28 mai 2009.

c) Réserves pour plus-value de cession de titres

Le total des réserves pour plus-value de cession de titres de participation a augmenté de 1 110 mD suite à l'affectation d'un montant de 3 211 mD provenant de la répartition du résultat de l'exercice 2008 compensé par le transfert effectué au compte des réserves ordinaires pour le montant des réserves pour plus-value de cession de titres devenant libres fiscalement à hauteur de 2 102 mD.

d) Réserves pour fonds social

Les réserves pour fonds social ont augmenté de 3 906 mD suite à l'affectation du résultat de l'exercice 2008 à raison de 3 374 mD majoré d'un montant de 532 mD provenant du produit d'utilisation de ce fonds.

e) Amortissements dérogatoires

Les amortissements dérogatoires qui font partie des capitaux propres s'élèvent au 31/12/2009 à 230 mD.

Ces amortissements dérogatoires correspondent à la différence entre l'amortissement comptable et l'amortissement fiscal des frais d'émission ou de remboursement des emprunts obligataires et des emprunts subordonnés.

f) Résultats reportés

La variation du report à nouveau est justifiée par l'affectation du résultat de l'exercice 2008. Il y a lieu de noter que l'affectation du résultat de l'exercice 2008 a été décidée par l'assemblée générale des actionnaires du 28 mai 2009.

g) Résultat de l'exercice

Le résultat de l'exercice est passé entre Décembre 2008 et Décembre 2009 de 33 744 mD à 60 091 mD enregistrant une augmentation 26 347 mD ou 78,08 %.

NOTE VI

OBJET/ NOTE SUR L'ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

VI-1/ Les garanties reçues figurant sur l'état des engagements hors bilan ne comportent pas les garanties non déductibles au sens de la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie

En outre, ces garanties figurent en Hors bilan pour la valeur de la créance inscrite au bilan et se rapportant à ces garanties. Ainsi, le surplus des garanties par rapport à l'encours de chaque créance est exclu de cette situation

VI-2/ Les opérations de change non dénouées à la date du 31-12-2009 s'élèvent à 247 647 mD.

VI-3/ La valeur des titres à livrer résultant d'opérations de titres s'élève au 31-12-2009 à 85 mD.

VI-4/ Les engagements de financement autorisés et dont les conditions de mise en place ne sont pas encore remplies au 31-12-2009 totalisent 325 881 mD.

NOTE VII

OBJET/ NOTES SUR L'ÉTAT DE RÉSULTAT

Le résultat net de la période correspond à la différence entre les produits et les charges d'exploitation bancaire, augmentée des produits d'exploitation non bancaire et diminuée des charges d'exploitation non bancaire, des frais généraux, des dotations aux provisions sur créances et hors bilan, des dotations aux provisions sur portefeuille d'investissement, des dotations aux amortissements sur immobilisations et aux résorptions des charges reportées et diminuée ou augmentée du résultat des corrections de valeurs sur créances et hors bilan et sur portefeuille d'investissement et diminuée ou augmentée du résultat de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles et diminuée de l'impôt sur les sociétés.

VII-1/ Les produits d'exploitation bancaire

Le total de ce poste est passé entre Décembre 2008 et Décembre 2009 de 389 001 mD à 384 981 mD enregistrant ainsi une baisse de 4 019 mD ou 1,03 %

Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- Intérêts et revenus assimilés,
- Commissions en produits,
- Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières,
- Revenus du portefeuille titres d'investissement.

VII-1-1/ Les intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés sont passés de 272 208 mD au 31/12/2008 à 261 190 mD au 31/12/2009 enregistrant une diminution de 11 017 mD ou 4,05 %

Cette variation est détaillée comme suit :

Unité = En mD

DÉSIGNATION	SOLDE AU 31-12-2009	SOLDE AU 31-12-2008	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
Intérêts sur comptes ordinaires banques	143	817	-674	-82,56%
Intérêts sur comptes de prêts interbancaires	13 480	29 040	-15 560	-53,58%
Intérêts sur crédits à la clientèle	185 417	181 627	3 790	2,09%
Intérêts sur comptes débiteurs à la clientèle	36 688	37 896	-1 208	-3,19%
Intérêts et produits assimilés sur engagements de garantie	13 010	11 490	1 520	13,23%
Autres intérêts et revenus assimilés	12 453	11 338	1 115	9,83%
TOTAL	261 190	272 208	-11 017	-4,05%

VII-1-2/ Commissions en produits

Les commissions en produits sont passées de 51 520 mD au 31/12/2008 à 53 861 mD au 31/12/2009 enregistrant une augmentation de 2 341 mD ou 4,54 %.

Cette variation est détaillée comme suit :

Unité = En mD

DÉSIGNATION	SOLDE AU 31-12-2009	SOLDE AU 31-12-2008	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
Commissions sur opération de change	2 330	2 033	297	14,61%
Commissions sur engagements de financement	11 758	11 892	-134	-1,12%
Commissions sur engagement de garantie	4 283	3 681	602	16,35%
Commissions sur prestations de services financiers	16 704	15 628	1 077	6,89%
Commissions sur autres opérations bancaires	18 786	18 286	500	2,73%
TOTAL	53 861	51 520	2 341	4,54%

VII-1-3/ Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Ces gains totalisent 63 447 mD au 31/12/2009 contre 60 001 mD au 31/12/2008 soit une augmentation de 3 446 mD ou 5,74 %. Cette augmentation provient des éléments suivants :

VII-1-3-a/ Titres de transaction

Les produits des titres de transaction sont passés de 25 400 mD au 31/12/2008 à 32 947 mD au 31/12/2009 enregistrant une augmentation de 7 547 mD ou 29,71 %.

Ces produits se décomposent comme suit :

Unité = En mD

DÉSIGNATION	SOLDE AU 31-12-2009	SOLDE AU 31-12-2008*	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
Intérêts	30 015	25 443	4 572	17,97%
Plus ou moins value de cession ou de remboursement	2 932	-43	2 975	6918,60%
TOTAL	32 947	25 400	7 547	29,71%

* Il est à noter qu'un reclassement entre les moins values et les intérêts est effectué pour un montant de 1 578 au titre de l'exercice 2008.

VII-1-3-b/ Titres de placement

Les revenus des titres de placement qui sont composés des intérêts perçus sur les obligations souscrites par la banque et des revenus des parts prioritaires des FCC souscrites par la BIAT au cours des années 2008 et 2009 ont enregistré une diminution de 281 mD ou -13,38 % en passant d'une période à une autre de 2 100 mD à 1 819 md. Cette diminution provient principalement des parts prioritaires du FCC 1 et FCC 2.

VII-1-3-c/ Gain net sur opérations de change

Les gains nets sur les opérations de change qui sont composés principalement des gains et des pertes provenant des opérations de change manuel, du change des devises au comptant et à terme sont passés de 32 500 mD au 31/12/2008 à 28 681 mD au 31/12/2009 enregistrant une diminution de 3 819 mD ou 11,75 %.

VII-1-4/ Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille d'investissement qui sont composés principalement des intérêts perçus sur les titres d'investissement souscrits par la banque et des dividendes perçus sur les titres de participation ont enregistré une augmentation de 1 211 mD ou 22,97 % en passant d'une période à une autre de 5 272 mD à 6 483 mD. Cette augmentation provient principalement des dividendes reçu de 3 938 md au 31/12/2009 contre 3 445 mD au 31/12/2008 soit 493 mD.

VII-2/ Charges d'exploitation bancaire

Le total de ce poste est passé entre Décembre 2008 et Décembre 2009 de 128 462 mD à 122 071 mD enregistrant ainsi une diminution de 6 391 mD ou 4,97 %

Ces charges d'exploitation bancaire sont composées des postes suivants :

- Intérêts encourus et charges assimilées,
- Commissions encourues,
- Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières

VII-2-1/ Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et les charges assimilées sont passés de 124 915 mD au 31/12/2008 à 118 255 mD au 31/12/2009 enregistrant une diminution de 6 660 mD ou 5,33 %.

Cette variation est détaillée comme suit :

Unité = En mD

DÉSIGNATION	SOLDE AU 31-12-2009	SOLDE AU 31-12-2008	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
Intérêts sur comptes ordinaires banques	514	651	-137	-20,98%
Intérêts sur comptes d'emprunts interbancaires	15	124	-109	-88,11%
Intérêts sur dépôts de la clientèle	108 360	113 477	-5 117	-4,51%
Intérêts sur emprunt obligataire et subordonné	6 450	7 498	-1 048	-13,97%
Intérêts sur ressources spéciales	2 651	2 905	-254	-8,74%
Autres intérêts et charges	265	260	5	1,87%
TOTAL	118 255	124 915	-6 660	-5,33%

VII-2-2/ Commissions encourues

Les commissions encourues sont passées de 3 547 mD au 31/12/2008 à 3 816 mD au 31/12/2009 enregistrant une augmentation de 269 mD ou 7,59 %.

Cette variation est détaillée comme suit :

Unité = En mD

DÉSIGNATION	31-12-2009	31-12-2008	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
Commissions sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires	287	245	42	17,38%
Commissions sur opérations avec la clientèle	1 009	1 077	-68	-6,29%
Commissions sur prestations de services financiers	2 445	2 149	296	13,77%
Commissions sur autres opérations	75	76	-1	-1,32%
TOTAL	3 816	3 547	269	7,59%

VII-3/ Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Le solde de cette rubrique enregistre au 31-12-2009 un montant de 36 794 mD ventilé comme suit :

Dotation aux provisions	76 520
Pertes sur créances	2 598
Reprise de provisions	<42 265>
Récupérations créances passées en perte	<59>

La variation entre le 31/12/2008 et le 31/12/2009 concernant cette rubrique est décrite comme suit :

Unité = En mD

DÉSIGNATION	SOLDE AU 31-12-2009	SOLDE AU 31-12-2008	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
Dotation aux provisions sur créances de la clientèle	70 334	83 640	-13 306	-15,91%
Dotation aux provisions pour risques et charges	6 186	14 410	-8 224	-57,07%
Total dotations	76 520	98 050	-21 530	-21,96%
Pertes sur créances	2 598	110 006	-107 408	-97,64%
Total des dotations et des pertes sur créances	79 118	208 056	-128 938	61,97%
Reprise de provisions sur créances de la clientèle	29 778	132 018	-102 240	-77,44%
Reprise de provisions pour pertes et charges	12 487	1 292	11 195	866,21%
Récupérations créances passées en perte	59	48	11	24,21%
Total des reprises et des récupérations sur créances	42 324	133 358	-91 034	-68,26%
Solde en perte	36 794	74 698	37 904	-50,74%

VII-4/ Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Le volume de cette rubrique enregistre au 31-12-2009 un solde en perte de 2 153 mD ventilé comme suit :

Dotation aux provisions	6 144 mD
Charges et pertes	376 mD
Plus value de cession	<2 004>mD
Reprise de provision	<2 363>mD

La variation entre le 31/12/2008 et le 31/12/2009 concernant ce poste est décrite comme suit :

Unité = En mD

DÉSIGNATION	SOLDE AU 31-12-2009	SOLDE AU 31-12-2008	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
Dotation aux provisions sur titres de participation	1 565	8 953	-7 388	82,52%
Dotation aux provisions sur les parts des entreprises liées	4 579	141	4 438	3152%
Total dotations (1)	6 144	9 094	-2 950	32,43%
Moins value sur cession des titres d'investissement	20	0	20	
Charges et pertes sur titres	356	867	-511	-58,95%
Total des dotations et des pertes	6 520	9 961	-3 441	34,54%
Reprise de provisions sur titres de participation	2 004	3 702	-1 698	-45,88%
Plus value de cession des titres de participation	2 363	4 435	-2 072	-46,71%
Total des gains	4 367	8 137	-3 770	46,33%
Solde en perte	2 153	1 824	329	18,05%

VII-5/ Autres produits d'exploitation

Cette rubrique, qui est composée principalement des produits de location et des intérêts sur les crédits au personnel, est passée entre Décembre 2008 et Décembre 2009 de 2 792 mD à 2 763 mD enregistrant ainsi une diminution de 28 mD ou 1,01 %.

VII-6/ Frais de personnel

L'augmentation de 13 192 mD ou 13,74 % enregistrée entre Décembre 2008 et Décembre 2009 est imputable aux salaires, aux charges sociales et aux autres charges de personnel

VII-7/ Charges générales d'exploitation

L'augmentation de 2 657 mD enregistrée entre Décembre 2008 et Décembre 2009 résulte d'une diminution des frais d'exploitation non bancaires à concurrence de 330 mD et une augmentation des autres charges générales d'exploitation à hauteur de 2 987 mD.

VII-8/ Dotations aux amortissements

Le solde de cette rubrique enregistre au 31-12-2009 un montant de 14 900 mD ventilés comme suit :

Unité = En mD

DÉSIGNATION	SOLDE AU 31-12-2009	SOLDE AU 31-12-2008	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	673	754	-81	-10,74%
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	9 881	9 380	501	5,34%
Dotations aux amortissements des charges reportées	4 379	4 417	-38	-0,85%
Régularisation des amortissements	-33	-59	26	-44,06%
Total de la dotation annuelle	14 900	14 492	408	2,81%

VII-9/ Solde en gain ou en perte provenant des autres éléments ordinaires.

Le solde de cette rubrique de 1 744 provient des plus value de cession d'immobilisation de 24 mD, compensé par des moins value sur cession d'immobilisation pour 28 mD et autres pertes pour 1 739 mD.

VII-10/ Impôt sur les bénéfices.

Le solde de cette rubrique enregistre au 31-12-2009 un montant de 9 431 mD contre 14 283 mD au 31/12/2008 soit une diminution 4 852 mD ou 33,97 %.

NOTE VIII

OBJET/ PORTEFEUILLE ENCAISSEMENT

La valeur des chèques, effets et autres valeurs assimilées détenus par la banque pour le compte de tiers, en attente d'encaissement s'élève au 31-12-2009 à 458 101 mD. En application des dispositions prévues par la norme comptable sectorielle des établissements bancaires, ces valeurs ne figurent pas au Bilan

NOTE IX

OBJET/ NOTE SUR L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

L'état des flux de trésorerie est établi dans un but de faire ressortir les mouvements des liquidités de la banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement et à travers d'autres facteurs pouvant affecter sa liquidité et sa solvabilité.

Ainsi, la trésorerie de la Banque qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités est passée de 2 008 522 mD au 31-12-2009 à 1 806 674 mD au 31-12-2009 enregistrant une diminution de 201 848 mD ou 10,04 %. L'ensemble des ces liquidités et équivalents de liquidités provient des flux de trésorerie négatif concernant les activités d'exploitation à hauteur de 81 562 mD, des flux de trésorerie négatif provenant des activités d'investissements à hauteur de 62 574 mD et d'un flux négatif des activités de financement à hauteur de 34 850 mD et majorés des incidences des variations des taux de change à concurrence de 22 861 mD.

Le flux négatif de trésorerie résulte de la situation où le total des décaissements d'une période est supérieur au total des encaissements de la même période.

L'examen et l'analyse de ces trois flux fait ressortir les principales constatations suivantes :

IX-1/ Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation

Ainsi qu'il ressort du bilan et de l'état de résultat, les variations enregistrées au niveau des principaux postes ci-dessous indiqués expliquent le sens négatif de ce flux.

- Les dépôts de la clientèle ont enregistré une diminution de 203 399 mD entre Décembre 2008 et Décembre 2009.
- Les crédits à la clientèle ont été augmentés de 248 722 mD entre Décembre 2008 et Décembre 2009.
- Les décaissements nets effectués pour le compte aussi bien du personnel que des créiteurs divers s'élèvent pour la période séparant le 31-12-2009 et le 31-12-2009 à 134 062 mD.
- L'excédent des produits encaissés par rapport aux charges décaissées au titre de la même période s'élève à 264 675 mD.

IX-2 / Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement

L'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que la souscription nette libérée dans certains titres d'investissement compensées en partie par la perception des dividendes sont à l'origine du flux de trésorerie négatif de 62 574 mD.

IX-3 / Flux de trésorerie net provenant des activités de financement

Ce flux de trésorerie négatif net de 34 850 mD provient par le remboursement des emprunts de 29 242 mD et du règlement des dividendes en faveur de nos actionnaires de 15 300 mD et par l'augmentation du total des ressources extérieures à hauteur de 9 692 mD.

IX-4 / Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités

L'évolution des cours de change des devises cotées par la BCT qui ont été utilisés pour la conversion en dinars de nos dépôts et avoirs en devises tels qu'ils figurent sur les états financiers arrêtés au 31-12-2009 ont engendré une incidence sur les liquidités et équivalents de liquidités d'un montant de 22 861 mD.

dépôts de la clientèle	+ 22 490 mD
dépôts des établissements bancaires	-192 mD
prêts et avances accordés à la clientèle	- 2 092 mD
sommes versées aux créditeurs divers	+ 198 mD
autres flux de trésorerie	+ 2 457mD
	+ 22 861 mD



IX-5/ Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique est composée principalement par les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la Banque centrale et du centre des chèques postaux, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à trois mois et le portefeuille titres de transaction

Ces liquidités et équivalents de liquidités qui s'élèvent au 31-12-2009 à 1 806 674 mD proviennent essentiellement des postes suivants :

Unité = En mD

LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS EN FIN DE PÉRIODE	
LIQUIDITÉS EN DINARS	614 376
CAISSE TND	45 819
CORRESPONDANTS DÉBITEURS	82 966
CORRESPONDANTS CRÉDITEURS	-28 971
PLACEMENT TND	513 000
ÉQUIVALENT DE LIQUIDITÉ DÉBITEURS	1 733
ÉQUIVALENT DE LIQUIDITÉ CRÉDITEURS	-171
LIQUIDITÉS EN DEVICES	862 947
CAISSE DVS	9 877
CORRESPONDANTS DÉBITEURS	39 900
CORRESPONDANTS CÉEDITEURS	-35 912
PLACEMENT DVS	849 082
TITRES DE TRANSACTION	639 003
EMPRUNT TND	-
EMPRUNT DEVICES	-25 132
PLACEMENT SUPÉRIEUR À 3 MOIS	-284 520
LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS	1 806 674





12. États Financiers Consolidés 2009

Bilan consolidé du 01-01-09 au 31-12-2009

Unité = En DT

	ACTIF	NOTE	31-12-2009	31-12-2008	VARIATION	EN %
AC1	CAISSE ET AVOIRS AUPRÈS DE LA BCT, CCP ET TGT	IV-1	146 219 297,971	631 211 248,126	-484 991 950,155	-76,84%
AC2	CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	IV-2	1 439 670 797,579	1 103 103 882,852	336 566 914,727	30,51%
	a/ créances sur les établissements bancaires		1 385 816 364,454	1 064 308 244,852	321 508 119,602	30,21%
	b/ créances sur les établissements financiers		53 854 433,125	38 795 638,000	15 058 795,125	38,82%
AC3	CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	IV-3	3 555 938 363,239	3 043 088 868,904	512 849 494,335	16,85%
	a/ comptes débiteurs		332 625 621,377	323 816 064,728	8 809 556,649	2,72%
	b/ autres concours à la clientèle		3 151 903 718,159	2 657 984 194,946	493 919 523,213	18,58%
	c/ crédits sur ressources spéciales		71 409 023,703	61 288 609,230	10 120 414,473	16,51%
AC4	PORTEFEUILLE-TITRE COMMERCIAL	IV-4	1 258 492 521,384	930 214 998,153	328 277 523,231	35,29%
	a/ titres de transaction		721 803 202,424	561 794 991,713	160 008 210,711	28,48%
	b/ titres de placement		536 689 318,960	368 420 006,440	168 269 312,520	45,67%
AC5	PORTEFEUILLE-TITRE D'INVESTISSEMENT	IV-5	104 822 453,721	65 080 225,498	39 742 228,223	61,07%
	a/ titres d'investissement	IV-5-1	6 410 025,251	6 779 338,181	-369 312,930	-5,45%
	b/ titres de participation	IV-5-2	95 938 642,843	56 387 344,325	39 551 298,518	70,14%
	c/ parts dans les entrep assoc & coentrepr		0,000	0,000		
	d/ parts dans les entreprises liées		0,000	0,000	0,000	
	e/ fonds gérés		0,000	0,000	0,000	
	f/ titres mis en équivalence	IV-5-3	2 473 785,627	1 913 542,992	560 242,635	29,28%
AC6	VALEURS IMMOBILISÉES	IV-6	204 525 337,907	180 256 902,734	24 268 435,173	13,46%
	a/ immobilisations incorporelles	IV-6-1	3 138 714,758	2 397 760,581	740 954,177	30,90%
	b/ immobilisations corporelles	IV-6-2	194 951 649,800	170 925 546,943	24 026 102,857	14,06%
	C/ good will	IV-6-3	6 434 973,349	6 933 595,210	-498 621,861	-7,19%
AC7	AUTRES ACTIFS	IV-7	197 095 362,234	182 193 035,320	14 902 326,914	8,18%
	a/ comptes d'attente et de régularisation		24 733 662,588	18 106 899,995	6 626 762,593	36,60%
	b/ comptes de stocks		4 327 745,532	102 453,958	4 225 291,574	4124,08%
	c/ créances pour dépôts auprès des cedantes		214 726,355	149 670,763	65 055,592	43,47%
	d/ créances nées d'opérations d'assurances		12 286 346,228	10 292 949,139	1 993 397,089	19,37%
	e/ parts des reassureurs dans les prov techniques		9 380 481,773	7 908 244,998	1 472 236,775	18,62%
	f/ autres		146 152 399,758	145 632 816,467	519 583,291	0,36%
	TOTAL ACTIF		6 906 764 134,035	6 135 149 161,587	771 614 972,448	12,58%

Bilan consolidé du 01-01-09 au 31-12-2009

Unité = En DT

	PASSIF INTERET MINORITAIRES ET CAPITAUX PROPRES	NOTE	31-12-2009	31-12-2008	VARIATION	EN %
PA1	BANQUE CENTRALE CCP ET TGT	V-1	1 915 742,988	768 783,402	1 146 959,586	149,19%
PA2	DÉPÔTS ET AVOIRS DES ÉTABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	V-2	106 632 166,564	46 713 904,214	59 918 262,350	128,27%
	a/ dépôts et avoirs des établissements bancaires		103 774 171,982	43 835 712,962	59 938 459,020	136,73%
	b/ dépôts et avoirs des établissements financiers		2 857 994,582	2 878 191,252	-20 196,670	-0,70%
PA3	DÉPÔTS ET AVOIRS DE LA CLIENTÈLE	V-3	5 213 156 019,546	4 667 477 749,615	545 678 269,931	11,69%
	a/ dépôts à vue		2 239 617 741,961	2 114 408 590,751	125 209 151,210	5,92%
	b/ autres dépôts et avoirs		2 973 538 277,585	2 553 069 158,864	420 469 118,721	16,47%
PA4	EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	V-4	145 535 003,538	158 658 386,427	-13 123 382,889	-8,27%
	a/ emprunts matérialisés		0,000	10 037 309,589	-10 037 309,589	-100,00%
	b/ autres fonds empruntés		64 430 512,466	77 185 704,720	-12 755 192,254	-16,53%
	c/ ressources spéciales		81 104 491,072	71 435 372,118	9 669 118,954	13,54%
PA5	AUTRES PASSIFS	V-5	228 850 161,524	204 131 731,846	24 718 429,678	12,11%
	a/ provisions pour passif et charges		29 461 040,600	27 563 737,161	1 897 303,439	6,88%
	b/ provisions techniques brutes		68 609 444,317	52 552 660,919	16 056 783,398	30,55%
	c/ dettes pour dépôts reçus des cessionnaires		4 770 851,961	4 487 612,155	283 239,806	6,31%
	d/ dettes nées d'opérations d'assurances		7 378 987,857	7 441 774,084	-62 786,227	-0,84%
	e/ comptes d'attente et de régularisation		69 572 160,938	58 104 356,229	11 467 804,709	19,74%
	f/ autres		49 057 675,851	53 981 591,298	-4 923 915,447	-9,12%
	TOTAL PASSIF		5 696 089 094,160	5 077 750 555,504	618 338 538,656	12,18%
	INTÉRÊTS MINORITAIRES					
	PART DES INTÉRÊTS MINORITAIRES DANS LES RÉSERVES CONSOLIDÉES		673 989 517,749	570 077 781,404	103 911 736,345	18,23%
	PART DES INTÉRÊTS MINORITAIRES DANS LES RESULTATS REPORTÉS				0,000	
	PART DES INTÉRÊTS MINORITAIRES DANS LE RESULTAT CONSOLIDÉ DE L'EXERCICE		22 953 563,730	25 933 898,298	-2 980 334,568	-11,49%
	TOTAL INTÉRÊTS MINORITAIRES	VI	696 943 081,479	596 011 679,702	100 931 401,777	16,93%
	CAPITAUX PROPRES					
CP1	CAPITAL		170 000 000,000	170 000 000,000	0,000	0,00%
	a/ capital souscrit		170 000 000,000	170 000 000,000	0,000	0,00%
	b/ capital non libéré		0,000	0,000	0,000	
CP2	RÉSERVES CONSOLIDÉES	VII-1	269 536 939,872	254 038 748,021	15 498 191,851	6,10%
	a/ primes liées au capital		141 760 000,000	141 760 000,000	0,000	0,00%
	b/ réserve légale		14 817 510,947	13 114 915,260	1 702 595,687	12,98%
	c/ réserves statutaires		0,000	0,000	0,000	
	d/ réserves ordinaires		42 011 662,803	39 910 000,000	2 101 662,803	5,27%
	e/ autres réserves		70 947 766,122	59 253 832,761	11 693 933,361	19,74%
CP3	ACTIONS PROPRES		-	0,000	0,000	
CP4	AUTRES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	VII-1	46 693,919	79 553,984	-32 860,065	-41,31%
	a/ subventions		46 693,919	79 553,984	-32 860,065	-41,31%
	b/ écart de réévaluation		0,000	0,000		
	c/ titres assimilés à des capitaux propres		0,000	0,000		
CP5	RESULTATS REPORTES CONSOLIDÉS	VII-1	10 463 403,494	307 634,597	10 155 768,897	3301,24%
CP6	RESULTAT CONSOLIDÉ DE L'EXERCICE	VII-2	63 684 921,111	36 960 989,779	26 723 931,332	72,30%
	TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS		513 731 958,396	461 386 926,381	52 345 032,015	11,35%
	TOTAL PASSIF INTÉRÊTS MINORITAIRES ET CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS		6 906 764 134,035	6 135 149 161,587	771 614 972,448	12,58%

État des engagements hors bilan consolidés du 01-01-09 au 31-12-2009

Unité = En DT

	PASSIF EVENTUELS	NOTE	31/12/09	31/12/08	VARIATION	EN %
HB 1	Cautions, avals et autres garanties données	VI	1 036 089 673,557	870 948 143,400	165 141 530,157	18,96%
	a/ en faveur d'établissements bancaires et financiers		397 413 597,929	311 094 420,611	86 319 177,318	27,75%
	b/ en faveur de la clientèle		638 676 075,628	559 853 722,789	78 822 352,839	14,08%
HB 2	Crédit documentaires		379 021 059,995	350 636 719,816	28 384 340,179	8,10%
	a/ en faveur de la clientèle		290 155 133,366	277 532 622,278	12 622 511,088	4,55%
	b/ autres		88 865 926,629	73 104 097,538	15 761 829,091	21,56%
HB 3	Actifs donnés en garantie					
	TOTAL PASSIF EVENTUELS		1 415 110 733,552	1 221 584 863,216	193 525 870,336	15,84%
	ENGAGEMENTS DONNÉS	VI				
HB 4	Engagements de financement donnés		45 120 298,000	45 394 543,000	-274 245,000	-0,60%
	a/ en faveur d'établissement bancaires, financiers et d'assurance					
	b/ en faveur de la clientèle		45 120 298,000	45 394 543,000	-274 245,000	-0,60%
HB 5	Engagements sur titres		4 214 954,620	7 508 517,440	-3 293 562,820	-43,86%
	a/ participations non libérées		4 101 239,000	7 491 550,000	-3 390 311,000	-45,26%
	b/ titres à recevoir		113 715,620	16 967,440	96 748,180	570,20%
	TOTAL ENGAGEMENTS DONNÉS		49 335 252,620	52 903 060,440	-3 567 807,820	-6,74%
	ENGAGEMENTS REÇUS	VI				
HB 6	Engagements de financement reçus					
HB 7	Garanties reçues		1 238 614 767,000	1 241 214 822,000	-2 600 055,000	-0,21%
	a/ garanties reçues de l'état		22 816 484,453	26 592 840,841	-3 776 356,388	-14,20%
	b/ garanties reçues d'établissement bancaires et financiers		18 605 131,000	17 409 670,000	1 195 461,000	6,87%
	c/ garanties reçues de la clientèle		1 197 193 151,547	1 197 212 311,159	-19 159,612	0,00%
	TOTAL ENGAGEMENTS REÇUS		1 238 614 767,000	1 241 214 822,000	-2 600 055,000	-0,21%

État de résultat consolidés du 01-01-09 au 31-12-2009

Unité = En DT

		NOTE	Période du 01/01 au 31-12-2009	Période du 01/01 au 31-12-2008	VARIATION	EN %
PR1	INTERETS ET REVENUS ASSIMILES	IX-1	265 239 645,248	278 432 213,687	-13 192 568,439	-4,74%
	a/ opérations avec les établissements bancaires et financiers		13 622 798,731	29 868 189,044	-16 245 390,313	-54,39%
	b/ opérations avec la clientèle		225 687 875,456	225 725 884,352	-38 008,896	-0,02%
	c/ autres intérêts et revenus assimilés		25 928 971,061	22 838 140,291	3 090 830,770	13,53%
PR2	COMMISSIONS (en Produits)		87 915 472,101	81 563 147,892	6 352 324,209	7,79%
	a/ sur opérations d'assurances	IX-2	34 014 095,969	30 144 350,040	3 869 745,929	12,84%
	b/ sur opérations bancaires	IX-3	53 901 376,132	51 418 797,852	2 482 578,280	4,83%
PR3	GAINS SUR PORTEFEUIL-TITRES COMMERCE ET OPER FINANCIERES	IX-4	93 393 682,124	88 322 685,496	5 070 996,628	5,74%
	a/ gain net sur titres de transaction		63 388 956,526	53 843 615,173	9 545 341,353	17,73%
	b/ gain net sur titres de placement		1 320 844,518	1 945 734,348	-624 889,830	-32,12%
	c/ gain net sur opérations de change		28 683 881,080	32 533 335,975	-3 849 454,895	-11,83%
PR4	REVENUS DU PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT	IX-5	2 170 484,117	1 677 703,672	492 780,445	29,37%
	a/ intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement		1 496 185,000	326 961,008	1 169 223,992	357,60%
	b/ dividendes et revenus assimilés sur titres de participation		674 299,117	1 350 742,664	-676 443,547	-50,08%
	c/ divid et reven assimil /parts dans les entrepr assoc et co-entrepr		-	0,000	0,000	
	d/ divid et revenus assimilés sur parts dans les entreprises liées		-	0,000	0,000	
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		448 719 283,590	449 995 750,747	-1 276 467,157	-0,28%
	CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE					
CH1	INTERETS ENCOURUS ET CHARGES ASSIMILEES	IX-6	115 745 907,457	125 020 651,088	-9 274 743,631	-7,42%
	a/ opérations avec les établissements bancaires et financiers		904 617,967	1 342 781,290	-438 163,323	-32,63%
	b/ opérations avec la clientèle		105 271 201,601	113 014 385,147	-7 743 183,546	-6,85%
	c/ emprunts et ressources spéciales		9 101 146,098	10 403 125,192	-1 301 979,094	-12,52%
	d/ autres intérêts et charges		468 941,791	260 359,459	208 582,332	80,11%
CH 1-1	SINISTRES PAYES SUR OPERATIONS ASSURANCES	IX-7	15 845 444,154	9 519 002,188	6 326 441,966	66,46%
CH2	COMMISSIONS ENCOURUES	IX-8	4 075 924,381	4 374 521,498	-298 597,117	-6,83%
	a/ sur opérations d'assurances		148 886,357	590 156,079	-441 269,722	-74,77%
	b/ sur opérations bancaires		3 927 038,024	3 784 365,419	142 672,605	3,77%
CH3	Pertes SUR PORTEFEUIL-TITRES COMMERCE ET OP FINANCIERES		216 511,204	87 917,027	128 594,177	146,27%
	a/ perte nette sur titres de transaction		-	0,000	0,000	
	b/ perte nette sur titres de placement		216 511,204	87 917,027	128 594,177	146,27%
	c/ perte nette sur opérations de change		-	0,000	0,000	
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		135 883 787,196	139 002 091,801	-3 118 304,605	-2,24%
	PRODUIT NET BANCAIRE		312 835 496,394	310 993 658,946	1 841 837,448	0,59%
	AUTRES POSTES DE PRODUITS ET CHARGES					
PR 5/ CH 4	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RESULTAT DES CORRECTIONS DE VALEURS SUR CREANCES,HORS BILAN ET PASSIF	IX-9	-50 370 822,319	-88 484 091,898	38 113 269,579	-43,07%
PR 6/ CH 5	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RESULTAT DES CORRECTIONS DE VALEURS SUR PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT	IX-10	3 843 421,548	4 928 178,415	-1 084 756,867	-22,01%
PR7	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	IX-11	31 538 099,012	36 208 646,291	-4 670 547,279	-12,90%
CH6	FRAIS DE PERSONNEL	IX-12	117 928 525,148	109 170 715,906	8 757 809,242	8,02%
CH7	CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	IX-13	59 258 939,224	56 240 481,463	3 018 457,761	5,37%
CH8	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS RESULTAT D'EXPLOITATION	IX-14	20 467 722,064	17 685 689,880	2 782 032,184	15,73%
PR 8/ CH 9 CH11	SOLDE EN GAIN \ PERTE PROVENANT DES AUTRES ELEMENTS ORDINAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES	VII-8	100 191 008,199	80 549 504,505	19 641 503,694	24,38%
			-2 013 252,678	-16 013,509	-1 997 239,169	12472,21%
	RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		11 523 010,977	17 694 142,231	-6 171 131,254	-34,88%
PR9/ CH10	SOLDE EN GAIN \ PERTE PROVENANT DES ELEMENTS EXTRAORDINAIRES		86 654 744,544	62 839 348,765	23 815 395,779	37,90%
			0,800	0,000		
	PART DES MINORITAIRES DANS LE RESULTAT CONSOLIDE		22 953 563,730	25 933 898,298	-2 980 334,568	-11,49%
	PART DU GROUPE DANS LES RESULTATS MIS EN EQUIVALENCE		-16 260,503	55 539,312	-71 799,815	-129,28%
	RESULTAT NET DE LA PERIODE		63 684 921,111	36 960 989,779	26 723 931,332	72,30%

État des flux de trésorerie consolidés-période du 01-01 au 31-12-2009

Unité = En DT

	NOTE	31/12/2009	31/12/2008
Activités d'exploitation			
Produits d'exploitation bancaire encaissés (Hors revenus du portefeuille d'investissement)		491 933 577,551	478 948 708,684
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-133 131 112,697	-129 034 427,742
Dépôts \ Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		-264 340 978,938	-1 092 804,757
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		-434 781 685,108	127 296 723,378
Dépôts \ Retraits de dépôts de la clientèle		427 254 163,415	250 075 760,278
Titres de placement		-167 833 204,327	-35 795 513,279
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		-166 032 663,379	-154 176 046,155
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		79 249 021,704	-12 030 589,946
Impôt sur le bénéfice		-23 180 041,775	-15 454 266,742
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		-190 862 923,554	508 737 543,719
Activités d'investissement			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		2 471 695,839	2 388 325,356
Acquisitions \ cessions sur portefeuille d'investissement		-37 418 799,432	29 091 409,276
Acquisitions \ cessions sur immobilisations		-46 572 658,239	-66 828 553,753
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement		-81 519 761,832	-35 348 819,121
Activités de financement			
Émission d'actions		-	-
Émission d'emprunts		-	-
Remboursement d'emprunts		-29 242 173,107	-17 492 931,117
Augmentation \ diminution ressources spéciales		9 669 118,954	-5 378 428,676
Dividendes versés		-11 646 879,968	-11 378 862,637
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement		-31 219 934,121	-34 250 222,430
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités			
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		-303 602 619,507	439 138 502,168
Liquidités et équivalents de liquidités au début de période		2 123 841 730,951	1 684 703 228,783
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	IX-5	1 820 239 111,444	2 123 841 730,951



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

ARRÊTÉS AU 31-12-2009

NOTE I

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les états financiers consolidés du groupe BIAT sont établis conformément aux règles et aux principes comptables édictés par la loi n° 96-112 du 30-12-1996 relative au système comptable des entreprises et par les normes comptables tunisiennes relatives notamment aux opérations spécifiques aux établissements bancaires, à la consolidation des états financiers et aux regroupements d'entreprises (NC 35, 36, 37, 38 et 39).

Les états financiers sont établis selon le modèle défini par la norme comptable n°21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

NOTE II

RÈGLES COMPTABLES APPLIQUÉES POUR L'ARRÊTÉ DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS.

Les états financiers consolidés sont arrêtés au 31-12-2009 en appliquant les dispositions et les règles prévues notamment par la loi n° 2001-117 du 06/12/2001 complétant le code des sociétés commerciales et par les normes comptables relatives à la consolidation des états financiers et aux regroupements d'entreprises. Parmi ces règles, nous décrivons ci-après celles relatives au périmètre de consolidation, aux méthodes de consolidation, aux retraitements et éliminations, à la date de clôture, au traitement de l'impôt et à l'écart d'acquisition des titres.

II-1/ Le périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation est composé de toutes les sociétés sur lesquelles la BIAT exerce directement ou indirectement par ses sociétés consolidées un contrôle exclusif et des sociétés sur lesquelles elle exerce une influence notable.

II-2/ Les méthodes de consolidation adoptées

II-2-1/ La méthode de l'intégration globale

Les sociétés qui sont contrôlées exclusivement par la Banque (dont le pourcentage de contrôle est supérieur à 40%) et les sociétés dont l'activité se situe dans le prolongement des activités bancaires ou des activités connexes sont consolidées par la méthode d'intégration globale.

Cette méthode consiste à substituer au montant des titres de participation les éléments d'actif, de passif, de charges et de produits de chacune des sociétés consolidées, en indiquant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres consolidés et dans les résultats consolidés de l'exercice.

II-2-2/ La méthode de mise en équivalence

Les sociétés dans lesquelles la BIAT exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence. L'influence notable est présumée dès lors que l'entité qu'elle consolide détient 20 % au moins des droits de vote tout en ayant le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle de la société détenue et sans, toutefois, exercer un contrôle sur ces politiques. Cette méthode consiste à substituer au montant des titres de participation la part du groupe de la Banque dans les capitaux propres y compris le résultat de l'exercice des sociétés mises en équivalence.

II-3/ Les retraitements et éliminations

Les retraitements nécessaires à l'harmonisation des méthodes de comptabilisation et d'évaluation des sociétés sont effectués.

Les créances, les dettes et les engagements réciproques ainsi que les charges et produits réciproques sont éliminés.

L'effet sur le bilan, le hors bilan et l'état de résultat consolidés des opérations internes au groupe est éliminé.

Les dividendes intra groupe, les provisions sur titres consolidés et les plus ou moins values provenant de cessions d'actifs entre les sociétés du groupe sont neutralisés en totalité.

II-4/ La date de clôture

Les états financiers consolidés sont établis à partir des comptes annuels individuels qui sont arrêtés au 31 décembre 2009 pour l'ensemble des sociétés du groupe.

II-5/ Le traitement de l'impôt

La charge d'impôt sur les sociétés consolidées comprend l'impôt exigible des différentes sociétés corrigé par l'effet des impôts différés provenant des différences temporelles imputables aux décalages entre la date de constatation comptable et la date d'imposition fiscale.

II-6/ L'écart d'acquisition des titres

Les écarts positifs constatés, lors de l'acquisition des titres consolidés, entre leur prix de revient et la quote-part dans les fonds propres nets sont portés à l'actif du bilan sous la rubrique Good will. Ces écarts ne sont pas affectés aux éléments du bilan et amortis en fonction des perspectives de retour sur investissement au moment de l'acquisition.

La durée d'amortissement qui est appliquée à partir de l'exercice 2002 est de vingt ans.

Le Good Will négatif est constaté en produit de l'exercice.

NOTE III

LES SOCIÉTÉS RETENUES DANS LE PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

En application des dispositions prévues par la loi n° 2001-117 du 06/12/2001 et des normes comptables tunisiennes, le périmètre de consolidation du groupe de la BIAT est composé comme suit :

III-1/ Le périmètre de consolidation

• Variation du périmètre de consolidation.

Au courant de l'exercice 2009, le périmètre de consolidation du groupe BIAT a subi les variations suivantes :

- L'entrée en consolidation de la société Via mobile,
- L'entrée en consolidation de la société Institut Tunis dauphine.

Suite à ces modifications intervenues durant l'exercice 2009, le périmètre de consolidation du groupe BIAT se présente comme suit :

DÉNOMINATION	2009		2008	
	TAUX DE CONTRÔLE	TAUX D'INTÉRÊT	TAUX DE CONTRÔLE	TAUX D'INTÉRÊT
Banque Internationale Arabe de Tunisie – BIAT-	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Financière de Placement et Gestion – FPG-	99,93%	99,93%	99,93%	99,93%
BIAT Assets Management	98,40%	98,40%	98,40%	98,40%
SICAR Avenir	97,79%	97,79%	97,79%	97,79%
Compagnie Internationale Arabe de Recouvrement – CIAR-	100,00%	99,99%	100,00%	99,97%
SICAF BIAT	100,00%	99,93%	100,00%	99,85%
Société de Promotion Immobilière Arabe de Tunisie – SOIAT-	99,97%	99,94%	99,97%	99,90%
Société de Promotion Touristique – SALLOUM-	43,51%	43,50%	43,51%	43,49%
Organisation et Service Informatique –OSI-	100,00%	99,95%	100,00%	99,90%
Société la PROTECTRICE	83,75%	83,71%	83,75%	83,67%
Assurances BIAT	45,13%	44,31%	45,13%	44,31%
Société FAIZA	42,31%	42,29%	42,31%	42,28%
SICAV Opportunity	55,16%	55,14%	56,60%	52,11%
SICAV Trésor	5,37%	4,72%	05,06%	04,92%
SICAV Prospérité	35,33%	35,33%	23,86%	23,86%
Société Générale de Placement – SGP-	100,00%	99,93%	100,00%	99,86%
Société TAAMIR	100,00%	99,93%	100,00%	99,86%
Société d'Informatique et de Management – SIM-	100,00%	99,93%	100,00%	99,86%
Société Golf Sousse Monastir – GSM-	62,18%	57,13%	62,18%	57,12%
Société Palm Links Immobilière	50,00%	49,96%	50,00%	49,93%
Banque d'Affaires de Tunisie – BAT-	22,22%	22,22%	22,22%	22,22%
Société Tanit International – STI-	67,30%	67,30%	67,30%	67,30%
Société Tunisie Titrisation	76,80%	67,87%	76,80%	67,87%
Société de pôle de compétitivité de Monastir - El FEJJA-	59,98%	59,98%	59,98%	59,98%
SICAV PATRIMOINE Obligataire	6,98%	6,43%	40,24%	9,66%
Fonds commun de créances –FCC 1-	37,65%	30,97%	43,30%	33,66%
société tunisienne de promotion des pôles immobiliers et industriels - STPI-	25,00%	25,00%	25,00%	25,00%
Fonds Commun de placement Epargne Actions – FCP -	57,67%	57,06%	62,05%	61,19%
Fonds commun de créances –FCC 2-	48,52%	42,80	54,83%	44,81%

Société Touristique Sahara Palace –STPS-	100,00%	67,30%	100,00%	67,30%
Société de Promotion Touristique Mohamed V	83,33%	56,08%	83,33%	56,08%
Via mobile	25,68%	25,68%	Hors périmètre	
Institut Tunis dauphine	35,00%	35,00%	Hors périmètre	

III-2/ Les méthodes de consolidation

Dénomination	2009	2008
Banque Internationale Arabe de Tunisie – BIAT-	Intégration globale	Intégration globale
Financière de Placement et Gestion – FPG-	Intégration globale	Intégration globale
BIAT Assets Management	Intégration globale	Intégration globale
SICAR Avenir	Intégration globale	Intégration globale
Compagnie Internationale Arabe de Recouvrement – CIAR-	Intégration globale	Intégration globale
SICAF BIAT	Intégration globale	Intégration globale
Société de Promotion Immobilière Arabe de Tunisie – SOPIAT-	Intégration globale	Intégration globale
Société de Promotion Touristique – SALLOUM-	Intégration globale	Intégration globale
Organisation et Service Informatique –OSI-	Intégration globale	Intégration globale
Société la PROTECTRICE	Intégration globale	Intégration globale
Assurances BIAT	Intégration globale	Intégration globale
Société FAIZA	Intégration globale	Intégration globale
SICAV Opportunity	Intégration globale	Intégration globale
SICAV Trésor	Intégration globale	Intégration globale
SICAV Prosperity	Intégration globale	Intégration globale
Société Générale de Placement – SGP-	Intégration globale	Intégration globale
Société TAAMIR	Intégration globale	Intégration globale
Société d'Informatique et de Management – SIM-	Intégration globale	Intégration globale
Société Golf Sousse Monastir – GSM-	Intégration globale	Intégration globale
Société Palm Links Immobilière	Intégration globale	Intégration globale
Banque d'Affaires de Tunisie – BAT-	Mise en équivalence	Mise en équivalence
Société Tanit International – STI-	Intégration globale	Intégration globale
Société Tunisie Titrisation	Intégration globale	Intégration globale
Société de pôle de compétitivité de Monastir - El FEJJA-	Intégration globale	Intégration globale
SICAV PATRIMOINE Obligataire	Intégration globale	Intégration globale
Fonds commun de créances –FCC 1-	Intégration globale	Intégration globale
Société tunisienne de promotion des pôles immobiliers et industriels - STPI-	Mise en équivalence	Mise en équivalence
Fonds Commun de placement Epargne Actions – FCP -	Intégration globale	Intégration globale
Fonds commun de créances –FCC 2-	Intégration globale	Intégration globale
Société Touristique Sahara Palace –STPS-	Intégration globale	Intégration globale
Société de Promotion Touristique Mohamed V	Intégration globale	Intégration globale
Via mobile	Mise en équivalence	Hors perimetre
Institut Tunis dauphine	Mise en équivalence	Hors perimetre

III-3/ Les participations dont le taux de contrôle est supérieur à 20% et non retenues dans le périmètre de consolidation

Dénomination	Taux de Contrôle 2009	Taux de Contrôle 2008	Motifs d'exclusion du périmètre de consolidation
Société BLOW PACK	24.79%	28.85%	- Aucune influence notable n'est exercée par la BIAT, le contrôle quasi exclusif est assuré par un autre groupe. - La BIAT n'est pas un administrateur.
Société Tabarka Beach	30.00%	30.56 %	- Aucune influence notable n'est exercée par la BIAT, le contrôle quasi exclusif est assuré par un autre groupe.
International Computer Système	30.00%	30.00 %	- Aucune influence notable n'est exercée par la BIAT. - Société en liquidation judiciaire. - La BIAT n'est pas un administrateur.
Société Médiprint	0	25.00 %	- Aucune influence notable n'est exercée par la BIAT, le contrôle quasi exclusif est assuré par un autre groupe. - La BIAT n'est pas un administrateur.
Société Goûts et Saveurs	33.33%	33.33%	- Détention provisoire par la SICAR AVENIR dans le cadre d'un contrat de rétrocession
Société Système Informatique Tunisie	41.32%	41.32%	- Détention provisoire par la SICAR AVENIR dans le cadre d'un contrat de rétrocession
Société EQUIPEMENTS HYDRAULIQUES	28.57%	38.10%	- Détention provisoire par la SICAR AVENIR dans le cadre d'un contrat de rétrocession
Société SATS	25.56%	25.56%	- Détention provisoire par la SICAR AVENIR dans le cadre d'un contrat de rétrocession
Société ENGINEERING CHEMICAL INDUSTRIES	26.26%	32.94%	- Détention provisoire par la SICAR AVENIR dans le cadre d'un contrat de rétrocession
Société COFINE INDUSTRIE	23.33%	23.33%	- Détention provisoire par la SICAR AVENIR dans le cadre d'un contrat de rétrocession
Société EL HOUDA INTERNATIONALE	48.42%	48.42%	- Détention provisoire par la SICAR AVENIR dans le cadre d'un contrat de rétrocession
Société CALL MED	24.82%	24.82%	- Détention provisoire par la SICAR AVENIR dans le cadre d'un contrat de rétrocession
Société Dunes SA	44.00 %	44.00 %	- Détention provisoire par la SICAR AVENIR dans le cadre d'un contrat de rétrocession
INOPLAST	37.07%	43.90%	- Détention provisoire par la SICAR AVENIR dans le cadre d'un contrat de rétrocession
Le Privilège	44.19%	44.19%	- Détention provisoire par la SICAR AVENIR dans le cadre d'un contrat de rétrocession
IMPRIMEDIA	34.25%	34.25%	- Détention provisoire par la SICAR AVENIR dans le cadre d'un contrat de rétrocession
DINDOUX	33.13%	33.13%	- Détention provisoire par la SICAR AVENIR dans le cadre d'un contrat de rétrocession
SOPRACO	47.91%	47.91%	- Détention provisoire par la SICAR AVENIR dans le cadre d'un contrat de rétrocession
BI FOR DECIDE	49.00%	49.00%	- Détention provisoire par la SICAR AVENIR dans le cadre d'un contrat de rétrocession
FINO	27.78%	27.78%	- Détention provisoire par la SICAR AVENIR dans le cadre d'un contrat de rétrocession
FISH COMPANY	39.90%	27.78%	- Détention provisoire par la SICAR AVENIR dans le cadre d'un contrat de rétrocession

NOTE IV

LES ÉLÉMENTS D'ACTIF DU BILAN

IV-1/ Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le poste « Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP, et TGT » qui s'élève au 31 Décembre 2009 à 146 219 mD, contre 631 211 mD à la clôture de l'exercice précédent, provient principalement de la BIAT à concurrence de 146.130 mD, de la Protectrice à concurrence de 8 mD et de la STI à concurrence de 77 mD.

IV-2/ Créances sur les établissements bancaires et financiers

Les créances sur les établissements bancaires totalisent à la clôture de l'exercice 2009 un solde de 1 439 671 mD contre 1 103 104 mD au 31 Décembre 2008. Elles proviennent principalement de la BIAT à hauteur de 1 436 715 mD, de l'Assurance BIAT pour 887 mD, de la fejja à hauteur de 1 400 mD et de FPG à hauteur de 365 mD.

IV-3/ Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle qui s'élèvent au 31 Décembre 2009 à 3 555 938 mD contre 3 043 089 mD à la clôture de l'exercice précédent, proviennent de la BIAT à concurrence de 3 494 500 mD, de la CIAR à hauteur de 2 632 mD, du Fonds commun de créances – FCC 1 - pour 24 528 mD et du Fonds commun de créances FCC 2 pour 33 898 mD et de la sopiat pour 377 mD.

IV-4/ Portefeuille titre commercial

Le volume du Portefeuille titre commercial qui est composé des titres de transaction et des titres de placement est passé d'une année à une autre de 930 215mD à 1 258 493 mD répartis par catégorie de titres comme suit :

Unité = En mD		
DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
Titres de transaction	721 804	561 795
Titres de placement	536 689	368 420
Total	1 258 493	930 215



Ces titres sont détaillés par société consolidée comme suit :

Unité = En mD

SOCIÉTÉS	31/12/2009	31/12/2008
Titres de transaction	721 804	561 795
BIAT	606 897	433 686
SICAV PROSPERITY	310	-
FPG	2 180	2 180
ASSURANCE BIAT	38 466	36 676
SICAV TRESOR	64 745	79 821
SICAR AVENIR	2 376	3 087
SICAV OPPORTUNITY	363	1
BIAT ASSETS MANAGEMENT	1 489	1 321
TUNISIE TITRISATION	439	477
FCC 1	2 213	2 308
FCP	9	12
FCC 2	2 317	2 226
FCC 2	2 226	1 998
Titres de placement	536 689	368 420
BIAT	6 478	9 705
SICAV PROSPERITY	1 042	1 352
FPG	204	353
ASSURANCE BIAT	4 058	4 584
SICAV TRESOR	510 905	338 612
SICAV OPPORTUNITY	1 329	1 199
STI	-	1 010
SICAV PATRIMOINE	12 252	11 182
FCP	421	423
TOTAL	1 258 493	930 215

IV-5/ Portefeuille titres d'investissement

Le total de ce poste qui est composé principalement des titres d'investissement, des titres de participation, des titres mis en équivalence et des fonds gérés est passé de 65 080 mD en Décembre 2008 à 104 822 mD en Décembre 2009.

Ces titres sont détaillés ci après :

IV-5-1/ Titres d'investissement

Les titres d'investissements s'élèvent au 31 Décembre 2009 à 6 410 mD contre 6 779 mD à la clôture de l'exercice précédent et proviennent totalement de la BIAT.

IV-5-2/ Titres de participation

Les titres de participation se détaillent comme suit :

Unité = En mD

SOCIÉTÉS	VALEUR BRUTE	DIVIDENDE A RECEVOIR	PROVISION	VALEUR NETTE AU 31/12/2009	VALEUR NETTE AU 31/12/2008
BIAT	71 616	15	20 209	51 422	25 407
TAAMIR	591		348	243	243
PROTECTRICE	1 000			1 000	1 000
SGP	1 817		458	1 359	1 304
FAIZA	400			400	400
FPG	59			59	59
ASSURANCE BIAT	3 054			3 054	3 000
SICAR AVENIR	34 290	1	1 011	33 280	20 471
SICAV TRESOR	5 100			5 100	4 481
SICAF BIAT	22			22	22
TOTAL	117 949	16	22 026	95 939	56 387

IV-5-3/ Titres mis en équivalence

Les titres mis en équivalence se détaillent comme suit :

Unité = En mD

SOCIÉTÉS	31/12/2009	31/12/2008
Banque d'Affaires de Tunisie « BAT »	928	919
Société Tunisienne de promotion des pôles immobiliers et industriels « STPI »	993	995
SOCIETE VIA MOBILE	190	HORS PERIMETRE
INSTITUT TUNIS DAUPHINE	363	HORS PERIMETRE
Total	2 474	1 914

IV-6/ Valeurs Immobilisées

Les valeurs immobilisées s'élèvent au 31 décembre 2009 à 204 525 mD contre 180 257 mD à la clôture de l'exercice précédent.

IV-6-1/ Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles totalisant à la clôture de l'exercice 2009 un solde de 3 139 mD contre 2 398 mD au 31 Décembre 2008 se détaillant comme suit :

Unité = En mD

SOCIÉTÉS	2009		VALEURS NETTES	VALEURS NETTES 2008
	VALEURS BRUTES	AMORTISSEMENTS		
BIAT	14 221	11 217	3 004	2 321
SIM	1	1	-	-
PROTECTRICE	138	93	45	12
SGP	1	1	-	-
GSM	21	12	9	10
FPG	109	109	-	-
ASSURANCES BIAT	825	808	17	2
CIAR	5	5	-	-
SOPIAT	2	1	1	1
BIAT ASSETS MANAGEMENT	5	5	-	-
STI	106	105	1	2
STSP	50	-	50	50
EL FEJJA	12	-	12	-
Total	15 496	12 357	3 139	2 398

IV-6-2/ Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se détaillent par société consolidée comme suit :

Unité = En mD

SOCIÉTÉS	VALEURS BRUTES	AMORTISSEMENT	VALEURS NETTES 2009	VALEURS NETTES 2008
Immobilisations corporelles en cours	39 290		39 290	20 521
BIAT	15 340		15 340	8 909
GSM	91		91	80
SOPIAT	689		689	1 310
STI	846		846	-
EI FEJJA	9 369		9 369	124
SPTM V	12 955		12 955	10 098
Avances Immobilisations corporelles	1 507		1 507	499
BIAT	1 006		1 006	58
STSP	501		501	441
Immobilisations corporelles	284 735	130 576	154 155	149 905
BIAT	202 777	102 438	100 339	91 523
SIM	1	1	-	-
OSI	149	148	1	1
PROTECTRICE	950	427	523	464
SALLOUM	6	6	0	3 314
GSM	19 894	6 142	13 752	14 158
FPG	52	51	1	3
ASSURANCE BIAT	1 429	701	728	346
SICAR AVENIR	2	1	2	2
CIAR	121	67	54	25
SOPIAT	3 060	30	3 030	3 658
BIAT ASSETS MANAGEMENT	2	2	-	-
PALM LINKS IMMOBILIERE	18	9	9	14
STI	48 085	20 483	27 602	28 346
TUNISIE TITRISATION	1	1	-	-
EL FEJJA	208	64	144	93
STSP	7 952		7 952	7 957
STPM V	24	5	19	1
Total	325 528	130 576	194 952	170 925

IV-6-3/ Écart d'acquisition des titres

Les écarts d'acquisition des titres se détaillent par société consolidée comme suit :

Unité = En mD

SOCIÉTÉS	VALEUR BRUTE 2008	VARIATION 2009	VALEUR BRUTE 2009	CUMUL AMORTISSE- MENT 2008	DOTATION 2009	CUMUL AMORTISSE- MENT 2009	VALEUR NETTE 2009
Titres détenus par la BIAT	8 121	0	8.121	2.232	406	2 638	5 483
SALLOUM	171		171	34	9	43	128
GSM	881		881	308	44	352	529
FPG	16		16	5	1	6	9
ASSURANCE BIAT	86		86	29	4	33	52
SICAR AVENIR	95		95	19	5	24	71
SICAF BIAT	44		44	7	2	9	35
BAT	226	0	226	79	11	90	135
STI	6 541		6 541	1 744	327	2 071	4 469
STPI	12		12	1	1	2	10
SOPIAT	49		49	5	2	7	42
Titres détenus par la SGP	1.015		1.015	332	51	383	632
OSI	78	0	78	4	4	8	70
GSM	937		937	328	47	375	562
Titres détenus par la SICAR AVENIR	35	<17>	18	10	1	11	7
SICAF BIAT	35	<17>	18	10	1	11	7
Titres détenus par la SICAF BIAT	471	-	471	134	24	158	313
SIM	163		163	49	8	57	106
TAAMIR	131		131	39	7	46	85
PROTECTRICE	122		122	30	6	36	85
SGP	34		34	10	2	12	22
SOPIAT	21		21	5	1	6	15
Total Consolidé	9 641	<17>	9 624	2 708	482	3 189	6 435



IV-7/ Autres actifs

Les autres actifs du groupe BIAT totalisent au 31/12/2009, 197 095 mD contre 182 193 mD à la clôture de l'exercice précédent. La contribution de chaque société s'analyse comme suit :

Unité = En mD

SOCÉTÉS	31/12/2009	31/12/2008
Compte d'attente et de régularisation	24 733	18 107
BIAT	19 971	14 783
ASSURANCE BIAT	3 508	1 368
PROTECTRICE	42	91
FAIZA	137	137
STI	25	1 582
SICAR AVENIR	623	
AUTRE	427	146
Créance pour dépôts auprès des cédantes	215	150
ASSURANCE BIAT	215	150
Créances nées d'opérations d'assurance	12 286	10 293
ASSURANCE BIAT	12 286	10 293
Part des réassureurs dans les provisions techniques	9 380	7 908
ASSURANCE BIAT	9 380	7 908
Autres actifs courants	150 481	145 735
BIAT	117 203	117 257
TAAMIR	2 527	2 638
OSI	730	736
ASSURANCE BIAT	9 437	6 274
SALLOUM	3 768	639
PROTECTRICE	1 667	917
SICAR AVENIR	546	982
SICAV TRESOR	335	199
FAIZA	321	321
GSM	834	837
PALM LINKS IMMOBILIERE	18	15
SOPIAT	82	380
STI	5 141	8 845
EL FEJJA	1 595	651
FCC 2	593	733
STSP	1 670	1 262
SPTM V	2 780	2 563
FPG	959	162
AUTRES	275	324
Total Consolidé	197 095	182 193

Ainsi, le total du bilan a enregistré entre DÉCEMBRE 2008 et DÉCEMBRE 2009 un accroissement de 771 615 mD ou 12,58 % en passant de 6 135 149 mD à 6 906 764 mD.

NOTE V :

LES ÉLÉMENTS DE PASSIF DU BILAN

V-1/ Banque centrale CCP et TGT

Le poste «Banque centrale, CCP, et TGT » qui s'élève au 31 Décembre 2009 à 1 916 mD contre 769 mD à la clôture de l'exercice précédent provient exclusivement de la BIAT.

V-2/ Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Le poste «Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers » totalise au 31 Décembre 2009 un solde de 106 632 mD contre 46 714 mD à la même date de l'exercice précédent. Il provient principalement de la BIAT à hauteur de 104 458 mD et de la STI à hauteur de 1 708 mD.

V-3/ Dépôts et avoirs de la clientèle

Le poste «Dépôts et avoirs de la clientèle » totalise au 31 Décembre 2009 un solde de 5 213 156 mD contre 4 667 478 mD à la même date de l'exercice précédent. Il provient exclusivement de la BIAT.

V-4/ Emprunts et ressources spéciales

Le poste «Emprunts et ressources spéciales » totalise au 31 Décembre 2009 un solde de 145 535 mD contre 158 658 mD à l'issue de l'exercice précédent. Il provient de la BIAT à concurrence de 143 197 mD et de la SICAR Avenir à hauteur de 2 296 md et de la STSP à hauteur de 42 md.



V-5/ Autres passifs

Les autres passifs du groupe BIAT totalisent au 31 décembre 2009, 228 850 mD contre 204.132 mD à la clôture de l'exercice précédent. La contribution de chaque société s'analyse comme suit :

Unité = En mD

SOCIÉTÉS	31/12/2009	31/12/2008
Provisions pour risque et charges	29 461	27 564
BIAT	22 952	23 994
OSI	996	996
TAAMIR	137	181
FAIZA	137	137
GSM	889	857
SICAR AVENIR	373	780
ASSURANCE BIAT	150	-
STI	3 726	462
AUTRES	101	157
Provisions techniques	68 609	52 553
ASSURANCE BIAT	68 609	52 553
Dettes pour dépôts reçus des cessionnaires	4 771	4 488
ASSURANCE BIAT	4 771	4 488
Dettes nées d'opérations d'assurances	7 379	7 442
ASSURANCE BIAT	7 379	7 442
Compte d'attente & de régularisation	69 572	58 104
BIAT	67 234	55 650
FCC 1	215	322
FCC 2	252	338
EL FEJJA	320	0
SICAR AVENIR	93	0
PALM LINKS IMMOBILIERE	4	1
OSI	5	6
CIAR	5	23
FPG	132	101
SICAV TRESOR	4	9
TAAMIR	5	7
TUNISIE TITRISATION	11	38
STI	1 247	932
SOPIAT	2	606
AUTRES	43	71
Autres passifs courants	49 057	53 981
BIAT	33 249	41 239
GSM	101	40
ASSURANCE BIAT	279	2 218
EL FEJJA	8 183	0
STI	5 088	0
AUTRES	2 157	10 484
Total Consolidé	228 850	204 132

NOTE VI : LES INTÉRÊTS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires se détaillent par société consolidée comme suit :

Unité = En mD

SOCIÉTÉS	PART DES MINORITAIRES DANS LES RÉSERVES CONSOLIDÉES		PART DES MINORITAIRES DANS LES RÉSULTATS CONSOLIDÉS	
	2009	2008	2009	2008
TAAMIR	0	-2	0	2
PROTECTRICE	87	112	-265	-61
SALLOUM	2 153	2 260	-11	0
SGP	1	2	0	0
SICAV Prosperity	962	1 579	32	68
Ste FAIZA	399	401	-1	-1
GSM	-466	147	-362	-328
FPG	2	2	0	0
ASSURANCE BIAT	6 551	6 143	-278	1 439
SICAV Trésor	599 770	495 235	24 332	22 603
SICAR Avenir	496	500	8	-9
CIAR				
SOPIAT	1	1		
SICAV Opportunity	726	770	24	33
BIAT Assets Management	9	9	-11	-3
SICAF BIAT	1	2		
PALM LINKS IMMOBILIERE	173	174	-7	-9
STI	12 704	13 894	-2 638	-647
TUNISIE TITRISATION	119	118	-47	-49
EL FEJJA	6 003	3 202	-118	
SICAV PATRIMOINE	10 169	6 479	485	462
FCC 1	15 123	18 367	841	1 096
Fond commun de placement	177	159	5	6
FCC 2	16 829	18 525	1 015	1 333
STSP				
STPM V	2 000	2 000	-50	
TOTAL	673 989	570 078	22 954	25 934

NOTE VII

LES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉES

Les capitaux propres consolidés sont passés de 461.387mD au 31 décembre 2008 à 513 732 mD au 31 Décembre 2009.

Ils sont détaillés comme suit :

NOTE VII - 1 :

LES RESERVES CONSOLIDEES

Les réserves consolidées se détaillent au 31 décembre 2009 et 2008, par société consolidée comme suit :

	Unité = En mD	
	31/12/2009	31/12/2008
BIAT	272 102	250 392
SIM	-43	-25
OSI	-179	-278
TAAMIR	100	-978
LA PROTECTRICE	1 656	1.276
SALLOUM	-107	-12
SGP	2 194	1.693
SICAV PROSPERITY	4	-16
FAIZA	-249	-247
GSM	-2 723	-1.736
FPG	250	117
ASSURANCE BIAT	1 254	698
SICAV TRESOR	-6	-197
SICAR AVENIR	-580	5
CIAR	868	313
SOPIAT	-228	-82
SICAV OPPORTINUTY	-7	-4
BIAT ASSETS MANAGEMENT	836	635
SICAF BIAT	2 192	1.830
PALM LINKS IMMOBILIERE	61	34
BAT	78	42
EL FEJJA	-	-
STI	2 167	578
TUNISIE TITRISATION	51	56
SICAV PATRIMOINE	97	41
FCC 1	115	171
STPI	4	6
FCP	31	-8
FCC 2	109	122
TOTAL	280 047	254 426

Unité = En mD

Sociétés consolidées	Méth conso (1)	Capitaux propres		Elim titres (2)	Ajust EA positif (3)	Ajust EA négatif (4)	Ecriture de retraitement intra-groupe			Amort EA	Impôt différé	Part des min	Total
		Capital	Réserves				Dividendes	Prov	Plus-value interne				
BIAT	Mère		260 810	-	-	-	-	13 065			- 1 773		272 102
SIM	IG	823	- 364	- 578	163		-		- 45	- 49	7		- 43
OSI	IG	20	- 242	- 23	78	- 44	-		- 3	40	- 5		- 179
TAAMIR	IG	5 088	- 446	- 4 656	131		-	17		- 39	5		100
PROTECTRICE	IG	40	497	- 891	122	- 80	2 012			50	- 7	- 87	1 656
SALLOUM	IG	4 000	- 190	- 1 903	171	- 9	-			- 26	3	- 2 153	- 107
SGP	IG	9 041	601	- 9 757	34		633	1 652		- 10	1	- 1	2 194
PROSPERITY	IG	1 487	-	- 542			21					- 962	4
FAIZA	IG	1 280	- 588	- 542			-					- 399	- 249
G S M	IG	6 500	- 6 823	- 4 134	1 818		-			- 637	86	467	- 2 723
FPG	IG	3 000	249	- 2 998	16	- 79	-			74	- 10	- 2	250
ASS BIAT	IG	10 000	1 911	- 4 607	86	- 79	451			50	- 7	- 6 551	1 254
TRESOR	IG	633 974	-	- 36 574			2 364					- 599 770	- 6
AVENIR	IG	23 000	369	- 22 599	95	- 76	-		- 922	57	- 8	- 496	- 580
CIAR	IG	1 000	293	- 1 017		- 39	597			39	- 5		868
SOPIAT	IG	5 000	- 272	- 5 016	70		-			- 10	1	- 1	- 228
OPPORTUNITY	IG	1 742	-	- 1 058			35					- 726	- 7
ASSET	IG	500	74	- 492			763					- 9	836
SICAF BIAT	IG	19 000	91	- 19 009	61	- 162	955	1 174		96	- 13	- 1	2 192
Links	IG	200	146	- 110		- 15	-			15	- 2	- 173	61
BAT	ME		870	- 1 000	226		50			- 79	11		78
S T I	IG	60 000	- 21 926	- 28 300	6 541	- 5 261	-	778		3 517	- 477	- 12 705	2 167
TN TIT	IG	500	9	- 384		- 15	46			15	- 1	- 119	51
FEJJA	IG	15 000	-	- 8 997			-					- 6 003	-
SICAV OBLIG	IG	11 978	-	- 1 869			157					- 10 169	97
FCC1	IG	24 857	539	- 10 158			-					- 15 123	115
STPI	ME		993	- 1 000	12		-			- 1			4
FCP	IG	419	-	- 218			8					- 178	31
FCC 2	IG	34 897	473	- 18 432			-					- 16 829	109
STSP	IG	8 000	-	- 8 000			-						-
SPTM	IG	12 000	-	- 10 000			-					- 2 000	-
Total consolidé		893 346	237 074	- 204 864	9 624	- 5 859	8 092	16 686	- 970	3 102	- 2 194	- 673 990	280 047

(1) Méthode de consolidation - (2) Elimination titres - (3) Ajustement Ecart d'Acquisition positif - (4) Ajustement Ecart d'Acquisition négatif - (5) Dividendes - (6) Provisions - (7) Amortissement Ecart d'Acquisition - (8) Part des minoritaires.

Les réserves des sociétés consolidées s'élevant au 31 décembre 2009 à 237 074 mD se détaillent ainsi :

Unité = En mD

SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES	RÉSERVE LÉGALE	PRIME D'EMISSION	RÉSERVE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE	RÉSERVE DE RÉÉVALUATION	RESULTAT REPORTÉ	AUTRES RÉSERVES	TOTAL RÉSERVES
BIAT	14 818	141 760	42 012		10 463	51 757	260 810
SIM					-364		-364
OSI	2		80		-324		-242
TAAMIR					-446		-446
PROTECTRICE	4				493		497
SALLOUM					-190		-190
SGP	220				381		601
FAIZA	4				-592		-588
GSM				8 413	-15 236		-6 823
FPG	35				214		249
ASSURANCE BIAT	1 888				23		1 911
SICAR AVENIR	200				169		369
CIAR	100		193				293
SOPIAT					-272		-272
BIAT ASSETS MANAGEMENT	50				1	22	74
SICAF BIAT	87				4		91
PALM LINKS IMMOBILIERE	24				121		146
BAT							870(1)
STI				21 111	-43 037		-21 926
TUNISIE TITRISATION	9				1		9
FCC 1					539		539
STPI							993(1)
FCC2					473		473
TOTAL	17 441	141 760	42 285	29 524	-47 578	51 779	237 074

A/ Ces montants représentent la part du groupe dans les capitaux propres individuels des sociétés consolidées par mise en équivalence

La contribution de la BIAT dans les réserves consolidées du Groupe s'élève au 31 décembre 2009 à 97.16 %.

Ces réserves se présentent par méthode de consolidation comme suit :

Unité = En mD

	31/12/2009	31/12/2008
Société Mère : BIAT	272 102	250 392
Sociétés consolidées par intégration globale	7 863	3 986
Sociétés consolidées par mise en équivalence	82	48
TOTAL	280 047	254 426

La contribution du secteur financier, y compris la BIAT dans les réserves consolidées du Groupe s'élève au 31 décembre 2008 à 100,43%.

Ces réserves se présentent par secteur d'activité comme suit :

Unité = En mD

SECTEUR D'ACTIVITÉ	31/12/2009	%	31/12/2008	%
Secteur financier	281 244	100,43%	257 166	101,08%
Banques	272 180	97,19%	250 434	98,43%
Assurances	2 910	1,04%	1 974	0,78%
OPCVM	88	0,03%	-176	-0,07%
Stes d'investissement	1 612	0,58%	1 835	0,72%
Fonds commun de créances	224	0,08%	293	0,12%
Gestion et intermédiation en bourse	3 362	1,20%	2 493	0,98%
Stes de recouvrement	868	0,31%	313	0,12%
Secteur tourisme	-495	-0,18%	-1 371	-0,54%
Secteur immobilier	-480	-0,17%	-1 072	-0,42%
Secteur de service	-222	-0,08%	-297	-0,12%
Total	280 047	-	254 426	-

NOTE VII -2

RÉSULTAT CONSOLIDÉ

La contribution de chaque société consolidée dans le résultat consolidé du groupe s'analyse entre 2009 et 2008 comme suit :

Unité = En mD

SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES	31/12/2009	31/12/2008
Société Mère : BIAT	65 991	30 419
SIM	-10	- 23
OSI	-45	107
TAAMIR	9	1 129
PROTECTRICE	-206	- 315
SALLOUM	-15	- 6
SGP	42	- 18
SICAV PROSPERITY	16	21
FAIZA	-	- 1
GSM	-645	- 517
FPG	313	16
ASSURANCE BIAT	735	1 142
SICAV TRESOR	1 331	1 170
SICAR AVENIR	404	- 416
CIAR	362	596
SOPIAT	297	- 236
SICAV OPPORTUNITY	30	36
BIAT ASSETS MANAGEMENT	-213	- 155
SICAF BIAT	1	17
PALM LINKS IMMOBILIERE	-8	5
BAT	49	48
STI	-5 713	2 348
TUNISIE TITRISATION	-15	- 103
EL FEJJA	-177	-
SICAV PATRIMOINE	34	49
FCC1	377	556
STPI	-1	-
FCP	7	9
FCC2	760	1 082
STPM V	50	-
INSTITUT DAUPHINE	-75	-
TOTAL	63 685	36 961

Société consolidée	Méth conso (1)	Rést. social (2)	Ecritures de retraitement intra-groupe					Impôt différé	Résultat des Stes ME	Rés après retrai (6)	Amt EA (7)	El amt EA	Part des min (8)	Rés cons (9)
			IG Réc (3)	Prov (4)	Div	Plus value interne	Autres							
BIAT	Mère	60 091	5 890	6 541	-4 855			-1 676		65 991				65 991
SIM	IG	16	-		- 19					- 3	- 8	1		- 10
OSI	IG	- 21	- 21		-					- 42	- 4	1		- 45
TAAMIR	IG	67	23		- 75					15	- 7	1		9
PROTECTRICE	IG	2 311	-3 848		- 93			1 163		- 467	- 6	1	266	- 206
SALLOUM	IG	- 17	-		- 2					- 19	- 8	1	11	- 15
SGP	IG	980	- 4		- 932					44	- 2			42
PROSPERITY	IG	49	3		- 4					48			- 32	16
FAIZA	IG	- 1	-		-					- 1			1	-
G S M	IG	- 1 669	741		-					- 928	- 91	12	362	- 645
FPG	IG	395	- 59		- 22					314	- 1			313
ASS BIAT	IG	2 084	-2 447		- 137			960		460	- 4	1	278	735
TRESOR	IG	27 485	-1 669		- 152					25 664			- 24 333	1 331
AVENIR	IG	925	- 247		- 286			25		417	- 5	1	- 9	404
CIAR	IG	361	1		-					362				362
SOPIAT	IG	423	- 62		- 7	- 63		9		300	- 3			297
OPPORTUNITY	IG	45	9		-					54			- 24	30
ASSET	IG	946	-1 659		- 10			499		- 224			11	- 213
SICAF BIAT	IG	1 489	- 89		-1 440					47	- 6		1	
Links	IG	- 4	-		- 11							7	-8	
BAT	ME	-	-		-				59	- 11	1		49	
S T I	IG	- 9 100	856	222	- 46					- 327	44	2 638	- 5 713	
TN TIT	IG	120	- 264		- 1			83				47	- 15	
FEJJA	IG	-	- 295		-							118	- 177	
SICAV OBLIG	IG	459	60		-							- 485	34	
FCC1	IG	22	1 196		-							- 841	377	
STPI	ME	-	-		-					- 1			- 1	
FCP	IG	10	1		-							- 4	7	
FCC 2	IG	6	1 769		-							- 1 015	760	
SPTM	IG	-	115		-		- 115					50	50	
T DAUPHINE	ME	-	-		-				- 75				- 75	
Total consolidé		87 472	- 6 763	- 8 092	- 63	-115	1063	- 16	- 431	58	63 685			

(1) Méthode de consolidation - (2) Résultat social - (3)IG Réciproques - (4)Provisions - (5) Dividendes - (6) Résultat après retraitement - (7) Effet d'Impôt, Amortissement Ecart

Ces résultats se présentent par méthode de consolidation comme suit :

Unité = En mD

	31/12/2009	31/12/2008
Société Mère : BIAT	65 991	30 419
Sociétés consolidées par intégration globale	-2 279	6 494
Sociétés consolidées par mise en équivalence	-27	48
TOTAL	63 685	36 961

La contribution des résultats consolidés par secteur d'activité se présente comme suit :

Unité = En mD

SECTEUR D'ACTIVITE	31/12/2009	%	31/12/2008	%
Secteur financier	70 018	109,94%	34 153	92,40%
Banques	66 040	103,70 %	30 467	86,37%
Assurances	529	0,83 %	827	1,75%
OPCVM	1 411	2,22 %	1 276	2,70%
Stés d'investissement	405	0,64 %	-400	-0,85%
Fonds commun des créances	1 137	1,79 %	1 638	3,47%
Gestion et intermédiation en bourse	134	0,21 %	-251	-0,53%
Stés de recouvrement	362	0,57 %	596	1,26%
Secteur tourisme	-6 316	-9,92	1 836	3,78%
Secteur immobilier	113	0,18	888	1,87%
Secteur de service	-130	-0,20	84	0,18%
Total	63 685	100%	36 961	100%



CONTRIBUTION DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES PAR MISE EN ÉQUIVALENCE DANS LES CAPITAUX PROPRES

- Part dans les capitaux propres avant résultat de l'exercice

SOCIÉTÉ	% D'INTÉRÊT		PART DU GROUPE DANS LES CAPITAUX PROPRES AVANT RÉSULTAT DE L'EXERCICE	
	2009	2008	2009	2008
Banque d'Affaires de Tunisie « BAT »	22,22%	22,22%	-130	-136
Société Tunisienne de promotion des pôles immobiliers et industriels « STPI »	25,00%	25,00%	-7	-6
TOTAL 1			-137	-142
Ajustement des réserves consolidées par les traitements des écarts d'acquisitions et des dividendes			220	190
TOTAL 2			83	48

- Part dans le résultat

SOCIÉTÉ	% D'INTÉRÊT		PART DU GROUPE DANS LE RÉSULTAT DE L'EXERCICE	
	2009	2008	2009	2008
Banque d'Affaires de Tunisie « BAT »	22,22%	22,22%	59	56
Société Tunisienne de promotion des pôles immobiliers et industriels « STPI »	25,00%	25,00%	-	-
Institut Tunis DAUPHINE	35,00%	-	-75	-
TOTAL 1			-16	56
Amortissement des écarts d'acquisition et effet d'impôt y relatif			-11	-8
TOTAL 2			-27	48

NOTE IX :

LES ÉLÉMENTS DE L'ÉTAT DE RÉSULTAT

IX-1/ Intérêts et revenus assimilés

Le poste «Intérêts et revenus assimilés» qui s'élève au 31 Décembre 2009 à 265 239 mD contre 278 432 mD à l'issue de l'exercice précédent, provient principalement de la BIAT comme l'indique le tableau suivant :

Unité = En mD

SOCIÉTÉ	SOCIAL	INCIDENCE DES RETRAITEMENTS INTRA GROUPE	TOTAL CONSOLIDÉ AU 31-12-2009	TOTAL CONSOLIDÉ AU 31 12 2008
BIAT	261 190	-905	260 285	271 824
PROTECTRICE	23	-23	-	-
FPG	41	-41	-	12
ASSURANCE BIAT	180	-179	1	14
CIAR	172	-67	105	96
FCC 1	2 049	-1	2 048	2 870
FCC 2	2 800		2 800	3 616
SOPIAT	62	-62	-	
EL FEJJA	294	-294	-	
SICAF BIAT	3	-3	-	
Total	266 814	-1 575	265 239	278 432

IX-2/ Commissions sur opérations d'assurance (en produits)

Le poste «Commissions (en produits) sur opérations d'assurance» qui s'élève au 31 Décembre 2009 à 34 014 mD contre 30 144 mD à la même date de l'exercice précédent, provient exclusivement de l'Assurance BIAT.

IX-3/ Commissions sur opérations bancaires (en produits)

Ces commissions se détaillent par société comme suit :

Unité = En mD

SOCIÉTÉ	SOCIAL	INCIDENCE DES RETRAITEMENTS INTRA GROUPE	TOTAL CONSOLIDÉ 2009	TOTAL CONSOLIDÉ 2008
BIAT	53 861	-2 046	51 815	49 742
PROTECTRICE	5 336	-3 833	1 503	1 290
FPG	589	-5	584	387
TOTAL	59 786	-5 884	53 902	51 419

IX-4/ Gains sur portefeuille titre commercial

Ces gains se détaillent par société comme suit :

Unité = En mD

SOCIÉTÉ	SOCIAL AU 31/12/2009	INCIDENCE DES RETRAITEMENTS INTRA GROUPE	TOTAL CONSOLIDÉ	
			2009	2008
BIAT	63 447	-777	62 670	58 765
TAAMIR	38	-38	0	802
SICAV PROSPERITY	67	-5	62	101
FPG	150	-	150	150
ASSURANCE BIAT	3 144	-384	2 760	2 364
SICAV TRESOR	31 434	-5 514	25 920	24 736
SICAR AVENIR	597	-5	591	367
SICAV OPPORTUNITY	71	-5	66	83
BIAT ASSETS MANagements	101	-	101	60
SICAF BIAT	107	-84	23	28
STI	199	-	199	31
TUNISIE TITRISATION	32	-	32	36
SICAV PATRIMOINE	564	-9	555	534
FCC 1	125	-	125	143
FCP	13	-	13	17
FCC 2	125	-	125	141
AUTRES	1	-	1	-35
TOTAL	100 215	-6 821	93 394	88 323

IX-5/ Revenus du portefeuille d'investissement

Ces revenus se détaillent par société comme suit :

Unité = En mD

SOCIÉTÉ	SOCIAL AU 31/12/2009	INCIDENCE DES RETRAITEMENTS INTRA GROUPE	TOTAL CONSOLIDÉ	
			2009	2008
BIAT	6 483	-5 903	580	1 322
SIM	19	-19	-	-
PROTECTRICE	88	-88	-	-
SGP	956	-937	19	21
ASSURANCE BIAT	141	-141	-	23
SICAR AVENIR	871	-286	585	314
SOPIAT	9	-7	2	2
BIAT ASSETS MANagements	10	-10	-	-
SICAF BIAT	1 443	-1 442	1	-
PALM LINKS IMMOBILIERE	6	-6	-	-
AUTRES	129	854	983	-5
TOTAL	10 155	-7 985	2 170	1 677

IX-6/ Intérêts encourus et charges assimilées

Le poste «Intérêts encourus et charges assimilées» qui s'élève au 31 Décembre 2009 à 115 745 mD contre 125.020 mD à l'issue de l'exercice précédent, provient principalement de la BIAT comme l'indique le tableau suivant :

Unité = En mD

SOCIÉTÉ	SOCIAL	INCIDENCE DES RETRAITEMENTS INTRA GROUPE	TOTAL CONSOLIDÉ
BIAT	118 255	-4 929	113 326
OSI	10	-9	1
GSM	735	-735	-
ASSURANCE BIAT	132	-	132
STI	1 098	-856	242
FCC 1	1 835	-955	880
FCC 2	2 405	-1 446	959
FEJJA	204	-	204
AUTRES	21	-20	1
TOTAL	124 695	-8 950	115 745

IX-7/ Sinistres payés sur opérations d'assurances

Le poste «Sinistres payés sur opérations d'assurances» qui s'élève au 31 Décembre 2009 à 15 845 mD contre 9 519 mD à la même date de l'exercice précédent, provient exclusivement de l'ASSURANCE BIAT.

IX-8/ Commissions encourues sur opérations bancaires

Le poste «Commissions encourues sur opérations bancaires» qui s'élève au 31 Décembre 2009 à 3 927 mD contre 3 784 mD à l'issue de l'exercice précédent, provient principalement de la BIAT à concurrence de 3.816 mD, de l'ASSURANCE BIAT à hauteur de 3 mD et de la STI à hauteur de 98 mD.

IX-9/ Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Ces dotations aux provisions se détaillent par société comme suit :

Unité = En mD

SOCIÉTÉ	31/12/2009	31/12/2008
BIAT	-36 794	-75 737
TAAMIR	43	234
PROTECTRICE	4	-
ASSURANCE BIAT	-14 217	-13 553
SICAR AVENIR	406	-750
CIAR	1 199	1 370
SOPIAT	-	120
STI	-995	-91
EL FEJJA	32	-
FCC 1	-49	-77
TOTAL	-50 371	-88 484

IX-10/ Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Ces dotations aux provisions se détaillent par société comme suit :

Unité = En mD

SOCIÉTÉ	31/12/2009	31/12/2008
BIAT	3 857	-1 527
SIM	-2	-15
SGP	39	
FPG	159	-31
SICAR AVENIR	-778	-243
CIAR	20	137
SICAF BIAT	42	69
LINKS	-	15
STI	476	6 523
FCC1	30	
TOTAL	3 843	4 928

IX-11/ Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation se détaillent par société comme suit :

Unité = En mD

SOCIÉTÉ	SOCIAL	INCIDENCE DES RETRAITEMENTS INTRA GROUPE	TOTAL CONSOLIDÉ	
			2009	2008
BIAT	2 763	-115	2 649	2 675
OSI	33	-30	3	547
TAAMIR	120	-	120	808
GSM	553	-	553	758
FPG	62	-62	-	4
SICAR AVENIR	302	-283	19	47
PALM LINKS IMMOBILIERE	1	-	1	24
SOPAT	2 723	-63	2 660	
BIAT ASSETS MANagements	1 662	-1 659	3	5
STI	25 514	-	25 514	31 339
TUNISIE TITRISATION	265	-265	-	
AUTRES	18	-1	17	1
TOTAL	34 016	-2 478	31 538	36 208

IX-12/ Frais de personnel

Les frais de personnel se détaillent par société comme suit :

Unité = En mD

SOCIÉTÉ	31/12/2009	31/12/2008
BIAT	103 543	94 871
OSI	6	330
TAAMIR	5	9
PROTECTRICE	1 023	784
SGP	8	8
GSM	534	585
FPG	431	441
ASSURANCE BIAT	2 251	1 943
SICAR AVENIR	36	43
CIAR	486	454
SOPIAT	144	139
BIAT ASSETS MANAGEMENT	392	262
SICAF BIAT	18	5
PALM LINKS IMMOBILIÈRE	1	23
STI	8 933	9 224
TUNISIE TITRISATION	46	50
EL FEJJA	56	-
SPTS	15	-
TOTAL	117 928	109 171

IX-13/ Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation se détaillent par société comme suit :

Unité = En mD

SOCIÉTÉ	SOCIAL	INCIDENCE DES RETRAITEMENTS INTRA GROUPE	TOTAL CONSOLIDÉ	
			2009	2008
BIAT	31 334	-700	30 634	28 048
OSI	38		38	52
TAAMIR	204	-60	144	708
PROTECTRICE	885	-5	880	837
GSM	349		349	384
ASSURANCE BIAT	3 070	-65	3 005	1 975
SICAV TRESOR	3 949	-2 729	1 220	964
SICAR AVENIR	267	-40	227	53
CIAR	308	-56	252	256
SOPIAT	2 172		2 172	78
PALM LINKS IMMOBILIÈRE	5		5	7
STI	19 807		19 807	22 375
TUNISIE TITRISATION	78	-1	77	212
SICAV OBLIGATAIRE	105	-69	36	23
FCC 1	299	-242	57	70
FCC 2	392	-324	68	80
AUTRES	313	-24	289	118
TOTAL	63 576	-4 314	59 259	56 240

IX-14/ Dotations aux amortissements

Ces dotations aux amortissements se détaillent par société comme suit :

Unité = En mD

SOCIÉTÉ	31/12/2009	31/12/2008
BIAT	14 900	14 492
TAAMIR	-	9
PROTECTRICE	219	125
GSM	597	528
FPG	1	3
ASSURANCE BIAT	326	308
CIAR	9	6
SOPIAT	21	10
BIAT ASSETS MANAGEMENT	1	1
PALM LINKS IMMOBILIÈRE	5	5
STI	3 878	1 716
Autres	29	-
AMORTISSEMENTS ECARTS D'ACQUISITION	481	482
TOTAL	20 467	17 685

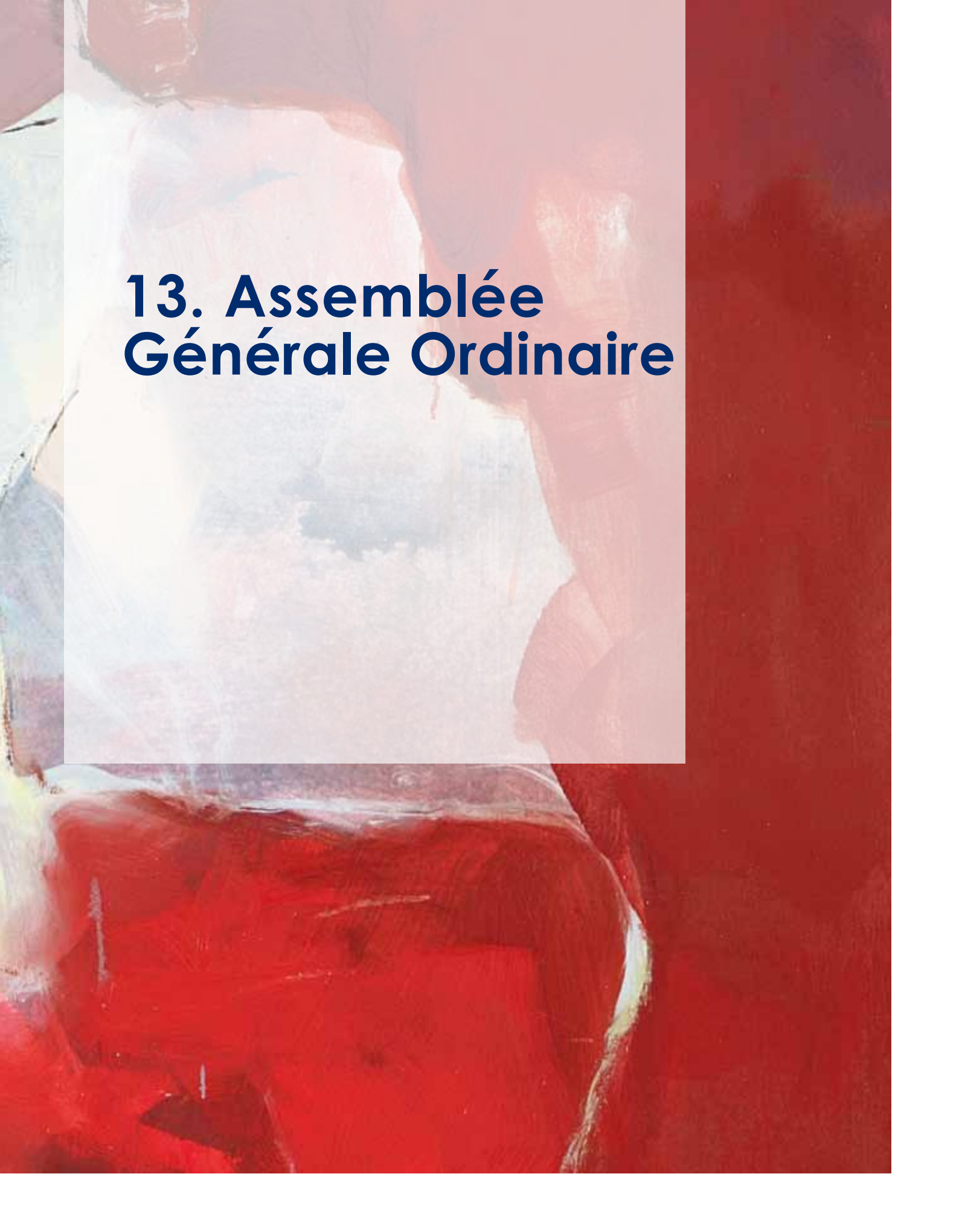
IX-15/ Impôts sur les sociétés

Les impôts sur les sociétés se détaillent par société comme suit :

Unité = En mD

SOCIÉTÉ	IS DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES	EFFET D'IMPÔT DIFFÉRÉ			TOTAL CONSOLIDÉ	
		RETRAIT IG R	RETRAIT PROVISION & + VALUE	AMORT GOODWILL & IMP BADWILL EN RÉSULTAT	2009	2008
BIAT	9 431	-799	-877		11 107	14.069
OSI	-			1	-1	48
PROTECTRICE	1 001	1 163		1	-163	-86
ASSURANCE BIAT	1 346	960		1	386	1.940
CIAR	221	-			221	292
BIAT ASSETS MANAGEMENT	406	499			-93	-62
SICAR AVENIR	106	25		1	80	
T TITRISATION	55	83			-28	
SOPIAT	32	4	4	1	23	
STI	29	-		44	-15	
SICAF BIAT	13	-		-6	19	51
AUTRES	4	2		15	-13	1.442
TOTAL	12 644	1 937	-873	58	11 523	17 694



The background of the slide is an abstract composition. It features a large, textured area of deep red on the right side, which appears to be a vertical band. To the left of this red band, there is a lighter, more complex area with white and light pink tones, showing visible brushstrokes and a sense of depth. The overall effect is that of a layered, painterly background.

13. Assemblée Générale Ordinaire



RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2009



22, Rue des Jasmins - 2080 Nouvelle Ariana Tunis - TUNISIE
Tél : 71 700 512 - 71 700 515 - Fax : 71 700 519
orga.audit@planet.tn - www.orga-audit.com.tn



Immeuble I.C.C – Tour des bureaux – 4^{ème} étage – Bureaux 10 & 12
Centre urbain nord – 1082 – Tunis - TUNISIE
Tél. (LG) 70 728 450 - Fax 70 728 405
finor@planet.tn

**Messieurs les Actionnaires
de la Banque Internationale Arabe de Tunisie «BIAT»,**

Messieurs

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale du 29 Mai 2007, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Banque Internationale Arabe de Tunisie « BIAT » pour l'exercice clos le 31 Décembre 2009, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 6.171.049 milles dinars et un bénéfice net de D : 60.091 milles dinars, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi, la réglementation en vigueur et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Banque Internationale Arabe de Tunisie « BIAT », comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2009, ainsi que l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

1-Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction de la banque est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2-Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Notre audit a comporté les vérifications que nous avons jugées nécessaires en la circonstance et notamment, celles consignées dans la note de la Banque Centrale de Tunisie n° 93 – 23 du 30 Juillet 1993 et compte tenu des normes prudentielles définies par la circulaire n° 91 – 24 du 17 Décembre 1991, telle que modifiée et complétée par les textes subséquents.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



3-Opinion sur les états financiers individuels

À notre avis, les états financiers de la Banque Internationale Arabe de Tunisie « BIAT », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la Banque au 31 Décembre 2009, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

4-Vérifications spécifiques

Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers, des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion au titre de l'exercice 2009.

En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi 94 – 117, portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par les textes subséquents et des dispositions de l'article 266 (nouveau) du Code des Sociétés Commerciales nous avons examiné le système de contrôle interne et les procédures administratives et comptables en vigueur à la date de notre intervention. Sur la base des travaux effectués conformément aux normes professionnelles appliquées en la matière, nous n'avons pas relevé d'insuffisances significatives qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne de la Banque.

Par ailleurs, nous avons noté que les conditions d'inscription des titres émis par la Banque dans les comptes en valeurs mobilières aux noms des actionnaires sont conformes aux dispositions de la loi n° 2000-35 du 21 Mars 2000, des articles 314 et 315 du Code des Sociétés Commerciales ainsi que celles prévues par le décret n° 2001-2728 du 20 Novembre 2001.

Tunis, le 12 Mai 2010

Les Commissaires aux Comptes

ORGA-AUDIT

Mohamed Salah BEN AFIA

FINOR

Fayçal DERBEL



RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2009



22, Rue des Jasmins - 2080 Nouvelle Ariana Tunis - TUNISIE
Tél 71 700 512-71 700515 - Fax 71700519
orga.audit@planet.tn - www.orga-audit.com.tn



Immeuble I.C.C – Tour des bureaux – 4^{ème} étage – Bureaux 10 & 12
Centre urbain nord – 1082 – Tunis - TUNISIE
Tél. (LG) 70 728 450 - Fax 70 728 405
finor@planet.tn

**Messieurs les Actionnaires
de la Banque Internationale Arabe de Tunisie «BIAT»,**

Messieurs

En application des dispositions de l'article 200 (nouveau) du Code des Sociétés Commerciales et de l'article 29 de la loi 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit, telle que modifiée et complétée par les textes subséquents, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport les indications relatives à la conclusion et à l'exécution des conventions régies par les dispositions précitées.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I- Conventions conclues antérieurement à 2009

- 1-** La BIAT a conclu, le 08 Mars 2003, trois conventions de dépositaire exclusif des titres et des fonds de la « SICAV PROSPERITY », la « SICAV TRESOR » et la « SICAV OPPORTUNITY ». En vertu des dispositions de ces conventions, les prestations de la BIAT sont rémunérées aux taux respectifs de **0,2% TTC** de l'actif net de la « SICAV PROSPERITY », **0,2% TTC** de l'actif net de la « SICAV TRESOR » et **0,3% TTC** de l'actif net de la « SICAV OPPORTUNITY ». Ces rémunérations sont décomptées quotidiennement et réglées mensuellement à terme échu. Par ailleurs, aucune rémunération n'est due par ces SICAV à la BIAT au titre des frais de distribution. Ces conventions stipulent, en outre, que ces SICAV seront domiciliées dans les locaux de la BIAT sans que ceci ne constitue une location et n'ouvre droit à aucune création de propriété commerciale en leur faveur.
- 2-** La BIAT a conclu, le 08 Mars 2003, des conventions tripartites de commercialisation des titres « SICAV PROSPERITY », « SICAV TRESOR » et « SICAV OPPORTUNITY » avec ces trois sociétés et la « BIAT ASSETS MANAGEMENT », société de gestion et en vertu desquelles, cette dernière assure la commercialisation des titres de ces SICAV au profit des clients. Elle est, à ce titre, habilitée à utiliser le nom de la BIAT dans les campagnes publicitaires et promotionnelles qu'elle envisage réaliser sous réserve de l'accord écrit de la BIAT qui prend, intégralement, en charge les dépenses y afférentes. En outre, la BIAT prend en charge les frais relatifs à la logistique nécessaire pour le fonctionnement de la société de gestion ainsi que les frais d'abonnements, d'entretien, de maintenance et de fonctionnement inhérents à l'exploitation des équipements mis à la disposition de la « BIAT ASSETS MANAGEMENT ».

- 3-** La BIAT a conclu, en date du 24 Novembre 2006, avec la « BIAT ASSETS MANAGEMENT », une convention de dépositaire exclusif des titres et des fonds appartenant au Fonds Commun de Placement en Valeurs Mobilières « FCP BIAT - EPARGNE ACTIONS » et ce, moyennant une rémunération annuelle de **0,1% TTC** de l'actif net dudit Fonds. Cette rémunération, prélevée quotidiennement, sera réglée mensuellement à terme échu. Par ailleurs, aucune rémunération n'est due par le fonds à la BIAT au titre des frais de distribution.

Cette convention est conclue pour une période de cinq ans, à partir de sa signature par les deux parties et sera renouvelée par tacite reconduction. Elle a fait l'objet d'un avenant en date du 23 Avril 2009, qui prévoit que la société de gestion est habilitée à utiliser le nom de la BIAT dans les campagnes publicitaires et promotionnelles qu'elle envisage de réaliser pour le compte du « FCP BIAT-EPARGNE ACTIONS » et ce, sous réserve de l'accord écrit de celle-ci qui prend, intégralement, en charge les dépenses y afférentes. En outre, la BIAT prend en charge les frais de logistique nécessaire pour le fonctionnement du fonds ainsi que les frais d'abonnements, d'entretien, de maintenance et de fonctionnement inhérents à l'exploitation des équipements mis à sa disposition.

Ledit fonds sera domicilié dans les locaux de la BIAT sans que ceci ne constitue une location et n'ouvre droit à la création d'aucune propriété commerciale.

- 4-** La BIAT a conclu, le 17 Octobre 2000, une convention de gestion avec la « SICAR AVENIR » mettant à la charge de la BIAT, l'exécution de l'ensemble des tâches relatives à la gestion commerciale, financière et administrative de ladite SICAR. La BIAT perçoit de la « SICAR AVENIR », en contrepartie des prestations rendues, une rémunération annuelle égale à 1% des fonds propres de la SICAR. Cette convention stipule, aussi, que la « SICAR AVENIR » sera domiciliée dans les locaux de la BIAT sans que ceci ne constitue une location et n'ouvre droit à aucune création de propriété commerciale ou droit au bail en faveur de celle-ci.

Par ailleurs, cette convention a fait l'objet de deux avenants en date du 25 Février 2002 et du 24 Octobre 2004, ayant modifié l'objet de la convention et la rémunération à percevoir par la BIAT. En effet, et en vertu des dispositions du deuxième avenant, la BIAT assure au profit de la « SICAR AVENIR », outre la mise à disposition de son réseau commercial et les actions de promotion et de publicité, un service d'assistance et de conseil. Elle perçoit en contre partie de ses prestations, une rémunération annuelle forfaitaire de **D : 50.000 TTC**.

- 5-** La BIAT a conclu, en date du 27 Décembre 2006, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société « SICAR AVENIR », en vertu de laquelle elle confie à celle-ci, au titre de fonds à capital risque, la gestion d'un fonds d'un montant global de cinq millions (5.000.000) de dinars, libéré en totalité.

Le gestionnaire du fonds, en l'occurrence la société « SICAR AVENIR », agira pour assurer à la BIAT, un rendement minimum moyen des participations équivalent au **TMM+0.5%** et ce, jusqu'au remboursement total du fonds géré.

En contre partie, la société « SICAR AVENIR » perçoit, sur la rémunération du fonds une commission de gestion du fonds géré, égale à 1% l'an en hors taxes, perçue annuellement à terme échu sur le montant initial du fonds. Passé le terme de 5 ans, cette commission sera perçue annuellement à terme échu sur l'encours du fonds géré.

Le risque de défaillance des bénéficiaires des concours prélevés sur le fonds géré, est supporté par la BIAT.

- 6-** La BIAT a conclu, en date du 27 Décembre 2007, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société « SICAR AVENIR », en vertu de laquelle elle confie à celle-ci, au titre de fonds à capital risque, la gestion d'un fonds d'un montant global de neuf millions (9.000.000) de dinars, libéré en totalité.

Le gestionnaire du fonds, en l'occurrence la société « SICAR AVENIR », agira pour assurer à la BIAT, un rendement minimum moyen des participations équivalent au **TMM+0.5%** et ce, jusqu'au remboursement total du fonds géré.

En contre partie, la société « SICAR AVENIR » perçoit, sur la rémunération du fonds une commission de gestion du fonds géré, égale à 1% l'an en hors taxes, perçue annuellement à terme échu sur le montant initial du fonds. Passé le terme de 5 ans, cette commission sera perçue annuellement à terme échu sur l'encours du fonds géré.

Le risque de défaillance des bénéficiaires des concours prélevés sur le fonds géré, est supporté par la BIAT.

- 7-** La BIAT a conclu, en date du 24 Décembre 2008, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société « SICAR AVENIR », en vertu de laquelle elle confie à celle-ci, au titre de fonds à capital risque, la gestion d'un fonds d'un montant global de quatorze millions deux cent cinquante milles (14.250.000) dinars, libéré en totalité.

Le gestionnaire du fonds, en l'occurrence la société « SICAR AVENIR », agira pour assurer à la BIAT, un rendement minimum moyen des participations équivalent au **TMM+0.5%** et ce, jusqu'au remboursement total du fonds géré.

En contre partie, la société « SICAR AVENIR » perçoit, sur la rémunération du fonds une commission de gestion du fonds géré, égale à 1% l'an en hors taxes, perçue annuellement à terme échu sur le montant initial du fonds. Passé le terme de 5 ans, cette commission sera perçue annuellement à terme échu sur l'encours du fonds géré.

Le risque de défaillance des bénéficiaires des concours prélevés sur le fonds géré, est supporté par la BIAT.

- 8-** La BIAT a conclu, le 30 Décembre 2005, une convention tripartite de portage avec les sociétés « SICAR AVENIR » et « SICAF BIAT », portant sur le rachat, sur 5 échéances annuelles allant du 29 Décembre 2006 au 29 Décembre 2010, de 30.000 actions d'une valeur nominale de 100 dinars chacune, détenues par la « SICAR AVENIR » dans le capital de la « SICAF BIAT » et ce, moyennant une plus-value calculée sur la base d'un rendement annuel net cumulable au taux de **TMM+1%**, applicable à la valeur nominale de l'action. Les dividendes éventuellement attribués à ladite SICAR durant la période de portage, viennent en déduction des plus-values précitées.
- Par ailleurs, et dans le cadre de cette opération, une commission d'émission, d'étude et de montage de **D : 6.000 hors TVA**, est facturée par la société « SICAR AVENIR » à la BIAT.

- 9-** La BIAT a conclu, le 02 Janvier 2004, avec la Financière de Placement et de Gestion « FPG » une convention de collecte d'ordres en bourse.

L'article 8 de cette convention stipule que les commissions de courtage sur toute opération négociée par la « FPG » pour le compte de la BIAT ou de ses clients sont réparties comme suit :

- Commissions de courtage sur les transactions réalisées sur les marchés de la cote de la bourse : 50% à la BIAT et 50% à la FPG ;
- Commissions de courtage sur les transactions réalisées sur les marchés hors-cote : 100% à la FPG ;
- Toutes commissions prélevées sur les clients propres à la FPG : 100% à la FPG ; et
- Toutes autres commissions prélevées sur les clients de la BIAT : 100% à la BIAT.

En outre, la BIAT met à la disposition de la « FPG » les locaux, la logistique et les équipements nécessaires à l'exercice de son activité et prend en charge toutes les dépenses d'entretien et de maintenance s'y rattachant. Aussi, la « FPG » peut utiliser le nom de la BIAT dans les campagnes publicitaires et promotionnelles, sous réserve de son accord écrit.

- 10-** La Banque a conclu, en date du 28 Décembre 2007, avec la société « FPG », une convention de « Crédit-salarié », en vertu de laquelle la Banque se propose de faciliter aux employés titulaires de la société « FPG » l'accès à des formules de crédits souples, rapides et avantageuses selon des conditions de faveur.

- 11-** La BIAT a conclu, en date du 10 Mai 2006, une convention avec la société « TUNISIE TITRISATION » aux termes de laquelle les deux contractants constituent le Fonds Commun de Créances « FCC BIAT-CREDIMMO 1 », une copropriété ayant pour objet exclusif d'acquérir des créances portant sur des prêts immobiliers consentis par le Cédant (la BIAT) à des particuliers, en vue d'émettre des parts représentatives de ces créances.

Le prix total initial de l'émission s'élève à 50.000 milles dinars et les créances cédées par la BIAT audit fonds représenté par la société « TUNISIE TITRISATION », totalisent un capital restant dû de 50.019 milles dinars.

Par ailleurs, le total des souscriptions de la BIAT à ce fonds s'élève, au 31 Décembre 2009, à 6.285 milles dinars, réparti comme suit :

- 1.519 milles dinars de souscriptions dans les parts résiduelles ;
- 500 milles dinars de souscriptions dans les parts substantielles ; et
- 4.266 milles dinars de souscriptions dans les parts de la catégorie P1.

Dans le cadre de cette opération, la BIAT assure aussi bien le rôle de dépositaire des actifs du fonds que celui de recouvreur. A ce titre, et en rémunération des missions de dépositaire qui lui sont confiées, la BIAT perçoit auprès de la société de gestion « TUNISIE TITRISATION » agissant pour le compte du fonds, une commission égale à 0,05% HT l'an, du capital restant dû des créances vivantes en début de période de calcul. En outre, et en sa qualité de recouvreur, la BIAT perçoit auprès de ladite société de gestion pour le compte du fonds, une commission égale à 0,4% HT l'an, du capital restant dû des créances vivantes en début de période de calcul.

12- La BIAT a conclu, en date du 18 Mai 2007, une convention avec la société « TUNISIE TITRISATION » aux termes de laquelle les deux contractants constituent le Fonds Commun de Créances « FCC BIAT-CREDIMMO 2 », une copropriété ayant pour objet exclusif d'acquérir des créances portant sur des prêts immobiliers consentis par le Cédant (la BIAT) à des particuliers, en vue d'émettre des parts représentatives de ces créances.

Le prix total initial de l'émission s'élève à 50.000 milles dinars et les créances cédées par la BIAT audit fonds représenté par la société « TUNISIE TITRISATION », totalisent un capital restant dû de 50.003 milles dinars.

Par ailleurs, le total des souscriptions de la BIAT à ce fonds s'élève, au 31 Décembre 2009, à 11.386 milles dinars, réparti comme suit :

- 1.503 milles dinars de souscriptions dans les parts résiduelles ;
- 1.000 milles dinars de souscriptions dans les parts substantielles ;
- 5.933 milles dinars de souscriptions dans les parts de la catégorie P1 ;
- 2.100 milles dinars de souscriptions dans les parts de la catégorie P2 ; et
- 850 milles dinars de souscriptions dans les parts de la catégorie P3.

Dans le cadre de cette opération, la BIAT assure aussi bien le rôle de dépositaire des actifs du fonds que celui de recouvreur. A ce titre, et en rémunération des missions de dépositaire qui lui sont confiées, la BIAT perçoit auprès de la société de gestion « TUNISIE TITRISATION » agissant pour le compte du fonds, une commission égale à 0,05% HT l'an, du capital restant dû des créances vivantes en début de période de calcul. En outre, et en sa qualité de recouvreur, la BIAT perçoit auprès de ladite société de gestion pour le compte du fonds, une commission égale à 0,4% HT l'an, du capital restant dû des créances vivantes en début de période de calcul.

13- Dans le cadre de la couverture de son patrimoine et son activité économique et sociale, la BIAT a conclu avec la société « LA PROTECTRICE », société d'étude, de conseil et de courtage en assurance et réassurance, une convention d'assistance et de conseil. La charge supportée par la BIAT, en 2009, au titre de cette convention, s'élève à D : 20.000.

14- La BIAT a conclu, depuis 2004, des contrats d'assurances auprès de la société « Assurances BIAT », se détaillant comme suit :

- Contrat d'assurance de responsabilité civile, en date du 05 Janvier 2004, prévoyant une prime pour l'année 2009 de D : 35.662.
- Contrat collectif d'assurance vie « protection familiale », en date du 19 Février 2004, prévoyant une prime pour l'année 2009 de D : 123.405.
- Contrat d'assurance contre les accidents corporels, en date du 19 Février 2004, prévoyant une prime pour l'année 2009 de D : 82.494.
- Contrat d'assurance contre le vol et la perte des cartes de paiement prévoyant une prime pour l'année 2009, de D : 225.919.
- Contrat d'assurance multirisque sur les ordinateurs prévoyant une prime pour l'année 2009, de D : 33.022.

- Contrat d'assurance de la flotte automobile prévoyant une prime pour l'année 2009, de D : 63.016.
- Contrat d'assurance « vol global banque » prévoyant une prime pour l'année 2009, de D : 234.322.
- Contrats d'assurance « incendie et garanties annexes » prévoyant une prime pour l'année 2009, de D : 192.483.
- Contrat d'assurance en cas de décès du titulaire de la carte de crédit « Assurance Carte de Crédit ». La charge constatée par la Banque, en 2009, au titre de ce contrat, s'élève à D : 395.
- Contrat d'assurance « Assistance à l'étranger pour les cartes bancaires visa premier », en date du 24 Décembre 2004, prévoyant une prime pour l'année 2009, de D : 674.153.
- Contrat d'assurance « Assistance BIAT TRAVEL », en date du 27 Avril 2007, prévoyant une prime pour l'année 2009, de D : 2.945.

15- La BIAT a conclu avec la société « Assurances BIAT » un contrat de location en vertu duquel elle met à la disposition de celle-ci un local nécessaire à l'exercice de son activité sis au 88, Avenue Hédi Chaker – Tunis, et ce, moyennant un loyer annuel en hors taxe de D : 73.200 qui subira une majoration de 5% à partir de la 3ème année de location, soit à compter du premier Janvier 2006.

Cette location est consentie pour une période de deux années successives commençant le premier Janvier 2004 et finissant le 31 Décembre 2005, renouvelable d'année en année par tacite reconduction.

Par un avenant conclu le 20 Décembre 2006, la BIAT a loué à la société « Assurances BIAT », outre les locaux objets du contrat précité, le premier étage et cinq bureaux du deuxième étage de l'immeuble sus-visé. Le loyer annuel qui s'élève à D : 28.720 hors TVA, payable par semestre et d'avance à compter du 1er Janvier 2007, subira une majoration annuelle cumulative de 5% à compter de cette date.

16- La BIAT a conclu le 12 Octobre 2005, avec la Compagnie Internationale Arabe de Recouvrement « CIAR », une convention d'assistance au recouvrement des créances. Cette convention stipule que la « CIAR » s'engage à assister la BIAT dans le recouvrement amiable de ses créances dans la limite et le strict respect de la législation en vigueur. En contre partie de ses services, la « CIAR » percevra une commission de 10% hors TVA sur tout montant recouvré.

17- La BIAT a conclu, en date du 18 Mai 2006, avec la société « CIAR » un contrat de location du fonds de commerce de l'agence bancaire sise à 60, Avenue Mohamed V- Tunis et ce, moyennant une rémunération annuelle de D : 46.581 hors taxes, payable semestriellement et d'avance.

Cette location est consentie pour une période d'une année renouvelable, commençant le 1^{er} Avril 2006 et finissant le 31 Mars 2007. Le loyer sera majoré de 20% à partir du 1^{er} Avril 2007. Cette majoration sera appliquée tous les trois ans, à partir de cette date.

Ce contrat a été résilié en Décembre 2009 suite à la résiliation du contrat d'origine conclu entre la BIAT et le propriétaire de l'immeuble.

II- Conventions conclues au cours de l'exercice 2009

- 1- La BIAT a acquis, le 04 Décembre 2009, auprès de la SOPIAT les locaux suivants qui font partie de l'immeuble sis à l'angle de l'avenue Habib Bourguiba et de la rue Farhat Hached au Kram et construit sur un lot de terrain dénommé « VILLA TAPIS » :
- Trois lots divis composés d'un local sis au sous-sol, d'un local sis au rez-de-chaussée et d'un local situé au premier étage, d'une superficie totale de 364 m² dont 62 m² au sous-sol.
 - Les droits indivis relatifs aux parties communes dudit immeuble afférent à chaque local.
 - Un droit de jouissance consistant en cinq places de parking sises au sous-sol de l'immeuble.

Le prix des locaux acquis est fixé à la somme totale de D : 1.026.113 TTC, payable en intégralité à la signature du contrat.

- 2- La BIAT a conclu, en date du 30 Décembre 2009, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société « SICAR AVENIR », en vertu de laquelle elle confie à celle-ci, au titre de fonds à capital risque, la gestion d'un fonds d'un montant global de trois millions (3.000.000) de dinars, libéré en totalité.

Le gestionnaire du fonds, en l'occurrence la société « SICAR AVENIR », agira pour assurer le meilleur rendement possible sur les participations financées par le fonds et ce, jusqu'à son remboursement total.

En contre partie, la société « SICAR AVENIR » perçoit, sur la rémunération du fonds une commission de gestion du fonds géré, égale à 1% l'an en hors taxes, perçue annuellement à terme échu sur le montant initial du fonds. Passé le terme de 5 ans, cette commission sera perçue annuellement à terme échu sur l'encours du fonds géré.

Le risque de défaillance des bénéficiaires des concours prélevés sur le fonds géré, est supporté par la BIAT.

- 3- La BIAT a conclu, au cours de l'exercice 2009, une convention avec la société « OSI » (Organisation et Services Informatiques) en vertu de laquelle elle accepte de rétrocéder à ladite société le montant du loyer et des charges rattachées payés par cette dernière au titre des locaux occupés par les services de la BIAT.

Cette convention est consentie est acceptée pour une période de deux années consécutives commençant le 1^{er} Janvier 2009 et finissant le 31 Décembre 2010, renouvelable d'année en année par tacite reconduction.

Le montant annuel des loyers et charges rétrocédées s'élève à D : 35.000 HT, payable trimestriellement et d'avance. Ce montant subira une majoration cumulative de 5% tous les deux ans, applicable à partir du 1er Janvier 2011.

À ce titre, le montant de la charge de l'année 2009, s'élève à D : 26.885 HT.

- 4- La BIAT a conclu, en date du 10 Août 2009, avec la société « CIAR » un contrat de location d'une villa sise à 7- Rue Alain Savary- Tunis, d'une superficie bâtie de 433 m² et ce, moyennant une rémunération annuelle de D : 47.000 HT, payable semestriellement et d'avance.

Cette location est consentie pour une période de deux années, commençant le 1er Janvier 2010 et finissant le 31 Décembre 2011, renouvelable d'année en année par tacite reconduction. Le loyer subira une majoration annuelle de 5% applicable à partir de la troisième année.

- 5-** La BIAT a conclu avec la «SOCIETE DU POLE DE COMPETITIVITE DE MONASTIR EL FEJJA» un contrat de location en vertu duquel elle met à la disposition de celle-ci un local nécessaire à l'exercice de son activité, faisant partie du bâtiment lui appartenant sis au boulevard principal des Berges du Lac 1 et ce, moyennant un loyer annuel de **D : 70.950 HT**, payable trimestriellement et d'avance.

Cette location est consentie pour une période de deux années, commençant le 1er Octobre 2009 et finissant le 30 Septembre 2011, renouvelable d'année en année par tacite reconduction. Le loyer subira une majoration annuelle de 5% applicable à partir de la troisième année de location.

- 6-** La BIAT a conclu avec la «SOCIETE TANIT INTERNATIONAL» un contrat de location en vertu duquel elle met à la disposition de celle-ci un ensemble de bureaux nécessaires à l'exercice de son activité, faisant partie du bâtiment lui appartenant sis au boulevard principal des Berges du Lac 1 et ce, moyennant un loyer annuel de **D : 83.250 HT**, payable trimestriellement et d'avance.

Cette location est consentie pour une période de deux années, commençant le 1er Octobre 2009 et finissant le 30 Septembre 2011, renouvelable d'année en année par tacite reconduction. Le loyer subira une majoration annuelle de 5% applicable à partir de la troisième année de location.

- 7-** La BIAT a conclu, le 13 Octobre 2009, une convention de dépositaire exclusif des titres et des fonds de la « SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE ». En vertu des dispositions de cette convention, les prestations de la BIAT sont rémunérées aux taux de **0,1% HT** de l'actif net de ladite SICAV, avec un minimum de **D : 5.000 HT** et un maximum de **D : 20.000 HT**, par an. Cette rémunération est décomptée quotidiennement et réglée mensuellement à terme échu.

Cette convention stipule, en outre, que ladite SICAV sera domiciliée dans les locaux de la BIAT sans que ceci ne constitue une location et n'ouvre droit à aucune création de propriété commerciale en sa faveur.

- 8-** La BIAT a conclu, le 13 Octobre 2009, une convention de commercialisation des titres « SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE ». A ce titre, la BIAT met à la disposition du public l'ensemble de son réseau pour recueillir toutes les opérations de souscription et de rachat des actions de ladite SICAV qui lui seraient confiées par ses clients.

Aucune commission n'est due par la SICAV à la BIAT au titre des frais de distribution. En outre, la BIAT prend en charge les frais relatifs à la logistique nécessaire pour le fonctionnement de la SICAV, ainsi que les frais d'abonnements, d'entretien, de maintenance et de fonctionnement inhérents à l'exploitation des équipements mis à sa disposition.

- 9-** Votre Conseil d'Administration, réuni le 15 Décembre 2009, a autorisé la cession par la BIAT à son ancien Directeur Général Adjoint, d'une voiture de marque OPEL pour un prix de **D : 1.800**.

- 10-** Votre Conseil d'Administration, réuni le 15 Décembre 2009, a autorisé la cession par la BIAT à son administrateur et ancien Président du Conseil d'administration, d'une voiture de marque MERCEDES pour un prix de **D : 77.155**.

III- Remunerations des dirigeants sociaux

Les obligations et engagements de la banque envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 Décembre 2009, se présentent comme suit :

	Ancien Président du Conseil (du 1 ^{er} Janvier au 25 Juin 2009)	Nouveau Président du Conseil (à partir du 25 Juin 2009)	Directeur Général	Ancien DGA	Administrateur
Traitements & rémunérations	-	-	293.327	-	-
Rémunérations exceptionnelles	-	-	195.551	-	-
Emoluments	86.779	175.788	-	-	-
Rémunérations et solde de tout compte pour départ à la retraite	-	-	-	1.017.591	-
Indemnités	332.653	-	-	-	-
Autres avantages	(*)	-	8.574 (*)	39.583 (*)	13.741 (*)
Charges sociales et fiscales	12.583	5.274	131.655	274.037	412
TOTAL	432.015	181.062	629.107	1.331.211	14.153

(*) En plus de la mise à disposition de voitures de fonction et de la prise en charge des frais y afférents.

Hormis les conventions ci-dessus indiquées, votre conseil d'administration ne nous a donné avis d'aucune autre convention entrant dans le cadre des dispositions précitées.

Tunis, le 12 Mai 2010

Les Commissaires aux Comptes

ORGA-AUDIT
Mohamed Salah BEN AFIA

FINOR
Fayçal DERBEL



RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2009



22, Rue des Jasmins - 2080 Nouvelle Ariana Tunis - TUNISIE
Tél : 71 700 512 - 71 700 515 - Fax : 71 700 519
orga.audit@planet.tn - www.orga-audit.com.tn



Immeuble I.C.C – Tour des bureaux – 4^{ème} étage – Bureaux 10 & 12
Centre urbain nord – 1082 – Tunis - TUNISIE
Tél. (LG) 70 728 450 - Fax 70 728 405
finor@planet.tn

Messieurs,

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale du 29 Mai 2007, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés du Groupe « Banque Internationale Arabe de Tunisie - BIAT » pour l'exercice clos le 31 Décembre 2009, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 6.906.764 milles dinars et un résultat consolidé bénéficiaire de 63.685 milles dinars, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du groupe « Banque Internationale Arabe de Tunisie - BIAT », comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2009, ainsi que l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

1-Responsabilité de la Direction dans l'établissement et la présentation des États Financiers

La direction de la banque est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2-Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous n'avons pas audité les états financiers des sociétés et organismes faisant partie du périmètre de consolidation autres que ceux de la société mère, la Banque Internationale Arabe de Tunisie « BIAT ». Pour la validation des états financiers de ces sociétés et organismes, nous nous sommes basés sur les rapports des confrères commissaires aux comptes, à l'exception des rapports des sociétés suivantes qui n'étaient pas disponibles à la date de rédaction du présent rapport :

- Société TANIT International « S.T.I ».
- Institut Tunis Dauphine.
- Société « SALLOUM ».
- Société « VIA MOBILE ».
- Société « S.P.T.M ».
- Société « FAIZA ».

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3-Opinion sur les États Financiers Individuels

À notre avis, et compte tenu de la limitation prévue dans le paragraphe précédent, les états financiers consolidés du Groupe « Banque Internationale Arabe de Tunisie - BIAT », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe au 31 Décembre 2009, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

4-Vérifications spécifiques

Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés, des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion au titre de l'exercice 2009.

Tunis, le 12 Mai 2010

Les Commissaires aux Comptes

ORGA-AUDIT

Mohamed Salah BEN AFIA

FINOR

Fayçal DERBEL



RÉSOLUTIONS DE L' ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE TUNIS, LE 28 MAI 2010

Première Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la situation financière individuelle et sur la situation consolidée au titre de l'exercice 2009 et des rapports des commissaires aux comptes, approuve le rapport du Conseil d'Administration dans son intégralité, les conventions régies par les dispositions des articles 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales et de l'article 29 de la loi 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle que modifiée et complétée par les textes subséquents, ainsi que les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2009 tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne aux Administrateurs quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'exercice 2009.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Deuxième Résolution

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide de répartir le bénéfice net de l'exercice 2009, qui s'élève à **60.091.104,998 Dinars**, majoré du report à nouveau de **10.463.403,494 Dinars**, soit au total **70.554.508,492 Dinars** comme suit :

● Réserves légales	2.182.489,053 D
● Réserves pour plus-values sur cession de titres de participations	1.690.055,060 D
● Réserves pour réinvestissements financiers	3.150.000,000 D
● Réserves facultatives	-
● Dividendes statutaires	8.500.000,000 D
● Fonds social	6.009.110,500 D
● Superdividendes	25.500.000,000 D
● Report à nouveau	23.522.853,879 D

En conséquence, la rémunération du capital est fixée à **2 Dinars** par action, soit **20%** du nominal des actions. Ces dividendes seront mis en paiement à partir du 14 juin 2010.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de transférer aux réserves facultatives, les dotations affectées aux réserves pour plus-value sur cession de titres dans le cadre de la répartition du bénéfice de l'exercice 2004 d'un montant de **953.958,675 Dinars**.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer au Conseil d'Administration la somme de **quatre cent cinquante mille dinars** à titre de jetons de présence pour l'exercice 2010.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire nomme le cabinet « **ECC-MAZARS** » et le cabinet « **Les commissaires aux comptes associés MTBF** » en qualité de commissaires aux comptes pour une période de trois ans, expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire, statuant sur les comptes de l'exercice 2012.

Lesdits cabinets sont également désignés comme commissaires aux comptes chargés de la mission de commissariat aux comptes relatifs aux états financiers consolidés de la banque pour une période de trois ans expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire, statuant sur les comptes de l'exercice 2012.

Elle charge le Conseil d'Administration de fixer leur rémunération conformément à la réglementation en vigueur.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Sixième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, approuve la mise en conformité des statuts de la banque avec la loi en vigueur effectuée par le Directeur Général en vertu de l'article 291 du code des sociétés commerciales. Cette mise en conformité a concerné les articles 18 et 34 des statuts qui sont modifiés comme suit :

DROITS ET OBLIGATIONS ATTACHÉS À L'ACTION

Article 18

1/ Sauf à tenir compte, s'il y a lieu, du montant nominal des actions de l'état de leur libération du capital amorti et non amorti et des droits des actions de catégories différentes, chaque action donne droit, dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices, à une part proportionnelle à la quantité du capital qu'elle représente.

2/ Sous les mêmes réserves pour la détermination des droits de chaque action dans toute répartition ou tout remboursement effectué en cours de société ou de liquidation, il doit être le cas échéant, fait masse entre toutes les actions de toutes exonérations fiscales comme toutes taxations susceptibles d'être prises en charge par la société et pouvant concerner certaines actions en raison soit de réduction de capital antérieure, soit du mode de constitution du capital représenté par lesdites actions, soit de leur taux d'émission en sorte que, quelque soit son origine, chaque action aura, du fait de cette mise en masse, vocation ou règlement d'une même somme nette.

3/ Les actionnaires ne sont pas tenus, même à l'égard des tiers, que jusqu'à concurrence du montant de leurs actions, au delà, ils ne peuvent être soumis à aucun appel de fonds.

4/ Les droits et obligations attachés à l'action y compris les dividendes et la part éventuelle dans les réserves, suivent le titre dans quelques mains qu'ils passent.

5/ La possession d'une action emporte de plein droit adhésion aux statuts de la société, aux décisions des Assemblées Générales.

6/ Les actionnaires doivent, pour l'exercice de leurs droits, s'en apporter aux inventaires sociaux et délibérations de l'Assemblée Générale.

7/ Le décès, l'absence ou l'incapacité d'un actionnaire n'entraînent pas la dissolution de la Société. Il en est de même de la dissolution d'une société associée.

8/ Les héritiers, créanciers, ayants cause ou autres représentants des actionnaires ne peuvent, sous quelque prétexte que ce soit, provoquer aucune opposition de scellés, aucun inventaire, aucune licitation, aucun partage, ni s'immiscer en aucune manière dans l'administration de la Société.

9/ Les actionnaires disposent du droit de consulter et de prendre copie des documents prévus à l'article 11 du code des sociétés commerciales.

Ces documents sont mis à leur disposition au siège social de la Société, sis à Tunis, 70/72 Avenue Habib BOURGUIBA, et peuvent être consultés pendant les horaires habituels de travail de la Société.

CONVOCATION DES ASSEMBLÉES

Article 34

1/ Les actionnaires sont réunis, chaque année, en Assemblée Générale Ordinaire, par le Conseil d'Administration, dans les six premiers mois qui suivent la clôture de l'exercice, au jour, heure et lieu indiqués par l'avis de convocation.

2/ L'Assemblée Générale est convoquée par le Conseil d'Administration. En cas de nécessité, elle peut être convoquée par :

- Le ou les Commissaires aux Comptes ;
- Un mandataire nommé par le tribunal à la demande de tout intéressé en cas d'urgence ou à la demande d'un ou de plusieurs actionnaires détenant au moins **trois** pour cent du capital social ;
- Les actionnaires détenant la majorité du capital social ou des droits de vote après offre public de vente ou d'échange ou après cession d'un bloc de contrôle.

3/ Les Assemblées Générales ne peuvent se tenir, quel qu'en soit la nature, avant le seizième jour suivant la date de la publication de l'avis de convocation.

Pour les Assemblées Générales Ordinaires réunies sur deuxième convocation, un délai minimum de quinze jours doit être observé entre la première et la deuxième convocation.

Les convocations à ces diverses Assemblées sont faites au moyen d'un avis publié au «Journal Officiel de la République Tunisienne» et dans deux quotidiens dont l'un en langue Arabe.

4/ Les Assemblées Générales Extraordinaires réunies sur deuxième ou troisième convocation ne peuvent se tenir et être convoquées que dans les délais et dans les formes prescrites par la loi.

5/ Les actionnaires qui en ont fait la demande peuvent être convoqués à leurs frais au moyen de lettres expédiées dans le délai imparti pour la convocation de l'Assemblée, au dernier domicile qu'ils auront fait connaître.

6/ Les avis et lettres de convocation doivent reproduire l'ordre du jour.

7/ Par exception, le Conseil d'Administration pourra réunir une Assemblée Générale Ordinaire, à l'effet d'obtenir les autorisations dont il aurait besoin, après la tenue de l'Assemblée Générale Constitutive et sur convocation verbale et sans délai, si tous les actionnaires sont présents ou représentés.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Septième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au représentant légal de la banque ou à toute personne mandatée par lui à l'effet d'effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités légales de publication ou de régularisation.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.





Bloc Note de l'actionnaire

- Mr Abdelfattah YAHIA

Gestion de l'actionnariat :

Tél. : (+216) 71 131 845 - Fax : (+216) 71 352 679

www.biat.com.tn